

Lamarre dépose un budget de \$898.5 millions

La réforme de la fiscalité apporte peu aux Montréalais

La réforme de la fiscalité municipale apportée, à sa première année, peu de soulagement aux contribuables de Montréal, particulièrement aux petits propriétaires et aux petits commerçants.

Dans son budget de l'année 1980 au montant de \$898.5 millions, l'administration municipale accroît ses revenus, grâce à la réforme, de \$36 millions, environ \$30 millions de moins que les simulations de

revenus que le ministère des Affaires municipales lui attribuait.

«Sans nier la nécessité d'une réforme et en reconnaissant les efforts accomplis par le gouvernement, il nous faut néanmoins regretter que cette réforme, même si elle allège le fardeau des contribuables les plus lourdement taxés, n'apporte pas le soulagement espéré aux petits propriétaires et aux petits commerçants et surtout

ne procure pas à la Ville de Montréal la marge de manoeuvre dont elle avait besoin», a déclaré hier le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, en rendant public le budget.

Un peu plus de la moitié des contribuables montréalais bénéficieront d'une réduction des taxes municipales, une réduction que la taxe spéciale olympique, en hausse d'environ 30%, aura fait de

gruger substantiellement, voire complètement. Les autres contribuables subiront plutôt une hausse des taxes municipales. Pour la moitié des contribuables, la réforme de la fiscalité municipale représente un changement dans le compte des taxes d'au plus \$20 dans un sens ou dans l'autre. La Ville s'attribue 98% du champ d'impôt scolaire libéré.

Voir page 10: Réforme

Zappia et ses associés libérés

Joseph Zappia, président des Terrasses Zorlega, et trois administrateurs de cette entreprise, de même que les architectes Roger d'Astous et Lucien Durand, ont tous été libérés hier, au stade d'une enquête préliminaire avec ordonnance de non-publication, de la double accusation d'avoir fraudé le Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) pour une somme de \$256,000 et d'avoir compté dans ce dessein.

En rendant cette décision, le juge Bernard Bilodeau, de la Cour des sessions, a expliqué que la poursuite n'a pas démontré que les agissements des deux architectes, Zappia et de ses trois associés, Gerald Robinson, René Lépine et Andrew Gaty, dénotaient une

intention criminelle.

«Conséquemment, a-t-il dit, la Cour ne peut en venir à la conclusion qu'il y ait suffisamment de preuve pour citer les prévenus à leur procès.» Les accusés étant libérés, cela ne signifie pas qu'ils sont acquittés pour autant et il serait toujours loisible à la Couronne de porter de nouvelles accusations, si jamais sa preuve arrivait à être plus complète.

La Couronne devait mettre en preuve que c'est à la suite d'une supercherie, mensonge ou autres moyens dolosifs ou d'un acte malhonnête que les prévenus ont faussé le coût réel des services rendus par d'Astous et Durand.

Voir page 10: Zappia

tourisme



Berlin la folle

Comme une île au milieu de l'Allemagne de l'Est, Berlin ne veut pas ressembler à cette blessure qui déchire encore les Allemands, et est devenue la capitale du divertissement et de l'élégance dans un environnement de 480 kilomètres carrés de belles avenues mais aussi de verdure avec ses immenses parcs et ses 60 lacs de la Spree qui passe nonchalamment d'Est en Ouest en toute liberté. Guy Deshaies vient d'y passer quelques jours.

— page 11

La renaissance du Clarendon

Entre de nouvelles mains, le vieil hôtel Clarendon renaît dans le Vieux-Québec et veut absolument retrouver sa gloire d'antan avec des chambres rénovées, une table de qualité et un accueil jeune et chaleureux.

— page 12

AU SOMMAIRE

- Les cours pourraient reprendre lundi dans les cégeps — page 2
- Des vandales privent 1,800 abonnés de leur chauffage sur la Rive-Nord — page 3
- Plus des deux tiers des Africains ont voté en Rhodésie — page 4
- Les «cinq» rendront compte des crimes «inimaginables» du chah — page 5
- L'Ontario et l'Alberta se réconcilient — page 7
- La place de Clark à la tête du PC: un éditorial de Michel Roy — page 8
- Chute dramatique des profits de la Banque Nationale du Canada — page 15

■ Les dépenses augmentent moins que l'inflation

■ Les tableaux comparatifs à la lumière de la réforme — page 6

19 ambassadeurs et le nonce apostolique séquestrés

Dix otages ont été relâchés en Colombie

BOGOTA (D'après Reuter et AFP) — Les guérilleros du M-19 qui occupent depuis vendredi l'ambassade dominicaine à Bogota ont libéré hier dix de leurs otages, sept femmes, un jeune homme et deux blessés.

Le correspondant de Reuter à Bogota, Jorge Matiz, indique également que le cadavre d'un des maquisards colombiens tué lors de la fusillade avec les policiers gardant l'ambassade, a été transporté en dehors du bâtiment.

Les otages libérés, dont on ignore pour l'instant l'identité, et le corps du guérillero ont été ramenés par une camionnette de la Croix-Rouge qui avait porté du ravitaillement à l'ambassade occupée.

Les maquisards du «M-19» ont posé cinq conditions pour la libération des otages qu'ils détiennent dont 20 ambassadeurs et deux chargés d'affaires.

Ils ont demandé au gouvernement la libération de 311 prisonniers politiques, une rançon de 50 millions de dollars, le retrait des forces de sécurité déployées autour de l'ambassade, la publication d'un communiqué, et des conversations avec le gouvernement colombien, annoncent les services de presse de la présidence colombienne.

Les demandes ont été transmises au gouvernement par M. Alfredo Vasquez Carrizosa, ancien ministre des Affaires étrangères, et M. Ernesto Martínez Capello, un ancien parlementaire, qui avaient été désignés par les occupants de l'ambassade la nuit dernière comme médiateurs.

Dans l'ambassade, ils ont rencontré deux membres du mouvement «M-19» et quatre ambassadeurs, ceux des États-Unis, du Venezuela et du Mexique, ainsi que le nonce apostolique.

La déclaration de la présidence indique que le président colombien Julio César Turbay Ayala avait estimé que les informations transmises par les deux hommes étaient un matériel intéressant, au sujet duquel le gouvernement prendrait une décision.

M. Vasquez Carrizosa a demandé aux maquisards de relâcher les femmes qu'ils détiennent. Les épouses de plusieurs ambassadeurs, en effet, assistaient également à la réception marquant la fête nationale de la République dominicaine, déclare encore la présidence.

Les occupants de l'ambassade auraient répondu qu'ils accéderaient à cette demande dès que le gouvernement accepterait d'ouvrir des pourparlers avec eux.

Les médiateurs auraient également exprimé leur inquiétude au sujet des blessés, poursuit la déclaration de la présidence, mais elle ne précise pas le nombre de ceux-ci. Selon des informations qui circulent, le chargé d'affaires du Paraguay, M. Oscar Gorostiaga, aurait été blessé à l'épaule pendant la fusillade qui a éclaté quand les guérilleros se sont emparés de l'ambassade. Le garde du corps de l'ambassadeur américain et deux policiers ont également été blessés.

On manque encore de précisions sur le nombre exact des personnes détenues dans l'ambassade. Un des occupants, interrogé par téléphone par un journaliste, aurait déclaré qu'il y avait près de 150 otages dans l'ambassade. Mais M. Vasquez Carrizosa a estimé, pour sa part, qu'il y aurait en tout une soixantaine de personnes entre les mains des militants, dont le nombre est estimé à vingt-quatre.

Dix-neuf ambassadeurs et le nonce apostolique figurent parmi les otages, a indiqué hier après-midi à une radio locale, l'ambassadeur vénézuélien, M. Virgilio Lovera, lui-même détenu.

M. Lovera a énuméré 16 des 19 pays dont les ambassadeurs sont retenus en otages: États-Unis, Suisse, Autriche, Israël, Brésil, Mexique, Haïti, République dominicaine, Pérou, Paraguay, Uruguay, Égypte, Guatemala, Salvador, Costa Rica et Venezuela.

Alors que, selon l'ambassadeur vénézuélien, les négociations avec les autorités colombiennes sont bien engagées, la situation reste toujours très tendue. Un coup de feu tiré accidentellement par un membre du commando a fait croire un instant à un assaut de l'ambassade par les troupes postées aux alentours. Le coup de feu a atteint un policier à la tête et un échange de coups de feu s'en est suivi, selon des indications officielles.

Par ailleurs, on a affirmé de source non officielle que les guérilleros auraient donné jusqu'à hier soir pour que le gouvernement accepte ses exigences. Passé ce délai, ils exerceraient des représailles contre les otages.

Le gouvernement colombien — qui devait publier un communiqué hier soir sur les exigences du commando — a donné ordre que les troupes postées autour de l'ambassade restent éloignées. En effet, le commando des M-19 a averti que toute

Voir page 10: Otages



Deux policiers colombiens évacuent un de leur compagnon blessé dans l'échange de coups de feu qui a suivi la prise de l'ambassade dominicaine à Bogota par des guérilleros de gauche. Une soixantaine de personnes, dont vingt ambassadeurs, sont toujours détenues en otage. (Photolaser AP)

L'Assemblée nationale reprendra ses travaux une journée plus tôt

QUÉBEC (PC) — L'Assemblée nationale reprendra ses travaux à 3 h lundi après-midi, une journée plus tôt que prévu.

La nouvelle a été confirmée hier par le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron.

M. Charron a soutenu que le gouvernement avait été obligé de prendre cette décision devant l'attitude du Parti libéral, qui a refusé de consentir à outrepasser le règlement, empêchant ainsi l'ouverture du débat sur la question référendaire le jour de la reprise de la session.

Le règlement veut que tout débat sur une motion doit être précédé la veille par la publication d'un avis au feuillet, qui n'est édité que les jours où la Chambre siège.

M. Charron a expliqué que le gouvernement se voyait dans l'obligation de convoquer les députés une journée plus tôt, de façon à ce que le débat sur la question de

buté mardi.

D'autre part, M. Charron a déclaré hier soir que seul le Parti québécois serait pénalisé dans le partage du temps lors du débat sur la question référendaire.

Lors d'une conférence de presse à Québec, le leader parlementaire du gouvernement a expliqué que les députés de l'opposition gèreraient intégralement chacun leur droit de parole de 20 minutes tandis que les députés péquistes devront consentir à parler chacun seulement 16 minutes, soit quatre minutes de moins que le règlement ne le permettrait normalement.

La dispute a éclaté cette semaine entre libéraux et péquistes à cause du partage du temps lors de ce débat.

Radio-Québec et Radio-Canada ont annoncé qu'elles téléviseraient, tandis que les réseaux privés de télévision veulent en rendre compte de façon intensive.

M. Charron a accusé les libéraux «de mauvaise foi» en laissant croire qu'ils al-

laient être pénalisés dans le partage du temps lors du débat.

Selon le leader du gouvernement, les Libéraux tentent plutôt de réduire l'impact du débat et sont profondément divisés quant à l'importance du référendum.

Il a cité côte à côte une déclaration de M. Claude Ryan, selon qui le référendum n'est qu'un «exercice académique et ridicule» et une déclaration du président de la commission constitutionnelle du parti, M. Raymond Langlois, selon qui le débat référendaire est «un moment historique».

M. Charron a invité les libéraux à «se brancher sur l'importance du référendum» à l'occasion de leur congrès.

Selon M. Charron, le partage du temps du débat de l'Assemblée nationale se fera de la manière suivante.

Chacun des chefs de partis reconnus à l'Assemblée nationale, soit MM. Lévesque, Ryan et Biron, aura droit à un dis-

cours d'une heure. Il en sera de même pour le leader parlementaire du gouvernement.

Quant aux autres députés, ils auront droit à 20 minutes s'ils sont du Parti libéral ou de l'Union nationale, et à 16 minu-



M. Claude Charron

tes s'ils sont du Parti québécois.

Au total, le Parti québécois n'aura droit qu'à 60% du temps, même si il dispose de 63% des effectifs en Chambre.

Le débat sur la question sera d'une durée limitée à 35 heures selon la loi.

Le PLQ ne contestera pas la légalité de la question

par Pierre Tourangeau

QUÉBEC (PC) — Même s'il a reçu des opinions juridiques divergentes à ce sujet, le Parti libéral du Québec n'entend pas contester devant les tribunaux la légalité de la question qui sera posée lors du référendum.

Le chef de l'opposition libérale à Québec, M. Claude Ryan, en faisant part de cette décision hier en conférence de presse, a cependant tenu à préciser que de sérieux doutes subsistaient dans son esprit sur la légalité du libellé de la question.

Il a ajouté que son parti ne voulait pas retarder la tenue du référendum et que les libéraux se battraient plutôt sur le plancher de l'Assemblée nationale pour faire valoir leur point de vue.

M. Ryan a aussi indiqué que son parti n'entendait pas non plus procéder par personnes interposées pour contester la validité de la question devant les tribunaux même si dans l'esprit de plusieurs, son libellé laissait à désirer.

«Nous ferons un acte de confiance dans les citoyens qui, nous en sommes certains, comprendront l'essentiel de la question et décideront», a-t-il poursuivi.

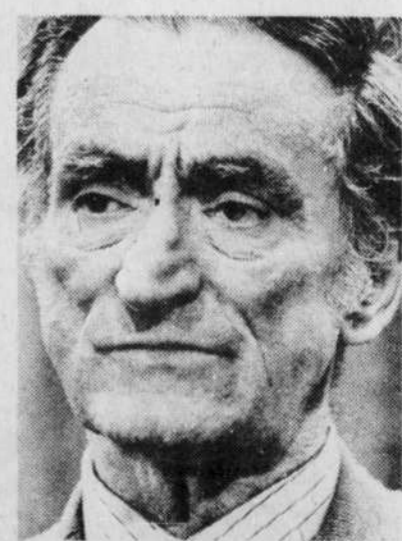
M. Ryan a d'autre part indiqué que son parti n'entendait pas se rendre à la demande du leader du gouvernement qui désirait le consentement des libéraux afin de procéder dès la reprise de la session mardi avec le débat sur la question.

«Il n'y a pas d'urgence à débattre la question et le gouvernement devra donc la déposer devant l'assemblée avant d'entamer le débat», a-t-il déclaré.

Si toutefois le gouvernement décidait de commencer le débat mardi, il devrait donc mettre à exécution sa menace de convoquer la Chambre dès lundi, le règlement voulant que le projet de loi soit déposé 24 heures avant le début du débat. Cette éventualité ne plaît toutefois pas du tout au chef libéral.

«Il s'agirait là d'une mesquinerie inexcusable, d'un calcul partisan inspiré uniquement par le souci de l'image», a-t-il

Voir page 10: PLQ



M. Claude Ryan

Retenez
notre cahier
kaléidoscope 80
mode de printemps
EATON
le samedi 1er mars

chez VITO

Cuisine Italienne
authentique
La meilleure cave
à Montréal
ATMOSPHÈRE. TRADITION.
EXCELLENCE
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

Les cours pourraient reprendre lundi

Les employés de soutien de 22 cégeps sont près d'une entente

Les cours pourraient reprendre lundi dans les 22 cégeps qui sont fermés depuis le 25 janvier. En effet, le syndicat des employés de soutien et le gouvernement étaient à deux cheville hier soir d'une entente de principe qui réglerait pour les trois prochaines années les conditions de travail de 3,000 employés.

Le syndicat, qui est affilié à la CONA d'ailleurs convoqué ses instances, qui se réuniront aujourd'hui à Québec.

Advenant l'hypothèse où les instances syndicales — d'abord les 12 représentants de régions puis les 100 délégués du conseil de secteur — entrent en l'offre patronale, l'ensemble des grévistes serait rapidement appelé à voter sur un projet de convention et les cours reprendraient lundi.

Les négociations entre le groupe du soutien-cégep et le gouvernement se déroulent de façon intensive depuis le 18 février, le principal négociateur patronal, Lucien Bouchard, ayant d'abord accordé, avant cette date, plus d'attention aux enseignants des écoles primaires et secondaires puis, après l'entente CEQ, aux employés de soutien de ces mêmes écoles.

Les employés de soutien CSN des cégeps avaient refusé le 22 février une première offre globale, se disant insatisfaits des clauses touchant les mises en surplus de personnel et le sort des employés déclarés en trop.

Le syndicat demandait jusqu'à tout récemment que les motifs avancés par un collègue pour décréter des surplus de personnels puissent faire l'objet de griefs, tentant de faire une percée «tapisée» là où les employés des commissions scolaires n'ont pas réussi.

Les changements d'horaires de travail ont aussi fait l'objet de longues discussions entre les parties et, dans l'ensemble, on peut dire que le syndicat avait pour but de bien encadrer, par des critères définis à l'avance, les changements à leurs conditions de travail, à une époque où le nombre d'étudiants reste une inconnue d'une année à l'autre.

Les milliers d'étudiants qui n'ont pas encore entamé leur session d'hiver ou ont à peine eu le temps de rencontrer leurs professeurs avant que la grève n'éclate, se verront probablement imposer des modifications à leur

calendrier et plusieurs pourraient voir leur session prolongée.

Pourtant, avant-hier et au terme de 34 jours de grève dans 22 collèges, un porte-parole du ministère de l'Éducation déclarait que la session n'était pas encore compromise, indiquant par là qu'il y aurait moyen de réaménager les programmes sans trop de mal.

Enfin, même si les cours reprenaient lundi, le climat dans le secteur collégial ne serait pas nécessairement sans tension puisque les deux fédérations syndicales regroupant les 10,000 enseignants de cégeps n'ont pas encore conclu d'entente avec le gouvernement et leur employeur plus immédiatement, la Fédération des cégeps.

Mais les enseignants de cégep ne sont pas en grève. La Fédération nationale des enseignants de cégep (CSN) qui regroupe 8,000 enseignants s'est pliée à la volonté de ses membres qui ont refusé d'entrer en grève alors que la Fédération des enseignants de cégeps (CEQ) a débrayé quelque temps mais rappelé ses membres au travail par la suite, se rendant compte qu'un mouvement de protestation isolé ne donnait aucun résultat.

La perception des pensions alimentaires

Le Conseil du statut de la femme veut une commission parlementaire

Le Conseil du statut de la femme (CSF), réclame du gouvernement la création dans les plus brefs délais d'une commission parlementaire dont les membres seront appelés à étudier les mécanismes prévus par le projet de loi 83 sur la perception des pensions alimentaires qui, selon le CSF, n'apportent qu'une réponse superficielle aux problèmes auxquels se heurtent les femmes.

«Le dossier de la condition féminine étant devenu une priorité pour le gouvernement, ainsi qu'il l'a indiqué à plusieurs reprises, je ne pense pas qu'il puisse rejeter cette proposition. Cela peut se faire avant le référendum», a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, la présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Claire Bonenfant.

Le projet déposé à l'Assemblée nationale le 18 décembre ne tient compte des avis du CSF «ni dans son esprit, ni dans sa lettre», a affirmé Mme Bonenfant qui a invité tous les groupes de femmes à se mobiliser autour de cette question. «Ce n'est que lorsque les femmes ont fait front commun comme pour les garderies et les congés de maternité qu'elles ont réussi à faire débloquer les choses», a-t-elle rappelé.

Les recommandations du Conseil, a souligné Mme Bonenfant, s'inscrivent pourtant dans le sens des justes revendications formulées par la majorité des groupes préoccupés par la situation des femmes divorcées ou séparées. Le CSF et les groupes de femmes ont toujours demandé au gouvernement québécois d'intervenir dans le sens d'une humanisation du système et d'une plus grande accessibilité des services. Ce que propose le gouvernement n'est qu'un tout petit pas dans ce sens, un strict minimum. Les femmes continueront d'avoir tout l'odieux des démarches et des recherches à entreprendre et cela pourra continuer à traîner en longueur.

En faveur d'un système obligatoire et universel pour la perception des pensions alimentaires, avec possibilité de retrait, le CSF préconise l'enregistrement de tous les jugements fixant une pension alimentaire et la perception de ces dernières par un service de l'État. L'organisme deviendrait le seul et obligatoire

canal pour la perception de toute pension alimentaire, qu'elle soit payée volontairement par le débiteur ou à la suite de procédures d'exécution forcée par des jugements. Un désistement du régime serait possible avec le consentement des deux parties et dans ce cas, le débiteur pourrait effectuer ses paiements directement au créancier.

Selon le CSF, seul un tel régime constitue une réponse valable aux problèmes vécus depuis dix ans par près de 35,000 femmes dont les enfants en subsistent les contre-coups. Il ne croit pas que le

projet de loi 83 constitue une amélioration réelle au sort des femmes qui vivent quotidiennement humiliations, frustrations et chantage pour obtenir une pension qui devrait leur être versée automatiquement. Il déplore que les femmes les plus démunies soient les premières à en faire les frais.

Le Conseil estime par ailleurs que la créance alimentaire doit être considérée comme privilégiée lors du remboursement des dettes du débiteur et il dénonce la possibilité pour celui-ci de contourner le montant des arrérages, article du projet de loi qui

constitue un précédent en termes juridiques. Le CSF juge essentiel l'établissement d'un service de recherche des débiteurs qui n'honorent pas leurs obligations et il demande au gouvernement québécois d'entreprendre des démarches auprès d'Ottawa afin que les prestations d'assurance-chômage et les salaires des employés fédéraux soient saisissables.

De plus, le Conseil pense qu'on aurait pu élargir la portée du projet de loi en prévoyant une évaluation objective de la pension ainsi que son indexation automatique.

Les USA ont été isolés lors de la Conférence du transport aérien

Après deux semaines de travaux à Montréal, la deuxième Conférence du transport aérien, organisée par l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale), s'est terminée tard hier en insistant sur la nécessité de trouver des solutions multilatérales aux problèmes relatifs à la réglementation du transport aérien international et aux tarifs internationaux, alors que souffle un vent de libéralisation sur le marché du transport aérien.

Avec la participation de 400 délégués représentant 102 états et organisations internationales, la conférence s'est vue confrontée d'une part, par la politique du marché libre pratiquée par les États-Unis et certains autres pays et, d'autre part, par les positions d'une majorité d'autres gouvernements qui recherchent un contrôle plus grand sur les mécanismes du marché international.

Un membre de la délégation belge, M. A.-X. Pirson, qui participe aux travaux de l'OACI depuis les débuts de cette agence technique des Nations-Unies, reconnaît que les États-Unis ont été quelque peu isolés au cours de la conférence, surtout «parce qu'ils appliquent des formules nouvelles qui peuvent faire peur», comme «la libre détermination», méthode selon laquelle les compagnies aériennes déterminent elles-mêmes la capacité sans contrôle direct des gouvernements.

Cette formule de la «libre détermination» s'applique actuellement aux accords aériens entre la Belgique et les États-Unis. M. Pirson a nié que l'expérience place les deux pays dans la position de David face à Goliath, affirmant: «Nous, Belges, transportons 70 pour cent du trafic aérien total entre la Belgique et les États-Unis; les compagnies américaines ont 30

pour cent. Cette formule permet au transporteur national belge de toucher plusieurs points aux États-Unis en plus de New York, comme Atlanta et Detroit et éventuellement d'autres villes. Par contre, plusieurs lignes aériennes américaines sont autorisées à atterrir en Belgique».

M. Pirson précise que grâce à cette formule de «libre détermination», un très grand nombre de Belges ont pu visiter les États-Unis, si bien que «le trafic belge à destination des États-Unis a augmenté de 81,6 pour cent, ce qui représente quelque 360,000 passagers sur l'Atlantique-Nord. Ces passagers n'ont toutefois pas tous voyagé avec le transporteur belge, on a même vu une compagnie américaine qui est parvenue à offrir un aller-retour de \$350, sur l'Atlantique-Nord, ce qui est inférieur à des tarifs européens comme celui du trajet Bruxelles-Nice».

La deuxième conférence de Montréal sur le transport aérien a refusé de s'engager dans cette voie de la libéralisation totale. Elle a plutôt approuvé une clause modèle de réglementation fondée sur «la détermination préalable», c'est-à-dire que les gouvernements fixent ou approuvent la capacité selon les besoins du marché. Quant à la méthode de la «libre détermination», elle a été renvoyée à un groupe d'experts pour une étude plus approfondie, tout comme «la méthode du type Bermudes»; dans laquelle chaque compagnie détermine sa propre capacité sous réserve d'une révision à posteriori par les gouvernements.

La Conférence a accepté le consensus du groupe d'experts qui proposait de maintenir la définition de vols réguliers établis par le conseil de l'OACI en 1952.

Buchanan promet une loi du pétrole et du gaz naturel

HALIFAX (PC) — Le gouvernement conservateur du premier ministre John Buchanan a promis, hier, une loi du pétrole et du gaz naturel, pour protéger les emplois des citoyens de la Nouvelle-Écosse et assurer à la province les bénéfices qui résultent de l'exploitation de ces richesses naturelles.

Dans un discours du Trône lu par le lieutenant-gouverneur John Shaffner, le gouvernement a par ailleurs réaffirmé la propriété de ses

ressources offshore et s'est engagé à régir la construction et l'exploitation des gazoducs.

Au sujet des richesses sous-marines, le gouvernement a annoncé son intention d'amorcer immédiatement des pourparlers avec Ottawa.

De la Loi du pétrole et du gaz naturel, il a dit qu'elle constituerait une «manifestation comprehensive de notre intention de tirer de nos propres richesses naturelles sur terre et sous l'eau des

avantages sociaux et économiques maximaux pour la Nouvelle-Écosse».

Le discours a également promis des remises d'impôt foncier et un supplément de loyer, afin de faciliter aux personnes âgées le choix de rester à la maison.

Le gouvernement a fait aussi part de son intention d'adopter des lois matrimoniales, d'autres sur les droits à la propriété et d'établir un tribunal des petites créances.

Le soldé des superpros de la stéréo

Trois jours seulement: les jeudi 28, vendredi 29 février jusqu'à 9h du soir et le samedi 1er mars jusqu'à 5h.

Le plus grand centre de la stéréophonie, de l'audio-visuel et de l'électronique à Montréal.

<p>1.</p> <p>Chaîne stéréo Sony/Yamaha:</p> <ul style="list-style-type: none"> — Amplificateur /récepteur AM/FM 70 watts RMS Sony STR-V3 — Platine Sony PST-15 — Cartouche Ortofon FF15 XE-MK II — Enceintes acoustiques Yamaha NS-440 <p>Prix suggéré: \$954. Prix Payette: \$679.</p>	<p>2.</p> <p>Chaîne stéréo JVC:</p> <ul style="list-style-type: none"> — Amplificateur intégré 80 watts RMS JA-S22 — Récepteur AM/FM JT-V22 — Platine avec cartouche LA-11 — Enceintes acoustiques SK-500-II <p>Prix suggéré: \$984. Prix Payette: \$829. (quantité limitée)</p>	<p>3.</p> <p>Chaîne stéréo JVC / Dual / Altec Lansing:</p> <ul style="list-style-type: none"> — Amplificateur / Récepteur AM/FM 70 watts RMS JVC JRS-201 — Platine Dual CS 506 — Cartouche Ortofon ULM 50 — Enceintes acoustiques Altec Lansing modèle 5 <p>Prix suggéré: \$1,562. Prix Payette: \$1,249. (quantité limitée)</p>	<p>4.</p> <p>Chaîne stéréo Yamaha / Sony / Glentronic:</p> <ul style="list-style-type: none"> — Amplificateur / Récepteur AM/FM 40 watts RMS Yamaha CR-240 — Platine Sony PST-15 — Cartouche Ortofon FF15 XE-MK II — Enceintes acoustiques Glentronic GL-300 <p>Prix suggéré: \$694. Prix Payette: \$589.</p>
--	---	---	--

JVC **YAMAHA AUDIO** **SONY** **Dual** **ALTEC LANSING**

payette radio
Les superpros.

730, rue Saint-Jacques, Montréal 878-4771
(Face à la Place Victoria)

Stationnement gratuit

Master Charge, CHARGE, VISA, AMERICAN EXPRESS

MAISONS à VENDRE

SCHL
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Canada Mortgage and Housing Corporation

Il y en a sûrement une pour vous!

5% COMPTANT SEULEMENT

La Société canadienne d'hypothèques et de logement dispose de maisons unifamiliales dans la région métropolitaine de Montréal.

SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL
de \$30 000 à \$47 000
(principalement dans le secteur ouest: Ile Bizard, Ile Perrot, Vaudreuil, Pincourt, Pierrefonds)

SUR LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL
de \$25 000 à \$45 000
(de Sorel à Valleyfield et de Longueuil à St-Hyacinthe)

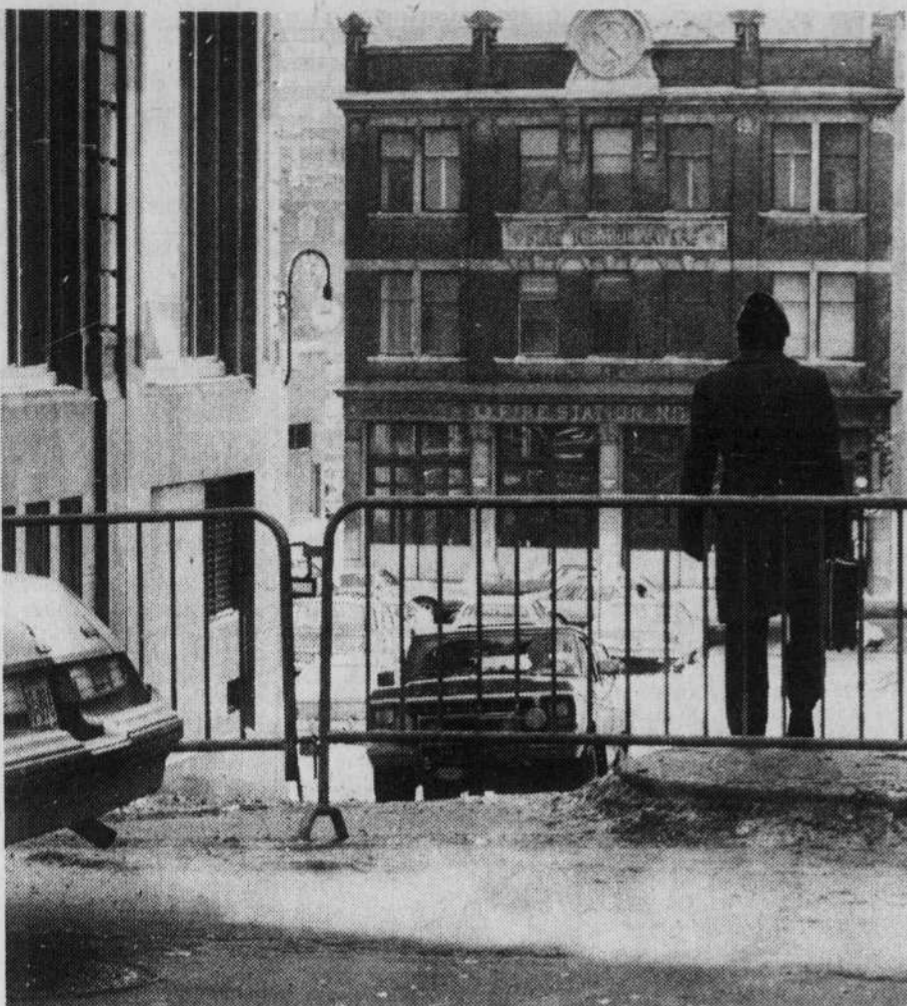
À LAVAL ET DANS LES LAURENTIDES
de \$31 000 à \$55 000
(à Broisbriand, Chomedey, Duvernay, St-Jérôme, St-Eustache et Ste-Adèle)

Les avantages que procure l'achat d'une maison SCHL sont nombreux:
• bon état physique • disponibilité immédiate • prix du marché évalué par la SCHL
• taux d'intérêt courant • choix d'hypothèque à remboursements égaux ou progressifs pour s'adapter à vos exigences et capacités financières présentes et futures • période de remboursement jusqu'à 40 ans • approbation accélérée de la demande de prêt

HÂTEZ-VOUS!

Les maisons SCHL se vendent rapidement, aussi, consultez dès maintenant votre courtier ou agent immobilier pour visiter votre future maison ou pour obtenir de plus amples renseignements.

**HYPOTHÈQUE À Paiements Progressifs, MIN. DE FONDS REQUIS. 10%



Hier encore, des rues de la ville de Montréal ont été partiellement ou totalement fermées à la circulation en raison de l'état glacé de la chaussée. Les rues en pente plus ou moins raides sont bien entendu les premières affectées. C'est le cas de la rue Saint-François-Xavier, entre Saint-Jacques et Saint-Antoine, dans le quartier des affaires. (Photo Le Devoir)

Le gaz est coupé à l'usine de GM

Des vandales privent 1,800 abonnés de leur chauffage sur la Rive-Nord

Quelque 1,800 abonnés de Gaz Métropolitain, y compris l'usine de General Motors à Sainte-Thérèse, ont été privés de chauffage, certains durant plus de 24 heures, hier à la suite de la fermeture d'une conduite de gaz.

«Il s'agit d'un des nombreux actes de vandalisme dont nous sommes victimes depuis le début du conflit», a déclaré hier au DEVOIR M. Gaston Longval, préposé aux relations publiques chez Gaz Métropolitain.

M. Longval a expliqué qu'une vanne, située dans une voûte souterraine, avait été volontairement fermée, et que pour y accéder, il fallait avoir la clé, connaître tous les rouages et avoir la volonté de la fermer.

«La semaine dernière, la compagnie Dominion Glass à Ville-Émard a failli perdre ses fours à cause d'une interruption du même genre, ajoute-t-il. Depuis le début, plusieurs autres actes de vandalisme ont été commis, résultant en des interruptions de service. Il y a des enquêtes en cours, mais comme pour les bornes-fontaines ouvertes ou les feux de circulation interrompus dans la métropole, il est très

difficile de prouver quoi que ce soit».

Les 525 membres du Syndicat des employés de Gaz Métropolitain (CSN) déclenchèrent la grève le 14 février dernier pour hâter le renouvellement de leur convention collective échue depuis le 1er octobre 1979. Ils reprochent notamment à la partie patronale de retarder indéfiniment les négociations, lesquelles étaient rompues une fois de plus lundi soir après le dépôt par la direction de Gaz Métro d'offres qualifiées de finales.

La dernière interruption de service s'est produite vers 23 h mercredi soir, et ce n'est que vers 2 h ce matin qu'on prévoyait un retour à la normale pour tous les clients. L'usine de General Motors a été l'une des priorités dans le rétablissement du gaz, le service y

étant restauré vers 3h hier matin. «Lorsqu'une telle interruption se produit, il faut d'abord procéder à fermer toutes les entrées, puis rallumer les conduits et rallumer chaque domicile individuellement», explique M. Longval.

Conspiration et extorsion

22 accusations contre André Desjardins et son bras droit

L'ex-président du local 144 du Syndicat des plombiers (FTQ), André «Dédé» Desjardins, et son bras droit, Raymond Bertrand, devront comparaître le 30 avril prochain au Palais de justice de Montréal pour répondre à trois accusations de conspiration et de 19 accusations d'extorsion, totalisant plus de \$440,000, à la suite d'infractions commises entre 1970 et 1974 auprès d'entreprises du secteur de la construction.

Ces procédures font suite à une pré-enquête, présidée par le juge André Chaloux de la Cour des sessions et commencée en novembre 1978, à la demande de Me Henry Keyserlingk, substitut du Procureur général et responsable des dossiers de la construction.

L'acte d'accusation mentionne que Desjardins et Bertrand ont illégalement comploté ensemble et avec Claude Lafontaine, Maurice Pouliot, Normand Lacasse,

Claude Cartier, Georges Fortugno, Jean-Guy Devost, Jacques Landry, Yvon Bruneau et Serge Hevey, de même qu'avec d'autres personnes jusqu'ici inconnues, pour extorquer par menace ou violence des entrepreneurs ou entreprises oeuvrant dans la construction au Québec et qui voulaient faire installer, manoeuvrer ou manutentionner des matériaux ne portant pas l'étiquette de l'association syndicale (U.A.), à verser des montants d'argent à des membres du Local 144 de la FTQ-Construction et à l'Association sportive du Local 144.

L'enquête policière dans cette affaire avait débuté en juin 1978, suite à de nombreux mois de recherches pendant lesquels les services de renseignements de la Sûreté du Québec ont accumulé des renseignements préliminaires au déclenchement d'une enquête de l'Unité des crimes économiques de la SQ.

Le colloque du CRSSS (sud) a lieu malgré la tutelle

C'est ce soir que débute le colloque organisé par le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région sud de Montréal à Longueuil. Cet événement revêt un caractère particulier en raison de la mise en tutelle de cet organisme par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure. Dans les différents milieux de la santé, on s'interroge sur les véritables motifs qui justifient un tel recours. Cette décision de nommer un administrateur provisoire au CRSSS en la personne de M. Roger Lepage, directeur général de l'Hôtel-Dieu de Lévis, a

fait couler beaucoup d'encre déjà et nul doute qu'elle sera évoquée ce soir par les deux principaux orateurs au banquet d'ouverture du colloque, M. André Cormier, et le Dr Georges Dupras, respectivement directeur général et président du Conseil d'administration du CRSSS. La mise en tutelle a été décrétée le 20 février dernier, à la surprise générale, le MAS se prévalant d'un article de la Loi de la santé et des services sociaux, pour recourir à une telle intervention qui suspend à toutes fins utiles les pouvoirs de l'administration actuelle.

À ce moment, le ministre des Affaires sociales, estimait vouloir corriger des «lacunes administratives» en confiant à M. Lepage le mandat d'enquête et d'expliquer, le cas échéant, pourquoi le CRSSS éprouve des difficultés administratives depuis quatre ou cinq mois. La très grande majorité des établissements de santé de la région sud, soit 161 établissements sur 174, a manifesté son appui à l'administration actuelle du CRSSS et hier c'était au tour de l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec à se demander si le MAS, en agissant de la sorte, ne voulait tout simplement pas la tête du directeur général. Selon le président de cet organisme, M. Gaston Fréchette, il s'agirait là d'un moyen pour le MAS de s'introduire dans la régulation d'un établissement pour finalement en arriver à ce que le «directeur général serve de bouc émissaire». M. Fréchette fonde cette hypothèse sur des «expériences passées» alors que «beaucoup de directeurs généraux ont été contraints de démissionner ou bien ont été congédiés à la suite d'inter-

ventions politiques ou de stratégies savamment orchestrées». Pour le président du Conseil d'administration du CRSSS, le Dr Georges Dupras, la tutelle demeure «inexplicable». Sans nier qu'il y ait eu des problèmes de gestion — quelques employés ont démissionné avec fracas ces derniers temps — le Dr Dupras estime qu'il eut été préférable qu'une enquête soit faite, comme le conseil d'administration était prêt à l'accepter, avant de recourir à une méthode aussi draconienne que la tutelle. «Je crois», a souligné hier au DEVOIR le Dr Dupras, que le tuteur (M. Lepage) se rendra vite compte que ce moyen était excessif et s'il découvre

les faits qui pourraient clarifier le dossier, il devra lever cette tutelle. Je souhaite qu'il agisse avec promptitude.» La tenue du colloque a été maintenue en dépit de cette ombre qui planera sur ces journées qui ont été organisées avec beaucoup d'enthousiasme et d'énergie et qui sont attendues avec intérêt par les participants. Le thème de ce colloque porte justement sur la «décentralisation» ou les moyens de mieux réaliser les priorités régionales...

Au banquet de ce soir, on dévoilera également le nouveau nom qui a été retenu pour baptiser de façon plus appropriée et plus personnelle la région sud de Montréal, une initiative du CRSSS qui a justement comme objectif de faire participer les citoyens à la vie de la communauté. Plus de 222 suggestions ont été faites et le nouveau nom sera ensuite approuvé par la Commission de toponymie du Québec.

«Lorsqu'une telle interruption se produit, il faut d'abord procéder à fermer toutes les entrées, puis rallumer les conduits et rallumer chaque domicile individuellement», explique M. Longval.

Chien enragé et mari maladroit

BUENOS AIRES (AFP) — À Villa Soldati, au sud-est de Buenos Aires, un chien avait la rage. Il attaqua sa maîtresse en la mordant à plusieurs reprises. Sur ces entrefaits et alerté par les cris de son épouse, Antonio Mendez se rua dans la pièce, armé d'un pistolet. Cinq fois il visa et tira sur l'animal enragé. Cinq fois il rata le chien... mais pas sa femme. Trois balles se logèrent dans le corps de son épouse. Aucune dans le chien. Effrayé par les funestes conséquences de son incroyable maladresse, Antonio Mendez se réserva la dernière balle, sans se manquer...

COURS DE MATHÉMATIQUES

Enseignement par correspondance

Quelque soit le genre d'études dans lesquelles vous êtes engagés, nous pouvons vous offrir une garantie absolue de réussite.

Des institutions et des associations aussi prestigieuses que les suivantes font appel à nos services:

- F.A.E.P. (École Polytechnique)
- F.A.E.C.U.H.E.C. (Hautes Études Commerciales)
- Collège Jean-de-Bréboeuf

Les résultats obtenus par nos étudiants témoignent de la qualité nettement supérieure de notre mode d'enseignement.

Pour renseignements: Les Éditions Campus Inc. tél.: 271-2141

on vous aidera

au Centre d'emploi du Canada

Trois nouveaux Centres d'emploi du Canada ouvrent leurs portes le 3 mars prochain pour mieux servir les Montréalais.

Chaque Centre offrira à la population de son territoire tous les services d'emploi et d'assurance-chômage jusqu'ici dispensés séparément par les Centres de main-d'oeuvre du Canada et par les Bureaux d'assurance-chômage.

Voici les noms et adresses de ces nouveaux centres:

Centre d'emploi du Canada Montréal Centre-Est
5800, rue St-Denis
Montréal H2S 3L5
Tél.: services d'emploi: 276-3657 employeurs
274-2491 travailleurs;
services d'assurance-chômage: 283-3801

Centre d'emploi du Canada Montréal Centre-Ouest
4205, rue St-Denis, 3^e étage
Montréal H2J 2K9
Tél.: services d'emploi: 283-4525
services d'assurance-chômage: 283-2839

Centre d'emploi du Canada Montréal Centre-Sud
2085, rue Union, 2^e étage
Montréal H3A 2C5
Tél.: services d'emploi: 283-4444
services d'assurance-chômage: 283-3464

A noter: que les bureaux de main-d'oeuvre et d'assurance-chômage situés au 4205 et 5800 St-Denis, de même que ceux du 2085 Union et 5250 Ferrier seront fermés les jeudi 28 février des midi et vendredi 29 février afin de permettre le réaménagement des bureaux.

Le Centre d'emploi du Canada, pour mieux vous servir

Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

Canada

A la télévision de Radio-Canada

Oui ou non. Ce soir à 21h30. À l'occasion du prochain référendum, Radio-Canada présente la première d'une série de quatre émissions spéciales animées par Louis Martin et Daniel Pinard, au cours desquelles des personnes représentant divers secteurs de l'activité québécoise nous donneront leur opinion sur un thème donné.

Le thème ce soir: *la culture*. Louis Martin accueillera 15 invités travaillant dans ce domaine qui discuteront de la question suivante: *la souveraineté est-elle nécessaire pour l'avenir de la culture québécoise?*

De son côté, Daniel Pinard animera deux autres tables rondes qui seront composées l'une de cinq anglophones et l'autre de cinq membres de différents groupes ethniques. Ces invités nous diront également ce qu'ils pensent du sujet de la soirée. Réalisation: Micheline Di Marco.



Emission spéciale



Motion de censure repoussé à Londres

LONDRES (AFP) — La Chambre des communes a repoussé hier soir par 327 voix contre 268 la motion de défiance déposée par l'opposition travailliste visant à condamner «la politique économique et industrielle du gouvernement» conservateur.

L'équipe du premier ministre, Mme Margaret Thatcher, qui faisait face à sa première motion de censure depuis son accession au pouvoir en mai 1979, a obtenu, comme prévu, une confortable majorité.

L'opposition travailliste britannique, à défaut de pouvoir renverser le cabinet Thatcher, s'est livré hier, lors du débat de censure aux Communes à un procès en règle de sa politique économique et sociale.

Le débat ne pouvait être qu'un baroud d'honneur pour le Labour, malgré l'appui des 11 Libéraux, puisque les Conservateurs bénéficient d'une majorité de 42 voix. Au moment où la situation économique s'assombrit, il a cependant permis de marquer un réveil de l'opposition, 15 jours avant deux élections partielles qui constitueront un test de popularité pour l'équipe conservatrice.

M. James Callaghan, affaibli par la «guerre» entre socialistes et sociaux-démocrates qui a suivi son éviction du pouvoir en mai dernier, est apparu pour la première fois depuis 10 mois en véritable chef de parti.

Tirant avantage des divisions actuelles au sein des conservateurs, il a fait un procès de la stratégie gouvernementale de réduction de la masse monétaire et d'affrontement avec les syndicats qu'aurait pu

approuver la faction modérée du cabinet Thatcher. «Je m'excuse auprès de la moitié du cabinet, je fais allusion à la politique de l'autre moitié», a-t-il ironisé.

La montée de l'inflation, du chômage, la baisse prévue cette année du produit national brut, sont autant de preuves que «la stricte, presque religieuse politique monétariste du gouvernement affaibli et saigne ce pays», a affirmé M. Callaghan. Quant aux syndicats, a-t-il jugé, il est injuste d'en faire «les boucs émissaires de tous les maux».

Le chef du Labour a porté ses attaques les plus vives sur l'attitude de Mme Thatcher face à ses partenaires européens. Faisant allusion au dernier sommet européen où elle avait réclamé sans succès une réduction de la contribution budgétaire britannique, il a déclaré: «À la bataille de Dublin, elle est arrivée neuvième d'une course à neuf partants».

S'abstenant de toute allusion à sa politique extérieure, le premier ministre a répliqué en rejetant toutes les difficultés actuelles de son gouvernement sur l'héritage laissé par cinq années de gestion travailliste. L'austérité actuelle, a-t-elle soutenu, est un mal nécessaire tant que la Grande-Bretagne n'aura pas une économie plus forte. Enfin, elle a renouvelé ses attaques contre les syndicats en se déclarant «déterminée à réduire leur pouvoir pour redresser celui de l'individu».

La dernière motion de censure présentée aux Communes avait conduit en avril dernier au renversement du gouvernement Callaghan.

Rhodésie: plus des deux tiers des Africains se sont déjà rendus voter

SALISBURY (AFP) — Le flot d'Africains aux bureaux de vote s'est poursuivi hier en Rhodésie, après le succès de la première journée qui a vu 47 pour cent des 2,88 millions d'électeurs déposer leur bulletin dans l'urne.

Seule une pluie abondante a perturbé les opérations de vote, particulièrement dans les zones rurales où des bureaux de vote mobiles sillonnaient les fermes et les zones tribales.

Cependant alors que plus des deux-tiers des trois millions d'électeurs africains rhodésiens avaient déjà déposé leurs bulletins dans l'urne, hier à 13 h 00 GMT, deux controverses à propos des élections ont éclaté à Salisbury.

La première oppose la Tanzanie et le Mozambique sur l'interprétation à donner aux événements de Rhodésie. La seconde, qui menace de jeter un doute sur la validité des résultats du scrutin, a surgi hier: le coca-cola permet-il d'effacer la substance chimique censée garantir qu'aucun électeur ne vote deux fois?

Le différend opposant les présidents du Mozambique et de la Tanzanie, deux États africains de la «ligne de front», MM. Samora Machel et Julius Nyerere, serait à l'origine du départ précipité mercredi du leader nationaliste Robert Mugabe pour ces deux pays, a-t-on appris de source informée.

Une polémique entre les deux présidents a éclaté lors du récent sommet des États de la «ligne de front» à Dar-es-Salaam. M. Nyerere avait déclaré qu'il n'accepterait le résultat des élections qu'en cas de victoire de M. Mugabe. M. Machel, estimant le président tanzanien mal informé, aurait alors demandé que M. Mugabe vienne personnellement les informer.

Cette polémique a aussi pour toile de fond les discussions secrètes qu'a eu le chef de l'armée rhodésienne, le gé-

néral Peter Walls, à Maputo samedi, avec des responsables mozambicains, et à Salisbury mardi avec M. Mugabe.

Quant à la controverse sur la «fraude électorale et le coca-cola», elle vient du fait qu'il n'y a pas de listes électorales en Rhodésie. Afin d'empêcher un électeur de voter deux fois, on demande à ceux qui ont voté de tremper leurs doigts dans une substance chimique invisible censée rester plusieurs jours, et qui n'apparaît qu'aux rayons ultraviolets.

Un journaliste africain, M. Tonic Sakaika, du quotidien Herald, a déclaré cependant

avoir pu effacer la substance chimique à l'aide de coca-cola. La même plainte a été formulée par la ZANU-PF, le parti de M. Mugabe.

Le commissaire électoral britannique, sir John Boynton, a rejeté ces accusations, soulignant que le groupe des observateurs du Commonwealth avait effectué des essais hier et s'était déclaré satisfait de la procédure employée. Il a toutefois accepté de préparer un test pour les journalistes aujourd'hui.

La ZANU-PF a annoncé la réunion urgente de son comité central pour étudier les «nombreuses irrégularités»

pendant les premiers jours des élections. De son côté, l'évêque Muzorewa a envoyé une lettre à lord Soames, pour se plaindre d'irrégularités commises «par la ZANU-PF». Sir John a, d'autre part, rapporté un certain nombre d'incidents hier. Dans l'est, un jeune noir armé a été tué près d'un bureau de vote.

Entre-temps, le dirigeant de la ZANU-PF, M. Robert Mugabe, a déclaré hier soir qu'il pourrait former un gouvernement de coalition en Rhodésie avec M. Joshua Nkomo, leader de l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU).

Dans une première déclaration depuis son retour, mercredi, au Mozambique, M. Mugabe a critiqué les forces de sécurité rhodésiennes et les

auxiliaires de l'ancien premier ministre, Mgr. Muzorewa, pour leurs attaques contre son parti durant la campagne électorale.

Evoquant l'établissement d'un gouvernement en Rhodésie après les résultats des élections qui se terminent aujourd'hui, le dirigeant de la ZANU-PF a qualifié M. Nkomo de «notre allié naturel».

Bien qu'il n'ait pas précisé les raisons de son séjour au Mozambique, M. Mugabe a déclaré qu'il pourrait «chercher l'aide de nos amis en Afrique, si besoin était».

Selon les observateurs, les partis de MM. Nkomo et Mugabe doivent remporter la plupart des sièges aux élections rhodésiennes.

Surinam: le coup d'Etat des sergents

GEORGETOWN (AFP) — Le Surinam est dirigé depuis lundi par sept sergents et un lieutenant portés au pouvoir par des soldats grévistes. On n'a pour le moment aucune indication sur la tendance politique du nouveau régime qui inquiète ses voisins.

Il y a un an que les sous-officiers de cette ancienne colonie néerlandaise se plaignaient de mauvais traitements et de discriminations de la part de leurs supérieurs, et qu'ils réclamaient le droit de créer un syndicat. Après le refus du gouvernement de M. Henk Arron, 300 des 800 soldats se sont mis en grève, et trois des «meneurs» ont été arrêtés: les sergents Ramon Anton Abrahams, Laurens Eduard Neede et Badresein Sital.

Les trois sergents devaient passer en jugement mardi dernier. Mais lundi matin, les soldats ont pris d'assaut les casernes, les stocks d'armes et de munitions, et les vedettes gardes-côtes, dont les canons ont aussitôt servi à bombarder les postes de police de Paramaribo.

En même temps, les soldats prenaient le contrôle des immeubles officiels, des stations de radio-télévision, et libéraient les trois sergents, qui, avec cinq de leurs compagnons d'armes, siègent à présent au conseil national militaire, le nouveau pouvoir.

Bien que la situation semble normale, le couvre-feu est en vigueur à Paramaribo et les émissions de radio sont soumises à la censure.

Les militaires ont organisé des recherches dans tout le pays afin de retrouver M. Henk Arron et plusieurs autres membres du gouvernement, et ils ont entamé des discussions avec l'un des chefs du Parti national républicain (PNR) et ancien ministre des Finances, M. Eddie Bruma, et avec M. Jaggernauth Lachmon, dirigeant de l'opposition.

Les chefs de l'insurrection sont les sergents Ramon Anton Abrahams, Laurens Eduard Neede et Badresein Sital. Les militaires ont appelé la population du Surinam (350.000 habitants) à «participer à la reconstruction économique, sociale et morale de la nation». On n'a pour le moment aucune indication sur leur tendance politique.

Un nombre indéterminé de personnes sont détenues, dont le ministre de la Justice et de la Police, le ministre des Finances et le chef de la police. Le vice-premier ministre, M. Olton Van Genderen, s'est rendu aux autorités militaires. On ignore si cette reddition constitue une démission officielle du gouvernement de M. Henk Arron.

D'autre part, de sources proches du conseil national militaire, on indique que les États-Unis et les Pays-Bas ont exprimé «leur préoccupation», tandis que la Guyane, les autorités du département français de la Guyane et le Brésil, limitrophes du Surinam, «étudient la situation». Le gouvernement militaire a déjà eu des discussions avec des représentants du gouvernement brésilien, indiquent les mêmes sources.

Enfin, selon des informations en provenance de Caracas, le gouvernement vénézuélien va suspendre toute aide au Surinam, ainsi que les programmes de coopération entre les deux pays. Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, M. Jose Alberto Zambrano Velasco, a annoncé mercredi que son pays va consulter ses partenaires du Pacte andin afin d'adopter une position commune sur la situation au Surinam. Le Congrès vénézuélien a, pour sa part, condamné le coup d'Etat, exprimant son désir de voir rétablir «le régime légal».

La Ligue arabe a renvoyé Tunis et Tripoli dos à dos

TUNIS (AFP) — Le conseil des ministres de la Ligue arabe, qui a terminé ses travaux hier après-midi à Tunis, n'a pas réussi à régler le différend tuniso-libyen qui demeure entier, estiment les observateurs dans la capitale tunisienne.

Cette réunion extraordinaire des ministres arabes des Affaires étrangères s'est tenue pour examiner la plainte de la

Tunisie accusant la Libye d'être responsable de l'agression perpétrée contre Gafsa (sud tunisien) par un commando venu de l'extérieur, ainsi qu'une plainte libyenne sur «l'invasion de la Tunisie par les troupes françaises».

Le conseil de la ligue, voulant apparemment garder la balance égale entre les deux parties arabes en conflit, a évité soigneusement de con-

damner ou de soutenir chacun des deux plaignants.

En renvoyant dos à dos les deux pays voisins, dont le désaccord est d'une ampleur telle qu'il était difficile de lui trouver une solution dans l'immédiat, les ministres arabes ont tenu visiblement à mettre en sourdine le conflit tuniso-libyen pour éviter les clivages au sein du monde arabe.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

La(les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a(ont) demandé le(s) permis suivant(s):

Nom	Adresse	Catégorie
NGUYEN, Van Xenh	1731, St-Denis	Autorisation de spectacles dans le bar avec terrasse
Restaurant Vietnamien	Montréal	1 bar dans théâtre
St-Denis Inc.		
ROTH, Stephen J.	5170, Ch. Côte Ste-Catherine	
The Young Men's and Young Women's Hebrew Association of Montreal	Westmount	
O'LEARY, James P.	17154, Trans Canada Sud	Changement de capacité du bar avec danse/
Pub Shawm Ltée/Shawm's Pub Ltd.	Kirkland	
(Annulation du permis de restaurant)		
PERMIS EXISTANTS		
1 restaurant/1 bar avec danse.		
PRÉVOST, François	1004, Ste-Catherine	2 bars dans théâtre
Spectacundo Inc.	est	
(Changement de titulaire)		
TSONATAKIS, Haridimos	5757, boul. Monk	1 restaurant
(Suite à une vente)	Montréal	
BOYER, Gaston	5018, boul. Décarie	Changement de capacité et autorisation de danse dans le bar/
(Annulation du permis de restaurant)	Montréal	
PERMIS EXISTANTS		
1 restaurant/1 bar		
CARONE, Pietro	2098, Jean Talon	1 restaurant
& Luigi Galante	est	
Montréal		
VAZENOS, Léonidas	5617-23,	2 restaurant/1 bar
Ma Heller's Inc.	Sherbrooke ouest	avec danse
Montréal		
BOUCHARD, Pauline	11529, Victoria	1 épicerie
Pointe-aux-Trembles		
CHIN Lim Jack	100, boul.	2 restaurants/1
Restaurant Loofoo Ltée	St-Laurent	permis de réceptions
Montréal		
PELLETIER, André	7959, St-Michel	1 brasserie avec
94992 Canada Inc.	Montréal	ouvrures musica-
(suite à une vente)		les et autorisation
		d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi.
1 restaurant		
PLAITIS, Ioannis	5347-49, avenue	1 restaurant
Restaurant JEAN Brillant Inc.	Gatineau	
Montréal		
MAH, Hazel Powan	1127A,	1 restaurant
Mah and Quan Restaurant	Ste-Catherine ouest	
Crescent Ltd.	Montréal	
(Suite à une vente)		
NOVELLI, Raffaele	11851, boul.	1 épicerie
"Juan Novelli"	Langelier,	
(Suite à une vente)	Montréal Nord	
DRAKONTAIDIS, Spyridon	51, St-Jacques	1 restaurant/1 bar
94158 Canada Inc.	Montréal	
CARDINAL, Hervé	2380, boul. Hymus	Autorisation n-
Dorval		ous des musica-
		les dans la brasserie
1 épicerie		
FRIEDMAN, Adalbert	5771, avenue	1 épicerie
Pâtisserie et Charcuterie	Victoria	
Bourret Inc./	Montréal	
Bourret Delicatessen and		
lastry Inc.		
WILLIAMSON, Gerald	2660, Jarry est	1 brasserie avec
Brasserie Le Michelois Inc.	Montréal	ouvrures musica-
		les
VAGO, Jean (John)	1455-1459,	Changement de
Nocturno Management Ltd	Crescent	capacité et autori-
Montréal		sation d'exploiter
		le permis de bar
		avec danse en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi.
MARSOLAIS, Pierre	5771, boul. Gouin	Rélocalisation et
Café Pot au Feu (1977) Inc.	ouest	changement de
Montréal		capacité du res-
		taurant/
		Rélocalisation et
		changement de
		capacité du bar
		avec danse.
FRASCADORE, Joseph	1309, St-Zotique est	1 taverne
Club Bajalo Inc.	Montréal	
(Suite à une vente)		
PAQUETTE, Pierre	2880,	Demande addition-
"QUÉBEC TAURIAC"	St-Charles	nelle 1 récep-
(Suite à une vente)	Kirkland	tion de
WAGNER, Léonard	4258, Berr	1 épicerie
(Suite à une vente)	Montréal	
ROMANOFF, John	1550, Ontario est	1 épicerie
93257 Canada Limitée	Montréal	
(Suite à une vente)		
MALKA, Rebecca	4652, boul. Décarie	1 épicerie
Marché Malka Grocery Inc.	Montréal	
(Suite à une vente)		
THERRIEN, Robert	7707, Broadway	1 épicerie
7707, Broadway	LaSalle	
SCAVUZZO, Nicolò	6314, Jean Talon	1 épicerie
"M. Maria & Angelo Scavuzzo"	est	
BRISSON, Jean-Pierre	5505,	1 restaurant/1 bar
Services alimentaires	St-Laurent	
Brisson Inc.	Montréal	
(Suite à une vente)		
DESLAURIERS, Michel	6793, Marquette	1 épicerie
(Suite à une vente)	Montréal	
OLSZYNSKI, Jakob	6235, Henri	1 épicerie
Bourassa ouest		
Ville St-Laurent		
7394, Sherbrooke		
Montréal		
1 restaurant/1 bar		
PROUATAS, Spiridon	4975, Beaubien est	1 brasserie avec
"A. Georgios Kounelakis"	Montréal	ouvrures musica-
(Suite à une vente)		les.
POUFFE, Jean-Guy	855, Mansfield	1 brasserie avec
Brasserie Cannebière Inc.	Montréal	ouvrures musica-
(Changement de titulaire suite au décès de M. Armand Plouffe)		les.
BAZINET, Gérard	189, Dante	1 restaurant
Brasserie Bonaventure Inc.	Montréal	
(Suite à une vente)		
CAPORICCI, Raffaele	228, Bernard ouest	1 épicerie
"A. Luigi FRANCO"	Montréal	
ANDRIANOPOULOS, Dimitrios	12046, Sherbrooke	1 épicerie
GENDRON, André	est	
(Suite à une vente)		
FOLDES, Peter	5675, Monkland	1 épicerie
Boucherie et Charcuterie	Montréal	
Favoni Ltée		
POIRIER, Jean-Paul	2, Le Royer est	1 bar avec danse
Brasserie Le Royer Ltée	Montréal	et spectacles et
		autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi.

Afin d'être valide, toute objection à cette(ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assemblée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRETARE GÉNÉRAL
1 rue Notre-Dame est, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9 Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Société affiliée - Gagne, Vaillancourt & Associés	COURTOIS, ZIRI & ASSOCIÉS Comptables agréés 397 r. rue Laurier Mtl. P.Q. H2V 2K3 273-1535	LAVALLÉE, BÉDARD & CIE Comptables Agréés Pierre Bédard, c.a. Michel Champoux, c.a. 19 ouest, Le Royer - Suite 300 Montréal H2V 1W4 844-1153	RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS Comptables Agréés Montréal, Québec, Ottawa Therford Mines, Hull, Buckingham 17ème étage, Tour de la Bourse Montréal, Québec, H4Z 1G9 (514) 878-2891
AUDET, LAPOINTE & ASSOCIÉS Comptables Agréés Romain Audet, L.S.C.C.A. Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A. Robert Moreau, M.S.C.C.A. Chloé Lapointe, C.A. 50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700 Montréal H2P 2T4 382-3080	DELOITTE, HASKINS & SELLS Comptables Agréés 1, Place Ville-Marie 881-8512 Montréal, Québec H3B 2W3 Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde.	MAHEU, NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS Comptables agréés 2 Complexe Desjardins, bureau 2000 C.P. 153, Montréal H3B 1E8 Tél.: (514) 281-1555 Télex 055-60917	RICHTER, USHER & VINEBERG Comptables agréés Montréal - Toronto Associés - Résidents à Montréal Gael Vineberg, C.A. Howard Gilmour, C.A. Alexandre Caron, C.A. Barry Claman, C.A. Arnold M. Shostak, C.A. David A. Vineberg, C.A. Sara-Ann Goodwin, C.A. Alan Vineberg, C.A. F. René K. Karam, C.A. John J. Sledge, C.A. Yves Tanguay, C.A. Robert A. Vineberg, C.A. Sandra M. Kuzharsky, C.A. Philip M. Mann, C.A. Donald Primack, C.A. Francis K. Ho, C.A.
BERNIER & BISSON Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bission, C.A. 60, St-Jacques, Suite 601 Montréal - 845-0209	DUNWOODY & COMPAGNIE Comptables Agréés 1440, rue Ste-Catherine ouest Suite 910 - 881-9081 Montréal, Québec H3G 1R8 Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde	MacGILLIVRAY & BRUNEAU Comptables Agréés - Chartered Accountants 1155 Dorchester ouest Montréal, P.Q. H3B 3T9 (514) 871-8630 National MacGILLIVRAY & CO. Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde	ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables Agréés 7000, Avenue du Parc, Suite 201 Montréal H3M 1X1 - 274-2797
CHARETTE, FORTIER, HAWEY & CIE TOUCHE ROSS & CIE 1 Place Ville-Marie Montréal - H3B 2A2 861-8531 Montréal Québec Hull Partie intégrante de Touche Ross & Co. avec bureaux à Sydney, Halifax, St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Missis- sauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Kelowna, Langley, St. John's, Grand Rapids, Nagsau, Bahama Islands, Bermuda, Cayman.	ERNST & WHINNEY Comptables Agréés Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, L.Langley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde. 1200, avenue McGill College Suite 1100 Montréal, Québec, H3B 4G7 871-8801	MALLETTE, BENOIT BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS C.P. 95 1, Complexe Desjardins Montréal (Québec) H3B 1B2 (514) 281-1850 Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Magog, Saint-Jérôme, Richmond, Sainte-Agathe-des-Monts, Montmagny, Port-Carrier Société Nationale WARD MALLETTE Représentation Internationale dans 45 pays BINDER DIJKER OTTE & CO.	SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS Comptables Agréés Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles, Saint-Hyacinthe, Coaticook, Matane Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal, Qué. H4Z 1H8 (514) 861-5741 Poissant, Richard et Associés attitré à
CLARKSON, GORDON Comptables Agréés Associés-résidents Montréal - Québec A. Benedetti, C.A. C.C. Biamuti, C.A. C.W. Bissinger, C.A. F.R. Burpee, C.A. M. Camard, C.A. H.M. Caron, C.A. L.J. Carrère, C.A. M.G. Chamberland, C.A. J.P. Desros, C.A. M.M. Dumais, C.A. G. Fricheon, C.A. S.R. Gagné, C.A. R. Gorman, C.A. G. Giroux, C.A. J.P. Gravelle, C.A. A. Lanthier, C.A. R.E. Lavoy, C.A. G. Limoges, C.A. R.J. Masser, C.A. J.D. Morrison, C.A. R.K. Palmer, C.A. R. Peart, C.A. W.J. Smith, C.A. G.S. Wells, C.A.	GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS Comptables Agréés R. Gauvin C. Dumais B. Forget C. Boyer G. Villeneuve J.R. Charette M. Duquette P. Saint-Jean A. Gauthier L. Mahéu 561 Boul. Crémazie est Montréal, H2M 1L8 - 384-1430 38 boul. St-Viateur Rigaud, JOP 1P0 - 458-7526	MESSIER, BOURGEOIS & CIE Comptables agréés 50, Place Crémazie, Suite 1410 Montréal - H2P 2T9 384-7430	THORNE, RIDDELL Comptables Agréés 830 ouest, Boul. Dorchester Montréal, Québec H3B 1W2 Téléphone (514) 866-7351 A l'échelle internationale McLintock Main Lafrentz
COGAM, LANDORI & DUBÉ Comptables Agréés MONTREAL-OTTAWA C. Blatt, C.A. J. Doimik, C.A. S. M. Hopwood, C.A. R. Landori-Hoffmann, C.A. A. Soroka, C.A. I. Tobensien, C.A. J. F. Witkowski, C.A. 3801, rue Jean-Talon ouest suite 214 (514) 731-7881	GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS Société Nationale CAMPBELL SHARP Comptables Agréés 3730 est. boul. Crémazie Montréal, Québec, H2A 1B4 378-5018 715 Carré Victoria Montréal, Québec, H2Y 2J1 845-7211	PETRIE, RAYMOND & CIE. Proulx, D'Orsonnens & Cio Comptables Agréés 1320 Boul. Graham Suite 100 Montréal, H3P 3C8 Tél.: 735-4847	VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Waghuil Boudos, C.A. Jacques R. Chaboulin, C.A. Jacques Jovai, C.A. Louis Bari, C.A. Fari A. Chah, C.A.
COUDRIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés MONTREAL-LAVAL 1320, Boul. Graham Ville Mont-Royal 341-3880	HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés 276 ouest, St-Jacques suite 800 Montréal H2Y 1N3 845-9253 Bureaux: Montréal Repentigny Iles de la Madeleine	PRICE WATERHOUSE & CIE Comptables Agréés 1200 McGill College Montréal, Qué. H3B 2Q4 - 879-0950 Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria	ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE Comptables Agréés MONTREAL - TORONTO 4115 Sherbrooke ouest Westmount, Qué. H3Z 1K9 833-1112

Tito: mieux provisoire

BELGRADE (AFP) — L'état du maréchal Tito s'est légèrement amélioré hier, a-t-on appris de bonne source dans l'après-midi.

Cette nouvelle ne changeait en rien la gravité de l'état de santé du président, âgé de près de 88 ans. Le bulletin médical quotidien publiée à la mi-journée annonçait que la condition du malade était stationnaire par rapport à la veille.

On ignorait l'évolution de l'hémorragie interne révélée mercredi. En revanche on croyait savoir que le maréchal était sorti du coma dans lequel il avait plongé mercredi après-midi.

En tout cas, le patient ne survivait encore hier que grâce à tout un appareillage sophistiqué. Il était toujours branché sur un rein artificiel et placé en milieu stérile pour juguler la pneumonie. Son cœur devait être assisté pour pallier l'arythmie dont il est affecté.

Pour sauver la Turquie

ANKARA (Reuter) — Au début de cette année, la Turquie avait une dette extérieure de 18 milliards de dollars. L'an dernier, le déficit de sa balance commerciale avec l'étranger avoisinait trois milliards de dollars, et rien n'annonce un prochain redressement. Les caisses de l'État sont pratiquement vides, ce qui signifie fatalement que la Turquie devra encore s'endetter, ne serait-ce que pour payer la facture de ses importations de pétrole, sans mentionner l'entretien de son armée qui est supposée assurer la défense du flanc sud-est de l'OTAN contre toute agression du Pacte de Varsovie.

Telle est la situation qui inquiète de plus en plus les pays occidentaux. Plus que jamais la Turquie, qui est limitrophe de l'Iran et de l'Union soviétique, fait figure d'allié stratégique vital. C'est ce qui amène le gouvernement occidental à revoir, dans les délais les plus rapides, les moyens par lesquels ils pourront stabiliser la situation financière de la Turquie. On parle maintenant de l'un des programmes de sauvegarde économique les plus considérables encore jamais mis en œuvre.

D'entre les pays de l'Ouest, c'est l'Allemagne fédérale qui se montre la plus pressée à venir en aide à la Turquie. Le chancelier Helmut Schmidt vient de manifester l'importance qu'il lui attache en désignant son ministre des Finances, M. Hans Matthöffer, pour être son envoyé spécial itinérant en vue de rechercher l'aide des Occidentaux. M. Matthöffer s'est rendu récemment en mission d'enquête en Turquie, et l'on dit dans les milieux bancaires turcs, qu'il s'est montré très réceptif à l'idée que la Turquie reçoive une assistance financière des pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

LES PRÉVOYANTS DU CANADA ASSURANCE GÉNÉRALE

PRENOR ASSEMBLÉE SPÉCIALE

AVIS est, par les présentes, donné aux actionnaires de LES PRÉVOYANTS DU CANADA—ASSURANCE GÉNÉRALE, que une assemblée spéciale des actionnaires de la compagnie sera tenue au siège social de la compagnie, 801 est, rue Sherbrooke, Montréal, le mardi 18 mars 1980, à 10h00 de l'avant-midi,

Cent Soviétiques auraient été tués vendredi à Kaboul

KABOUL (AFP) — Cent soldats soviétiques au moins ont été tués et plus de deux cents autres blessés le vendredi 22 février dernier à Kaboul, lors d'affrontements avec les manifestants anti-soviétiques, dans les quartiers de Jadaï Maiwand et de Shair Nau Park, a-t-on appris de source bien informée dans la capitale afghane.

Du côté afghan, a indiqué la même source, les victimes s'élevaient à 500 morts (dont 250 par balles) et quelque 1.000 blessés. Pour leur part, les blessés soviétiques ont été admis à l'hôpital militaire de Kaboul.

D'autre part, un technicien de la télévision afghane a fait état à New Delhi de nombreuses exécutions et d'arresta-

tions en masse de membres de la communauté chiite afghane, que les autorités de Kaboul accusent d'avoir orchestré les récentes manifestations.

Après les incidents, les troupes soviétiques sont devenues plus rares dans la capitale, (sauf dans le secteur de Karte Parwan, où elles ont leurs quartiers) et les blindés soviétiques ne sont plus présents qu'aux carrefours stratégiques. Selon la même source bien informée à Kaboul, de nombreuses indications, concernant notamment l'acheminement ces derniers jours à Kaboul d'importantes quantités de carburant, laissent à penser que les Soviétiques prévoient un long séjour dans le pays.

Dans la capitale, plus de la moitié des commerçants avaient rouvert leurs portes hier dans une atmosphère de tension et de crainte, une semaine après le début de la grève générale. Une «psychose de peur» s'est installée parmi les commerçants, confrontés au dilemme d'avoir du rouvrir leurs échoppes sous la contrainte des troupes afghanes, alors que les rebelles leur ont intimé l'ordre de rester fermés.

Les quelque journalistes occidentaux encore présents à Kaboul ont été autorisés hier à parcourir Kaboul sous escorte policière. La tension persiste dans la capitale où les sentiments anti-soviétiques restent vifs dans la population, malgré la campagne lancée

par les autorités, notamment contre les «saboteurs pakistans».

Alors que le président Babrak Karmel a affirmé dans une allocution à Radio Kaboul que la situation était normale dans la capitale et dans le reste du pays, (réitérant ses accusations d'ingérence contre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Chine et le Pakistan) plusieurs informations provenant de Kandahar (sud) et de Djellalabad (est) indiquent hier que les rebelles musulmans contrôlent les routes menant à ces villes ainsi que la frontière pakistanaise. De même source, les rebelles arrêtent les autobus, dévalisent les passagers et forcent tous les Afghans mâles à rejoindre la guérilla.

Le président Karmel est devenu inutile après la prise en main par les Soviétiques des rênes du pouvoir afghan à la suite des manifestations de Kaboul, indique le journal indien «The Times of India».

Dans son éditorial, le journal note que M. Karmel n'a pas été aperçu depuis plusieurs jours. «Il devait apparaître à la télévision, en fait c'est une ancienne déclaration qui a été diffusée», écrit-il, ajoutant que le président peut ne pas avoir été remplacé «mais est devenu inutile».

«Les Soviétiques ont dû prendre les rênes du pouvoir et ils ne peuvent, pour cette raison, ni le lui rendre ni le confier à quelqu'un d'autre».

Le journal, qui a pris une position modérée lors de l'intervention soviétique en Afghanistan, indique encore que «les Soviétiques ont été contraints de décréter la loi martiale et qu'ils devront la maintenir pendant longtemps».

Enfin, il se peut que des armes américaines livrées au Pakistan parviennent aux rebelles afghans, a déclaré hier, M. Harold Brown, secrétaire américain à la Défense.

«Il y a des rebelles afghans et des réfugiés afghans qui vont et viennent à travers la frontière et il est fort possible qu'ils reçoivent des armes du Pakistan», a indiqué M. Brown qui parlait devant la commission du budget de la Chambre des représentants.

Le secrétaire à la Défense s'est par ailleurs refusé catégoriquement à démentir ou confirmer la possibilité que la CIA finance la fourniture éventuelle d'armes aux insurgés afghans.



Les rebelles afghans vident de son contenu une jeep de fabrication soviétique tombée en panne près de Hérat, dans l'ouest du pays. (Photolaser AP)

La minorité chiite menacée de génocide

PESHAWAR (AFP) — Les Hazaras, de confession chiite alors que la majorité de l'Afghanistan est peuplée de musulmans sunnites, sont la tribu la plus directement menacée de génocide par les événements d'Afghanistan, a indiqué à l'AFP Jean-Christophe Victor, ancien attaché culturel de France à Kaboul et spécialiste de l'Afghanistan.

Fils de l'explorateur français Paul-Emile Victor, Jean-Christophe Victor vient de passer plusieurs semaines à Kaboul et dans les camps de réfugiés au Pakistan. Selon lui, les chefs hazaras de Kaboul sont extrêmement inquiets du sort futur de leur ethnie, d'environ deux millions de personnes, engagés dans une lutte inégale et sans merci contre les forces gouvernementales et soviétiques.

Plusieurs sources, rappelle-t-on, ont fait état récemment d'exécutions sommaires et d'arrestations massives parmi la communauté chiite, que les autorités de Kaboul accusent d'avoir joué un rôle déterminant dans les dernières manifestations anti-soviétiques.

Selon M. Victor, les gouvernements révolutionnaires successifs de Kaboul ne pouvant réduire la rébellion hazara ont décidé de l'isoler et de la ré-

duire par la famine. Le pays hazara, le Hazarajat, n'a pas de contact avec le reste du pays. Massif montagneux isolé, à l'ouest de Kaboul et au centre du pays, le plateau Hazara est désormais entouré de troupes et de chars qui interdisent d'en sortir ou d'y entrer, a-t-il indiqué.

Se basant sur les témoignages des Hazaras qu'il a rencontrés, M. Victor a indiqué que plus de cents chars gardent le col de l'Unai (à environ 80 km à l'ouest de Kaboul) et que chaque vallée d'accès à cette région est désormais bouclée par l'armée. Peuple pauvre, les Hazaras «mangent en ce moment les semences qu'ils auraient dû employer pour leur plantation de blé du printemps. La guerre civile a désorganisé les travaux agricoles, la famine menace cruellement l'Hazarajat», a-t-il estimé.

Les difficultés auxquelles se heurtent les Hazaras depuis le début de la guerre civile sont d'autre part confirmées par le fait que les arrestations des derniers jours après les émeutes anti-soviétiques sont surtout dirigées contre cette minorité chiite.

Reconnaissables à leurs traits asiatiques (pommettes saillantes, yeux bridés des descendants des hordes mongoles

de Gengis Khan), les Hazaras occupent le bas de l'échelle sociale afghane.

Porte-faix, travailleurs de force, petits commerçants, les Hazaras ont déjà été victimes de plusieurs grandes répressions dans l'histoire de l'Afghanistan.

La dernière en date remonte au début des années trente, quand, après la révolte d'un modeste Hazara, le «Bachai Sakao» (littéralement le «fils du porteur d'eau») qui conquiert éphémèrement le pouvoir à Kaboul, les tribus pashtounes, sous la direction de la dynastie des Nader, matèrent très durement la rébellion. Depuis cette défaite, les Hazaras n'ont jamais véritablement reconquis le terrain perdu et n'ont jamais été associés au pouvoir à Kaboul.

M. Victor a lancé un cri d'alarme pour cette population délaissée. D'autre part, au nom du mouvement philanthropique français «Action internationale contre la faim», M. Victor a distribué 1.500 tentes, 2.000 couvertures et un véhicule utilitaire aux réfugiés afghans au Pakistan. Il espère faire «adopter» quatre camps de réfugiés par des villes françaises «pour soulager les réfugiés d'une partie de leur misère».

Autonomie: les négociations tripartites au coeur du problème

LA HAYE (D'après Reuter et AFP) — La 10e session des négociations tripartites sur l'autonomie palestinienne a pris fin hier près de La Haye sans que l'Égypte et Israël soient apparemment parvenus à rapprocher leurs positions.

A une conférence de presse commune donnée par MM. Yosef Burg, ministre israélien de l'intérieur, Mustapha Khalil, premier ministre égyptien, et Sol Linowitz, chef de la délégation américaine, ce dernier a déclaré que les négociateurs avaient abordé au cours des deux jours d'entretiens «les problèmes les plus fondamentaux et les plus difficiles».

Un communiqué publié ultérieurement indiquait notamment que «dans toute négociation, le moment arrive où l'on aborde le coeur du problème. Nous sommes maintenant parvenus à ce stade».

«Nous discutons maintenant des problèmes les plus fonda-

mentaux et les plus difficiles (...), a dit M. Linowitz. Prié de dire si les États-Unis avaient fait de nouvelles propositions à ses partenaires, l'émissaire du président Carter au Proche-Orient s'est contenté d'indiquer que «chacun de nous a avancé des idées et des propositions: certaines seront probablement adoptées, d'autres non».

Les chefs des délégations égyptienne et israélienne ont par ailleurs clairement exposé leur désaccord au cours de la même conférence de presse.

M. Burg a indiqué que les entretiens de La Haye avaient permis «de nous rapprocher du but à atteindre». Mais il a ajouté qu'Israël ne se considérait pas totalement lié à la date-limite fixée au 26 mai pour la fin des négociations.

«Nous ne participons pas à un 100 mètres chronométré, nous participons à un marathon avec obstacles», a-t-il

dit. M. Khalil est alors intervenu: «Nous avons une légère divergence de vues sur cette question (...) Il est de la plus grande importance qu'un accord soit atteint à cette date», a déclaré le premier ministre égyptien.

Les trois parties se sont mises d'accord pour se retrouver pour une 11e session à la fin du mois de mars en Égypte. Il a également été décidé de créer deux commissions ad hoc chargées de régler les problèmes économiques et légaux «ayant trait à l'établissement d'une administration autonome».

Ces deux comités s'ajoutent à ceux qui sont déjà chargés de définir les modalités d'élection et les compétences du «conseil administratif».

C'est sur ce dernier point que les difficultés principales restent à résoudre après la conférence de La Haye comme avant celle-ci, notent

les observateurs. La réunion de La Haye ne paraît pas en effet avoir comblé le fossé qui sépare israéliens et égyptiens. Les premiers entendent limiter à quelques domaines (agriculture, santé, religion, travail, commerce, industrie et finances, transports et communications, éducation, administration de la justice) les pouvoirs du conseil administratif, tandis que les Égyptiens conçoivent l'autonomie d'une manière plus large, devant conduire en cinq ans les Palestiniens à l'autodétermination.

Pour Israël, cette autonomie ne s'applique qu'aux populations (non compris celle de Jérusalem-Est) et non aux territoires. Les Égyptiens rejettent cette conception qui enlèverait par exemple aux Palestiniens la faculté de contrôler les ressources en eau, vitales pour l'agriculture, et interdit toute ébauche d'État palestinien indépendant.

Les «cinq» rendront compte des crimes «inimaginables» du chah

TEHÉRAN (AFP) — La commission internationale d'enquête verra les otages américains mais chacun ignore à Téhéran quand et quelles seraient les conditions de cette visite, annoncée officiellement comme devant intervenir «hier en fin de soirée», puis confirmée par le bureau du président Abolhassan Bannissadr mais comme devant être organisée «prochainement».

Les quatre membres de la commission, en l'absence du délégué vénézuélien se trouvant provisoirement à Caracas, se taisaient, quant à eux, sur les conditions mêmes de cette visite et si elle se situerait, comme ils l'ont toujours souhaité, dans un strict cadre «humanitaire» ou si elle serait organisée par les autorités iraniennes dans celui de l'audition de témoins à charge des otages américains.

La commission a continué hier de recueillir les griefs du gouvernement iranien contre le chah: les quatre juristes ont passé leur journée à visiter un des palais de l'ex-chah, à s'entretenir avec quelques personnalités proches de l'ancien régime incarcérées à la prison d'Evine, au nord-ouest de Téhéran, avant d'être reçu par le porte-parole du conseil de la révolution, M. Hassan Habibi, et enfin à accueillir dans le hall de leur hôtel un millier de victimes de la Savak venus leur montrer les sévices qu'ils ont subis ou déposer entre leurs mains les dossiers accablants contre l'ex-police politique.

Le vice-président de la commission, M. Mohammed Bedjaoui, d'Algérie, a donné l'assurance formelle que la commission remplira son mandat et que la communauté internationale «saura jusqu'à quel point inimaginable les droits de l'homme ont été violés sur la terre iranienne».

Le diplomate a ajouté que la commission avait été bouleversée par le spectacle auquel elle a assisté.

Les quatre juristes étaient passés de rang en rang pour écouter les doléances des Iraniens. Sur leur passage l'un tendait son moignon, l'autre ouvrait sa chemise pour montrer ses plaies, sortait son oeil de verre ou tendait sa jambe percée d'un énorme trou.

Après le départ de la commission, toutes les victimes sont reparties en autobus vers les hôtels de la ville, où elles sont hébergées.

Le sort des otages qui reste la préoccupation sous-jacente de la commission de l'ONU chargée de mettre un terme à la crise irano-américaine devait être indirectement traité, jeudi soir par le conseil de la révolution. Celui-ci a d'autre part décidé que les prochaines élections législatives prévues pour le 14 mars comprendront deux tours.

Le parlement qui, selon les vœux mêmes de l'ayatollah Khomeiny doit décider seul du sort des otages, ne pourra se réunir que dans six semaines environ et, après avoir mis en place son organisation interne, et n'aborder la question

d'une éventuelle libération des otages que dans une dizaine de semaines.

Selon certains observateurs politiques, l'adoption d'un scrutin à deux tours, devrait permettre à la hiérarchie religieuse et au Parti de la République islamique de jouer, au sein du futur parlement, d'une minorité agissante alors qu'un scrutin à un tour aurait donné l'avantage aux candidats de M. Bannissadr, élu le 25 janvier président de la République avec soixante-quinze pour cent des voix.

Le gouvernement américain a réaffirmé hier que la com-

mission internationale d'enquête avait notamment pour mission d'obtenir «rapidement» la libération des 50 otages américains de Téhéran.

Pour Washington, a déclaré le porte-parole du Département d'État, M. Hodding Carter, cette commission formée par l'ONU a deux tâches principales: «d'une part, enquêter sur le régime de l'ex-chah et, d'autre part, rechercher une solution rapide à la crise irano-américaine. Cette crise a été provoquée par la prise des otages américains et ne pourra donc être résolue avant leur libération», a-t-il dit.

Pliouchtch veut sa mère et sa soeur

MARSEILLE (AFP) — Le mathématicien ukrainien réfugié en France, M. Leonid Pliouchtch, a lancé hier à Marseille une campagne pour que les autorités soviétiques autorisent sa mère et sa soeur, «retenues à Odessa», à le rejoindre.

Le dissident a insisté sur «la précarité de leur situation matérielle et leur avenir incertain». La mère de M. Pliouchtch, cuisinière, est âgée de 65 ans, et sa soeur, infirmière, a dû se convertir en balayeuse dans un parc. Selon le dissident, elles se sont vues refuser, «de façon catégorique et définitive», l'autorisation de venir en France.

«Il est temps qu'on soit bien conscient que le destin des marxistes sincères en URSS est d'aboutir nécessairement dans un asile psychiatrique», a d'autre part déclaré M. Pliouchtch, ajoutant: «S'il est quel'un à Marseille qui soit convaincu que le régime soviétique est progressiste et au service des ouvriers, je le prie d'aller prendre la place de ma mère et de ma soeur, pour que celles-ci viennent travailler à Marseille».

Un «comité de soutien à la famille de M. Pliouchtch» a été créé à Marseille, au nom de Mme Nina Kehayan, militante communiste française et co-auteur de la «Rue du prolétaire rouge», ouvrage sur la société soviétique.

McGill en bref

rédigé et publié par le bureau de relations publiques de l'Université McGill à ses frais

Le nombre d'unilingues francophones qui, en France, en Belgique ou au Québec, utilisent couramment des tournures de phrases telles que «Jean a invité Marie pour danser avec», est trop important pour que l'on puisse conclure en toute certitude que cette construction syntaxique est due uniquement à l'influence d'une autre langue. De plus, selon Marie-Thérèse Vinet, professeur au département de linguistique de McGill, «il est incorrect de dire en anglais "John invited Mary to dance with". Mme Vinet, qui vient de terminer une étude sur *La syntaxe de la langue populaire au Québec et en France* pour le compte de l'Office de la langue française, croit «qu'il ne saurait être question ici d'un anglicisme, mais bien d'une tournure syntaxique propre au parler populaire français».

nerveuses qui commandent au cerveau de bloquer les signaux de la douleur, ces chercheurs ont constaté que sur 10 patients qui s'étaient frotté la main avec un glaçon, huit avaient éprouvé un soulagement très net de leur rage de dent.

ceux qui regrettent amèrement d'avoir manqué le Salon de l'agriculture de cet automne, les étudiants du collège Macdonald proposent d'assister ce week-end à des concours de bovins et d'ovins et de goûter à de bons petits plats. En effet, du vendredi 29 février à 10 heures au dimanche 2 mars à 23 heures, le grand public est invité à se rendre au *Macdonald Royal and Livestock Show*, l'opération portes ouvertes de la faculté d'agriculture de McGill. Tous les départements auront un stand d'exposition et de multiples activités à offrir sans compter les très nombreuses conférences, les projections de films et la soirée populaire du samedi soir. Il convient de noter que la plupart des conférences seront données en français et que les danses carrées seront «callees» dans les deux langues. Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner à: 457-5784.

GRATUIT!

Vendredi 29 février à 19h30: débat entre M.M. William Epstein, conseiller en désarmement auprès du Secrétaire Général des Nations Unies et Robert W. Morrison, de l'Université Carleton: *The Nuclear Power Plant and the Bomb: What Stands Between Them?* Moot Court Room, faculté de droit, 3644 Peel.

les belles soirées

et

matinées

Pour varier vos sorties

Mars 1980	
3 soirées	LE VATICAN: UNE ENTREPRISE MULTINATIONALE? EDP 0986-C - Jean-Guy Vallancourt Jeudi 13, 20 et 27 mars. Frais \$15
3 soirées	LE CHOIX DE PUBLICATIONS POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS EDP 0986-D - Annette Joffe-Woodcock Mercredi 12, 19 et 26 mars. Frais: \$15
3 soirées	ACCROÎTRE SA CRÉATIVITÉ EDP 0986-D (cours-atelier) * Serge Langwin Mardi 11, 18 et 25 mars. Frais: \$25
3 soirées	FREUD ET LES SAGES D'ISRAËL EDP 0986-B - Pierre Pellerin Mercredi 12, 19 et 26 mars. Frais: \$15
3 soirées	UN ITINÉRAIRE DE VACANCES: LA GASPÉSIE ET L'EST DU QUÉBEC EDP 0986-E - Gilles Boileau Mardi 11, 18 et 25 mars. Frais: \$15
6 soirées	LA RELATION PARENTS-ADOLESCENTS: PARENTS EFFICACES EDP 0824-A (cours-atelier) * Micheline Géri-Lajoie Mercredi, du 12 mars au 16 avril. Frais: \$30
6 matinées	ATELIER D'ÉCRITURE EDP 0986-A - Louise Desautels Jeudi, du 13 mars au 17 avril. Frais: \$25
3 soirées	LES FEMMES DANS LES ENTREPRISES: CE MONDE D'HOMMES EDP 0986-F - Francine Harel-Glasson Mardi 11, 18 et 25 mars. Frais: \$15
6 soirées	COMMUNICATION ÉCRITE EDP 0986-E - Gilles Boileau Jeudi, du 13 mars au 17 avril. Frais: \$25
3 soirées	ANALYSE ET MODIFICATION DU COMPORTEMENT: UNE PSYCHOLOGIE CONCRÈTE EDP 0986-I (cours-atelier) * Rose-Marie Charest Mardi 11, 18 et 25 mars. Frais: \$25
3 soirées	CE FASCINANT JAPON EDP 0986-A - Bernard Bernier Jeudi 13, 20 et 27 mars. Frais: \$15
6 matinées	LES MYSTÈRES DU CERVEAU SANS MAUX DE TÊTE EDP 0826-A - Jean Giroux-Gagné Lundi, du 10 mars au 14 avril. Frais: \$25

Brochure disponible Renseignements supplémentaires: Tél: 343-6090

LIEU: Pavillon 2000, sauf exception, 3200, rue Jean-Briant, Montréal. Le numéro de la salle est affiché dans le hall d'entrée où une hôtesses vous attend.

INSCRIPTIONS: Vu la popularité de certaines activités nous vous recommandons de vous inscrire tôt. Le nombre de places est parfois limité, surtout dans les cours-ateliers.

HORAIRE: Soirées de 19h30 à 22h30. Matinées de 13h à 16h. Sauf exception.

REMBOURSEMENTS: Pour les activités de 6 rencontres ou moins, aucun remboursement en cas d'abandon. Pour les autres cas, consultez la brochure.

DEMANDE D'INSCRIPTION

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
1015, rue Jean-Jacques
C.P. 6128 Montréal, Québec
H3C 3J7

Veuillez m'inscrire aux activités:

Activité No.	Frais \$	Nombre de personnes	Total
Activité No.	Frais \$	Nombre de personnes	Total
Nom: _____ Prénom: _____			
Adresse: _____			
Téléphone: _____			

Je paie mon chèque ou mandat à l'ordre de l'Université de Montréal (ne pas envoyer d'argent)

Pour les activités de plus de 15 heures seulement, si vous désirez subir une évaluation et obtenir un bulletin de notes, veuillez cocher «O».

Aucune demande d'attention ne sera acceptée ultérieurement.

Un budget de \$898.5 millions pour Montréal en 1980

Les dépenses augmentent moins que l'inflation



M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de la ville de Montréal.

En présentant un budget pour l'année 1980 de \$898.5 millions, l'administration montréalaise estime que la croissance de ses dépenses, depuis deux ans, est demeurée inférieure à la croissance du taux d'inflation.

«Les dépenses de la ville de Montréal se situent à peu près au même niveau, en termes réels, qu'il y a deux ans, ce qui constitue une performance assez extraordinaire, surtout si

on la compare à celles des autres gouvernements», a déclaré le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre. Depuis qu'il a accédé à la présidence du comité exécutif, les dépenses de la ville de Montréal, ont augmenté d'environ 10% chaque année.

Le second budget de l'administration Drapeau-Lamarre a voulu insister sur les objectifs d'amélioration de la qualité de vie des Montréalais, indispensable complément aux ef-

forts de relance économique entrepris l'année dernière. «Tous nos efforts de relance économique et de renaissance urbaine devront être secondés par une action complémentaire aux chapitres de la culture, de l'esthétique ou de l'environnement en général, si nous voulons donner à nos concitoyens non seulement la possibilité de vivre à Montréal, mais également le désir d'y vivre et de s'épanouir».

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité municipale, les sources de revenus de la ville de Montréal ont changé de telle sorte que ses sources traditionnelles ont accru de leur importance relative.

Ainsi, le revenu de la taxe foncière municipale, augmenté du champ d'impôt foncier scolaire, compte pour 40% des revenus (34% l'an dernier) et rapporte \$358.8 millions. Le revenu de la taxe d'affaires passe de 7.5% à 12% (\$107.9 millions), grâce à la décision du gouvernement québécois de se comporter comme un contribuable semblable à tous les autres.

La taxe d'eau et de services, demeurée inchangée, diminue en importance de 11% à 10% (\$92.1 millions). Le revenu de la ville pour les services rendus à d'autres municipalités ou à des tiers passe de 5 à 6% (\$35.6 millions). L'administration municipale a relevé la plupart de ses tarifs, augmenté le coût des permis, des amendes et des droits municipaux de manière à porter ses revenus à \$112.2 millions. L'importance de cette source de revenu s'accroît de 7.5% à 12.5%.

Les dépenses de la ville de Montréal s'accroissent particulièrement dans les domaines où elle doit contribuer aux dépenses de la Communauté urbaine. La réforme de la fiscalité municipale a privé la CUM des revenus de la surtaxe sur les immeubles évalués à \$100,000 et plus et de la subvention de fonctionnement du gouvernement québécois.

La Communauté doit désormais s'appuyer entièrement sur ses villes membres et a donc, en conséquence, augmenté leurs contributions.

Ainsi, les dépenses de Montréal au chapitre de la sécurité publique passent de 17 à 21% (\$185.6 millions dont \$103.4 millions pour la police). Le transport passe de 11% à 15% (\$131.7 millions dont \$56 millions pour le transport en commun).

Le service de la dette demeure important: 24% environ des dépenses municipales, soit une somme de \$213.1 millions.

L'importance relative des dépenses dans les programmes de récréation et de culture diminue de 7 à 5% (47.5 millions), en aménagement et mise en valeur du territoire de 7 à 6.5% (\$59.9 millions) tandis que les dépenses en hygiène et écologie passent de 4% à 4.5% (\$39.8 millions) et les dépenses en bien-être et santé publique demeurent à 2% (\$27.7 millions). Les dépenses au titre de l'admini-

stration générale, stables à 17.5%, comptent pour \$156.4 millions.

En décrivant les grands traits du budget de 1980, M. Lamarre a en même temps annoncé quelques projets de l'administration municipale que les Montréalais pourront voir. Ainsi, il se propose d'installer dans les rues commerciales 9,434 parcmètres et de créer 44 nouveaux postes de préposés au stationnement mieux connus sous les noms «d'aubergines» ou «d'hommes en vert».

Le Service de la restauration et de la conservation du patrimoine résidentiel disposera d'un budget de \$5.6 millions pour la reconstruction de 2,000 logements et d'une somme de \$4 millions pour la démolition de 3,100 bâtiments. En cette année des Floralies internationales, la ville plantera 7,000 arbres dont 5,000 dans le voisinage des dépotoirs à neige. Elle distribuera dans tous les quartiers environ un million de fleurs.

Budget 1980-Montréal

■ Taxes à caractère foncier-résidences

	1978/79		1980	
	taux	taxes	taux	taxes
Pour une valeur municipale de \$35,000 et scolaire de \$31,500				
impôt municipal	2.27	\$794.50	3.25	\$1,137.50
taxe olympique	0.081	28.35	0.102	35.70
impôt scolaire	1.31	412.65	0.165	51.98
total		\$1,235.50		\$1,225.18
Pour une valeur municipale de \$65,000 et scolaire de \$58,500				
impôt municipal	2.27	\$1,475.50	3.25	\$2,112.50
taxe olympique	0.081	52.65	0.102	66.30
impôt scolaire	1.31	766.35	0.165	96.53
total		\$2,294.50		\$2,275.33
Pour une valeur municipale de \$150,000 et scolaire de \$135,000				
impôt municipal	2.27	\$3,405.00	3.25	\$4,875.00
surtaxe municipale	0.435	217.50	—	—
taxe de la C.U.M.	0.60	300.00	—	—
taxe olympique	0.881	121.50	0.102	153.00
impôt scolaire	1.31	1,768.50	0.165	222.75
total		\$6,204.50		\$5,250.75

Budget 1980-Montréal

■ Taxes à caractère foncier-corporation/commercial

	1978/79		1980	
	taux	taxes	taux	taxes
Pour une valeur municipale de \$35,000 et scolaire de \$31,500				
impôt municipal	2.27	\$794.50	3.25	\$1,137.50
taxe olympique commer.	0.461	161.35	0.608	212.80
impôt scolaire	2.515	792.23	0.165	51.98
total		\$1,748.08		\$1,402.28
Pour une valeur municipale de \$65,000 et scolaire de \$58,500				
impôt municipal	2.27	\$1,475.50	3.25	\$2,112.50
taxe olympique commer.	0.461	299.65	0.608	395.20
impôt scolaire	2.515	1,471.28	0.165	96.53
total		\$3,246.43		\$2,604.23
Pour une valeur municipale de \$150,000 et scolaire de \$135,000				
impôt municipal	2.27	\$17,025.00	3.25	\$24,375.00
surtaxe municipale	0.435	2,827.50	—	—
taxe de la C.U.M.	0.60	2,900.00	—	—
taxe olympique commer.	0.461	3,457.00	0.608	4,560.00
impôt scolaire	2.515	16,976.25	0.165	1,113.75
total		\$44,186.25		\$30,048.75

Budget 1980-Montréal

■ Taxes à caractère foncier-particulier/commercial

	1978/79		1980	
	taux	taxes	taux	taxes
Pour une valeur municipale de \$35,000 et scolaire de \$31,500				
impôt municipal	2.27	\$794.50	3.25	\$1,137.50
taxe olympique commer.	0.461	161.35	0.608	212.80
impôt scolaire	1.315	414.23	0.165	51.98
total		\$1,370.08		\$1,402.28
Pour une valeur municipale de \$65,000 et scolaire de \$58,500				
impôt municipal	2.27	\$1,475.50	3.25	\$2,112.50
taxe olympique commer.	0.461	299.65	0.608	395.20
impôt scolaire	1.315	769.28	0.165	96.53
total		\$2,544.43		\$2,604.23
Pour une valeur municipale de \$150,000 et scolaire de \$135,000				
impôt municipal	2.27	\$3,405.00	3.25	\$4,875.00
surtaxe municipale	0.435	217.50	—	—
taxe de la C.U.M.	0.60	3,900.00	—	—
taxe olympique commer.	0.461	3,457.00	0.608	4,560.00
impôt scolaire	1.315	8,876.25	0.165	1,113.75
surtaxe scolaire	1.20	6,900.00	—	—
total		\$42,986.25		\$30,048.75

Budget 1980-Montréal

■ Taxes d'affaires

	1979	1980
valeur locative	\$5,200	\$6,120
taux	13.75	715
crédit provincial	—	20.13
crédit municipal	—	1,321.96
total	—	(313.96)
	715	(125.58)
		\$882.42
valeur locative	\$12,600	\$14,830
taux	13.75	1,732.50
crédit provincial	—	20.13
crédit municipal	—	\$2,985.28
total	—	(608.50)
	1,732.50	(243.40)
		\$2,133.38
<i>(Le crédit sur la taxe d'affaires n'est accordé qu'aux PME)</i>		
valeur locative	\$72,000	\$84,740
taux	13.75	9,900.00
crédit provincial	—	20.13
crédit municipal	—	17,058.16
total	—	(1,569.210)
valeur locative	\$1,333,230	\$1,569,210
taux	13.75	183,319.13
crédit provincial	—	20.13
crédit municipal	—	315,881.97

Budget 1980-Montréal

■ Changements dans le compte des taxes

(excluant la taxe olympique)

diminution de		
\$0-20	35,824 contribuables	
\$20-50	16,845	
\$50-100	10,018	
\$100 et plus	16,237	
total gagnants	78,924 contribuables	
augmentation de		
\$0-20	32,790	
\$20-50	23,010	
\$50-100	11,802	
\$100 et plus	2,774	
total perdants	70,376 contribuables	

Réactions mitigées de l'opposition

Les partis d'opposition à l'hôtel de ville de Montréal ont tous deux eu des réactions mitigées à l'égard du premier budget de Montréal dans le cadre de la réforme de la fiscalité municipale.

Pour le conseiller du Rassemblement des citoyens de Montréal, M. Michael Fainstat, la réforme de la fiscalité municipale a apporté à Montréal un sursis mais ne l'a pas tiré de son impasse financière.

«Nous avons une administration très malade. La réforme donne seulement un très court sursis» a dit M. Fainstat en rappelant que le service de la dette accaparait 24 pour cent des dépenses de la ville de Montréal auxquels il faut ajouter sa part des dettes de la CUM.

«La réforme n'est seule-

ment qu'un réaménagement comptable. La Ville doit avoir accès à d'autres sources de revenus comme l'impôt sur le revenu des particuliers et des compagnies».

Aux yeux du conseiller du Groupe d'action municipale, M. Nick Auf Der Maur, la croissance des dépenses de la Ville montre clairement qu'elle ne contrôle pas les dépenses de la CUM et en subit les conséquences. «Mais qui contrôle la CUM?» demande le conseiller du GAM en rappelant que la délégation montréalaise a en principe, la majorité des voix à la CUM et à son comité exécutif.

«Nous sommes dans une position difficile. La ville a perdu 200,000 habitants mais nos équipements ont été conçus pour une plus grande population».

L'automobile vice-royale...

QUEBEC (PC) — Le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Jean-Pierre Côté, vient de se commander une limousine Cadillac, modèle 1980, qui coûtera \$30,000 aux contribuables québécois.

L'aide-de-camp du lieutenant-gouverneur vient de faire parvenir une «réquisition» en ce sens au Service général des achats du gouvernement, en précisant les caractéristiques que devra comporter l'automobile vice-royale.

Ces caractéristiques sont une suspension renforcée, un coffre arrière à déverrouillage automatique, une vitre auto-

matique entre la banquette du chauffeur et celle des passagers, un différentiel autobloquant, un volant télescopique inclinable et des essuie-glace à cycle réglable.

Le véhicule de M. Côté devra également comporter, selon la demande écrite, l'équipement radio-téléphone et les «autres gadgets normalement installés sur les voitures de ministres».

Une vérification auprès d'un vendeur d'automobiles de la région de Québec a permis d'établir à \$30,000 au détail la valeur du véhicule ainsi équipé.

Opposition extra-parlementaire

La GRC a transmis des rapports préliminaires

OTTAWA (d'après CP) — Les services de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada ont transmis, en 1971, les noms de fonctionnaire soupçonnés de faire partie de ce qui a été appelé «l'opposition extra-parlementaire» à quatre services de renseignement étrangers, même s'ils savaient que ces rapports n'étaient pas concluants et surtout, qu'ils étaient préliminaires.

L'ancien directeur des services de sécurité de la GRC, M. John Starnes, a avoué qu'il ignorait ce que ces agences étrangères avaient fait des renseignements ainsi fournis, lors de son témoignage devant la commission d'enquête

McDonald, rendu en 1978 et 1979.

Ce n'est qu'hier, à Ottawa, que la commission a publié une transcription fort épurée du témoignage de celui qui a dirigé les agents secrets de la GRC entre 1970 et 1973.

La commission McDonald n'a pas publié les noms des quatre agences, mais une des allusions contenues dans les transcriptions laisse croire que le service de renseignement néerlandais est au nombre.

En 1971, M. Jean-Pierre Goyer qui était alors solliciteur général a publié une «liste noire» de 21 fonctionnaires qu'il soupçonnait de faire partie de l'opposition extra-

parlementaire. Certains de ces fonctionnaires ont intenté des poursuites judiciaires en apprenant que leur nom figurait sur cette liste. D'autres sont toujours à l'emploi du gouvernement fédéral, et occupent toujours des postes importants.

Selon le témoignage de M. Starnes, le Conseil Privé avait demandé à la GRC de faire enquête sur une série de fuites de renseignements provenant de la fonction publique. La police fédérale a répondu à M. Goyer en lui soumettant un rapport de 32 pages décrivant certains fonctionnaires comme des «vrais révolutionnaires voués à la réalisation à long terme de la révolution socialiste».

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
288 est. St-Paul, Vieux Montréal

VERMETTE, DUNTON, CIACCIA, RUSKO, DE WEVER & SAINTONGE
Avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1K1
Téléphone: (514) 885-8743
Clément Vermette, c.r. / James W. Dunton
John Ciaccia, M.A.N. / M.P.J. Rusko, c.r.
Marc De Wever / Jean-Pierre Saintonge
Michel Caron / Marc Charbonneau
Robert Caron / Emilian Brail, c.r. — conseil

Jacques Brossard
l'accession à la souveraineté et le cas du Québec
à l'intention de tous ceux, favorables ou non à l'indépendance, qui se soucient de l'évolution politique du Québec et du Canada.
800 pages, \$11.00 — en librairie

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél.: 343-6321/6325

Chez nous tout le monde grandit

Dans plus de 500 écoles publiques de l'île de Montréal, françaises ou anglaises, catholiques ou protestantes, nous offrons des programmes et des services qui répondent aux besoins de tous.

Nous mettons à la disposition de votre enfant une grande diversité de services avec un personnel, enseignant et non-enseignant, hautement qualifié. Voici quelques-uns des programmes et des services que nous offrons:

- Une bonne formation en langue maternelle
- D'excellents programmes pour l'enseignement de la langue seconde
- La gamme complète des programmes de mathématiques et de sciences dispensés par des enseignants spécialisés qui disposent, au niveau secondaire, de laboratoires bien équipés
- Des programmes d'arts plastiques et de musique aux niveaux élémentaire et secondaire
- Une grande variété de programmes d'enseignement professionnels ainsi que des ateliers bien équipés
- Des programmes d'éducation physique et d'excellents équipements surtout au niveau secondaire
- Une politique qui vise à inciter les élèves à développer de bonnes habitudes en alimentation tout en offrant dans les écoles des aliments sains à prix modique
- Des activités parascolaires
- Des initiatives spéciales à l'intention des élèves de milieux défavorisés
- Des classes d'accueil réservées aux élèves en voie d'intégration à l'école française
- Des services à l'enfance handicapée ainsi que des conseillers en orientation, des psychologues, des travailleurs sociaux et des services de santé.

Si vous avez l'intention d'inscrire votre enfant à une des écoles des huit commissions scolaires de l'île de Montréal, surveillez les annonces des commissions scolaires:

1. La Commission des écoles catholiques de Montréal
2. Le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal
3. La Commission scolaire Jérôme-Le Royer
4. La Commission scolaire Bolduc-Carrière
5. La Commission scolaire Sault-Saint-Louis
6. La Commission scolaire de Lakeshore
7. La Commission scolaire Sainte-Croix
8. La Commission des écoles catholiques de Verdun

Publié conjointement par:
en collaboration avec le Conseil scolaire de l'île de Montréal.

L'Ontario et l'Alberta se réconcilient

par Patricia Dumas

TORONTO — A moins de deux semaines des élections fédérales, alors que l'ouest crie encore son alignement du pouvoir central, le ministre ontarien de l'Industrie et du Tourisme, M. Larry Grossman, se rend en Alberta pour porter un message de réconciliation et d'interrelations entre les différentes régions du pays. Selon M. Ted Ball, l'organisateur du voyage de M. Grossman, les résultats des démarches du ministre démontrent, dans quelques mois, si « la raison d'être du Canada existe effectivement ».

« Si nous ne réussissons pas à développer les liens interprovinciaux, il ne restera plus qu'à rationaliser les relations nord-sud. » Présentement l'Ontario exporte 50% de ses produits manufacturiers et 80% de ceux-ci vers les États-Unis. Les nouveaux projets énergétiques canadiens représentent cependant des milliards de dollars en marchés possibles. Selon le ministère de l'Industrie de l'Ontario, ces

marchés représentent un minimum de \$91 milliards au cours de la prochaine décennie dont \$32 milliards en énergie électrique, donc intéressant particulièrement le Québec qui s'est spécialisé dans ce domaine. Des estimés plus audacieux prévoient des développements énergétiques au Canada de près de \$120 milliards.

Tout en portant son message de réconciliation, M. Grossman fait certains *mea culpa*, à l'endroit du Québec entre autres. Il reconnaît que c'était une erreur d'avoir accordé un contrat pour des véhicules de transport en commun à la compagnie ontarienne Hawker Siddeley alors que la compagnie québécoise Bombardier avait fait une soumission moins élevée. Maintenant, la politique ontarienne est d'accorder une marge préférentielle de 10% à tous les produits canadiens, sans faire d'exceptions particulières pour l'Ontario, en espérant que les autres provinces feront de même.

M. Grossman avait cepen-

dant certaines propositions précises à faire à son homologue albertain, M. Hugh Planché, qu'il recontraît mercredi soir. Partant du fait que l'Alberta veut diversifier ses industries et qu'elle voudrait se spécialiser dans la recherche médicale, M. Grossman offre le marché ontarien aux produits médicaux albertains. Présentement l'Ontario importe entre 70% et 75% des équipements et produits médicaux des États-Unis. Les produits albertains équivalents obtiendraient une marge préférentielle de 10%.

M. Hugh Planché a été rendu célèbre en Ontario l'automne dernier par la déclaration qu'il a faite lors de sa nomination au poste de ministre. M. Planché promettait alors d'offrir des prix spéciaux en énergie à toutes les compagnies ontariennes qui seraient intéressées à venir s'installer en Alberta.

Selon le chef de cabinet de M. Planché, M. Jeff Proudfoot, la rencontre des deux ministres n'est qu'une visite de courtoisie qui a été organisée

très rapidement à la demande de M. Grossman. M. Proudfoot souligne que l'Alberta est avant tout une province de libre entreprise où les contrats vont aux meilleures soumissions. Quant au développement de l'industrie médicale, ce n'est encore qu'à l'état de projet, et les propositions ontariennes, s'il y en a, devront s'accompagner d'engagements substantiels avant d'impressionner les Albertains. Il rappelle qu'on ne change pas souvent le cours des choses au cours d'un premier dîner et qu'il « faudra des négociations sérieuses de part et d'autre avant que les politiques soient changées ».

Le ministre ontarien visitait aussi les nouveaux développements énergétiques de Cold Lake et de All Sand, projets respectivement de \$7 et \$10 milliards. Il voudrait obtenir le plus possible de contrats d'équipement lourd. Il rappelle que pour le projet Syncrude, projet de \$1,8 milliard, 40% de l'équipement avait été acheté sur les marchés internationaux, 27% en Alberta, 25% en Ontario et

8% dans le reste du Canada. Il voudrait convaincre les hommes d'affaires et surtout les politiciens albertains qu'il se serait avantageux pour le Canada d'augmenter les pourcentages d'achats à l'intérieur du Canada, ce qui créerait des milliers d'emplois dans les provinces industrialisées et permettrait à plusieurs secteurs manufacturiers du pays de devenir compétitifs sur les marchés internationaux.

M. Grossman fait un parallèle entre le boom minier des années 1940 et 1950 alors qu'on avait acheté la plus grande partie de l'équipement sur les marchés européens et américains. Ces achats ont permis à ces pays étrangers de créer des milliers d'emplois et leur a donné des avantages énormes dans le domaine de la recherche et du développement. C'est maintenant au tour du Canada. M. Grossman termine son voyage aujourd'hui par un discours devant la Chambre de commerce d'Edmonton. Le discours s'intitule: « La prochaine décennie: réconciliation ou confrontation ».

La CEQ lave son linge sale en famille

QUÉBEC (PC) — Le Conseil général de la CEQ, l'instance suprême entre les congrès, tiendra aujourd'hui à Québec un débat qui risque d'être tumultueux autour des résultats de la dernière négociation.

Au lendemain de ces négociations, la dissidence a atteint un tel degré parmi les enseignants CEQ des commissions scolaires que le président de la centrale, M. Robert Gaulin, a jugé utile hier de rappeler ses troupes à l'ordre, soulignant qu'il fallait avant tout préserver l'unité interne.

Le débat d'aujourd'hui, qui se fera sans la présence des journalistes, permettra aux représentants des syndicats d'établir leurs griefs à l'endroit des négociateurs et d'exprimer leur mécontentement vis-à-vis du règlement négocié.

Lors du vote des enseignants sur l'entente de principe intervenue le 11 février, 12 des 44 syndicats de la CEQ avaient rejeté les termes de l'entente. Ainsi, environ 20% des syndicats, selon une évaluation obtenue à la CEQ, n'ont pas pris la tournure des négociations et plusieurs auraient même crié à la « trahison », en blâmant et les négociateurs et les instances de la centrale qui recommandaient l'acceptation des offres patronales.

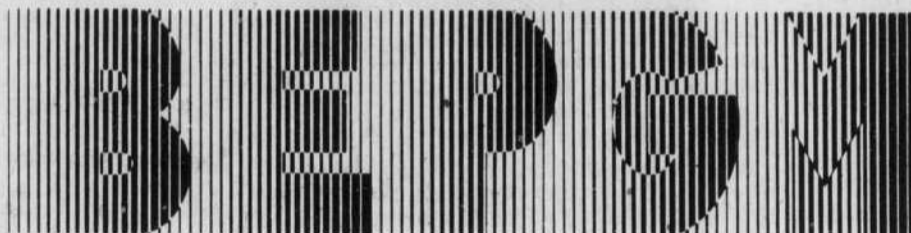
Dans son allocution d'ouverture, hier matin, devant les quelque 250 délégués du Con-

seil général, M. Gaulin s'est porté à la défense du coordonnateur des négociations pour la CEQ, M. André Therrien, « dont l'intégrité, le dévouement, le militantisme, le jugement, la loyauté et le respect des mandats syndicaux n'ont jamais fait défaut et ne peuvent être mis en doute par qui que ce soit ».

« Il est urgent pour un homme qui s'est dévoué pendant des années à la cause des travailleurs de la CEQ et qui a refusé plusieurs fois des emplois de l'autre côté de la clôture de voir sa réputation attaquée, de se faire accuser de travailler pour les intérêts du PQ », a ajouté M. Gaulin.

Le président de la CEQ s'attendait hier à ce que le débat d'aujourd'hui soit dur. Il a ajouté que les dissidents devaient se faire entendre, que cela était utile, mais qu'il ne fallait quand même pas « transformer en drame national collectif certains problèmes majeurs ». Selon lui, la situation peut être grave, mais certainement pas catastrophique.

Les enseignants ont intérêt à éviter une scission au sein de leur centrale, comme le leur a rappelé M. Gaulin. « Nous allons vivre des événements déterminants pour notre vie syndicale », a-t-il dit. Selon lui, le contexte économique, voir la crise qui frappe plus fort chaque jour, menace l'existence même des organisations syndicales.



BUREAU DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL

Le 9 juin 1980, il y aura des élections scolaires. Ce jour-là, tout électeur qualifié du Bureau des écoles protestantes du grand Montréal aura le droit de voter pour élire un des quinze commissaires. Le territoire sous la juridiction du BEPGM recouvre celui des six commissions catholiques romaines sur l'île de Montréal. À partir du premier jusqu'au huit mars, des recenseurs qui représenteront le BEPGM et une des commissions scolaires catholiques feront un recensement de porte-à-porte (sauf dans la cité de LaSalle où on a obtenu les renseignements nécessaires aux bureaux municipaux) afin d'obtenir pour les listes électorales les noms des électeurs qui devraient y être inscrits. Un avis prochain fournira les détails sur une période de révision qui permettra des corrections, s'il y a lieu, après que la liste électorale soit publiée le 1er avril.



Les élections dans toutes les commissions scolaires de l'île de Montréal

Le 9 juin 1980 sera jour d'élections scolaires pour les résidents de l'île de Montréal. Ce jour-là, environ 1,000,000 d'électeurs pourront participer au choix des commissaires d'écoles de l'une ou l'autre des huit commissions scolaires de l'île.

Ces commissions scolaires ont, ensemble, un budget qui excède \$700 millions et reçoivent dans plus de 500 écoles environ 250,000 élèves.

Le recensement et la liste électorale

Entre le 1er et le 8 mars, chacune des commissions scolaires procédera à un recensement de porte-à-porte sur son territoire dans le but d'établir sa liste électorale (sauf à Ville LaSalle où la liste a été établie sur la base du recensement municipal).

Les recenseurs porteront un insigne d'identification. Ils vous demanderont, entre autres, si vous êtes citoyen canadien, si vous avez 18 ans ou plus et si vous habitez le secteur recensé. Il est dans votre intérêt de répondre à leurs questions car, autrement, les recenseurs ne pourront pas inscrire votre nom sur la liste électorale.

Si vous êtes catholique, votre nom sera inscrit sur la liste de la commission scolaire catholique de votre territoire et si vous êtes protestant, sur la liste de la commission scolaire protestante qui recouvre le même territoire. Si vous n'êtes ni catholique, ni protestant, vous avez le choix d'être inscrit sur l'une ou l'autre liste.

Affichage de la liste électorale

Une copie de la liste électorale sera affichée pendant les deux premières semaines d'avril aux endroits dont la liste sera publiée dans les journaux.

Révision de la liste électorale

Vérifiez la liste électorale. Si votre nom n'y est pas ou s'il y a erreur, il vous sera loisible pendant les deux premières semaines d'avril, de demander des corrections à cette liste. Les commissions scolaires de l'île feront paraître des annonces pour vous informer des dates précises de la révision et de la procédure à suivre.

La journée des élections, le 9 juin

Et surtout... n'oubliez pas d'aller voter le 9 juin. C'est l'occasion pour vous de choisir un commissaire responsable de l'éducation des enfants de votre quartier.

Un message des présidents d'élection des huit commissions scolaires de l'île de Montréal.

- La Commission des écoles catholiques de Montréal - 255-8471
- Le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal - 486-1122
- La Commission des écoles catholiques de Verdun - 769-2771
- La Commission scolaire Jérôme-LeRoy - 642-1620 ou 642-9520
- La Commission scolaire Baldwin-Cartier - 695-5212
- La Commission scolaire Sainte-Croix - 748-6991
- La Commission scolaire de Lakeshore - 695-5212
- La Commission scolaire du Sault-Saint-Louis - 364-4826

DESCRIPTION DES 15 QUARTIERS ÉLECTORAUX DU BEPGM

Quartier no 1 - Lachine - Dorval

- a. La cité de Lachine à partir de la 10^{ème} avenue, ouest, inclusivement.
- b. La cité de Dorval, à l'exception des lots originaux 65 à 83 inclus et lots originaux 87 à 93 inclus, tels que contenus dans le cadastre de la Paroisse de Pointe-Claire, le tout faisant partie du territoire de la Commission scolaire du Lakeshore.

Quartier no 2 - LaSalle - Lachine

- a. La cité de LaSalle.
- b. La partie sud-est de la cité de Lachine, des avenues George V et 1^{ère} avenue jusqu'à la 9^{ème} avenue ouest. De plus, les rues transversales, portant les numéros civiques de D à 900, des rues Provost, Sherbrooke, Saint-Antoine, Victoria, Notre-Dame, Saint-Louis, Saint-Joseph, et William MacDonald, des deux côtés.

Quartier no 3 - Verdun et une partie de Montréal

- a. Ville de Verdun.
- b. Le quartier 40 de Montréal - Saint-Paul.

Quartier no 4 - Westmount et une partie de Montréal

- a. Cité de Westmount.
- b. Le quartier 42 de Montréal - Saint-Henri.
- c. Le quartier 25 de Montréal - Sainte-Cunégonde.
- d. La portion du quartier 47 de Montréal au nord de la cité de Westmount limitée à l'ouest par les 2 côtés de la rue Circle, de l'avenue Iona, et de l'avenue Lemieux; au nord, par les 2 côtés de l'avenue Lacombe, de l'avenue Lemieux au chemin de la Côte-des-Neiges, les 2 côtés du chemin de la Côte-des-Neiges, en direction sud, à partir des nos 5345 et 5368 jusqu'au chemin de la Reine-Marie, au sud du chemin de la Reine-Marie, en ligne directe jusqu'à l'avenue Oakland à la limite de Westmount.

Quartier no 5 - Centre de N.D.G.

La partie du quartier 43 de Montréal, limitée à l'ouest par les deux côtés du boulevard Cavendish; au sud par le canal Lachine, au nord par le côté sud du chemin Côte-Saint-Luc, à partir du boulevard Cavendish à l'est jusqu'à l'avenue MacDonald, alors vers le nord sur l'avenue MacDonald, le côté est seulement, jusqu'à l'avenue Isabella; vers l'est sur l'avenue Isabella, les deux côtés, jusqu'à l'avenue Lemieux; à l'est par, mais non incluant l'avenue Lemieux, et par une ligne du sud de l'avenue Lemieux jusqu'à un point près de la jonction de l'avenue Iona et le chemin Circle, alors vers l'ouest et le sud, longéant mais non incluant le chemin Circle, et continuant jusqu'à la limite de Westmount, et alors par les limites de l'ouest de Westmount et du quartier 42 de Montréal - Saint-Henri.

Quartier no 6 - N.D.G. ouest - Montréal-ouest - Ville Saint-Pierre

- a. Ville Saint-Pierre.
- b. Ville de Montréal-ouest.
- c. Le quartier 43 de Montréal s'étendant des limites de Montréal-ouest, à l'est, mais ne comprenant pas le boulevard Cavendish, au nord des limites de la cité Côte-Saint-Luc et au sud des limites de Ville LaSalle.

Quartier no 7 - Cité de Côte-Saint-Luc

La cité de Côte-Saint-Luc, à l'exception de la portion longéant le côté est de la ville de Hampstead, soit le côté ouest de l'avenue MacDonald, de l'avenue Dupuis au nord, nos civiques 550-552. L'avenue Dupuis au coin sud-ouest de MacDonald et Dupuis jusqu'au côté nord seulement de la rue Aumont direction sud. Aussi la portion de Côte-Saint-Luc, au nord de Hampstead, à savoir les cadastres nos 45-1 à 45-9 inclus, à l'est du boulevard Décarie, les cadastres nos 45-10 à 45-27, plus une partie du no 45, à l'ouest du boulevard Décarie, jusqu'à l'avenue Clanranald, ainsi que la partie verticale portant le numéro de cadastre 75-1.

Quartier no 8 - Hampstead - une partie de Snowdon - une partie de Côte-des-Neiges

- a. La ville de Hampstead.
- b. La portion du quartier 47 de Montréal - Mont-Royal, au nord de, mais en excluant l'avenue Isabella, vers l'est de l'avenue MacDonald à l'avenue Lemieux, et de l'avenue Lemieux en direction est, et en excluant l'avenue Lacombe jusqu'aux 2 côtés de l'avenue Louis-Colin, vers le nord, en excluant l'avenue Willowdale vers l'est jusqu'à l'avenue Darlington, puis, vers le nord, les 2 côtés de l'avenue Darlington jusqu'à Jean-Talon qui est la limite nord du quartier.
- c. La portion de la cité de Côte-Saint-Luc, longéant le côté est de la ville de Hampstead, à savoir le côté ouest de l'avenue MacDonald, de l'avenue Dupuis au nord des nos civiques 550-552, au coin sud-ouest des rues MacDonald et Dupuis, et au sud du côté nord de la rue Aumont. Aussi, la portion de Côte-Saint-Luc au nord de la ville de Hampstead, à savoir cadastres nos 45-1 à 45-9 inclus, à l'est du boulevard Décarie, cadastre nos 45-10 à 45-27 inclus, plus la partie 45, à l'ouest du boulevard Décarie, jusqu'à l'avenue Clanranald, et la partie verticale du cadastre 75-1.

Quartier no 9 - Mont-Royal - une partie d'Outremont et une partie de Montréal

- a. La ville de Mont-Royal.
- b. La cité d'Outremont, moins la partie est, formée par les avenues Querbes et Durocher et le côté ouest de la rue Hutchison.
- c. Le quartier 47 de Montréal - Mont-Royal - la partie au nord de Jean-Talon jusqu'à la limite de la ville de Mont-Royal et la portion au nord du quartier no 8 ainsi que la portion au nord de la ville de Hampstead et à l'est de la cité de Côte-Saint-Luc.
- d. La portion du quartier 47 de Montréal - Mont-Royal qui s'étend de la limite ouest de la cité d'Outremont à l'ouest vers, mais sans inclure l'avenue Darlington, au sud, mais sans inclure l'avenue Louis-Colin jusqu'au chemin de la Côte-des-Neiges en direction sud, mais sans inclure le chemin de la Côte-des-Neiges jusqu'à la limite de la cité de Westmount. La limite sud est de la rue Rembrandt.

Quartier no 10 - Cité de Saint-Laurent

La cité de Saint-Laurent, moins la portion ouest allant du boulevard Pitfield ouest, composé des lots originaux suivants: 127 à 136 inclus, 137-1 et 137-2, 138-1 à 138-7 inclus et 139, 84 et 85, 141 à 157 inclus, 169 et 170, 173 à 176 inclus et 178 à 181 inclus. En excluant la portion de l'aéroport international de Montréal, au nord de Côte-Vertu entre le boulevard Pitfield à l'est et la limite est de la cité de Dorval à l'ouest. En excluant la portion est, entre la voie ferrée du CN vers l'est à l'autoroute des Laurentides et au nord du boulevard métropolitain jusqu'au point où la voie ferrée du CN rencontre les limites de la cité de Saint-Laurent.

Quartier no 11 - Nord-ouest

- a. La partie de la cité de Pierrefonds, incluse dans le territoire du BEPGM à savoir les lots originaux 1 à 35 inclus, le lot original 37, le lot original 47, les lots originaux 50 à 148 inclus et l'île Barwick, qui font tous partie du cadastre de la Paroisse de Ste-Genevieve.
- b. La partie de la ville de Dollard-des-Ormeaux, incluse dans le territoire du BEPGM, à savoir les lots originaux 284 à 289 inclus du cadastre de la Paroisse de Dollard-des-Ormeaux et les lots originaux partie 33, partie 34 et partie 35 du cadastre de la paroisse de Ste-Genevieve.
- c. Ville de Roxboro.
- d. La partie ouest de la cité de Saint-Laurent, de l'ouest du boulevard Pitfield, composé des lots originaux suivants: 127 à 136 inclus, 137-1 et 137-2, 138-1 à 138-7 inclus, et 139, 84 et 85, 141 à 157 inclus, 169 et 170, 173 à 176 inclus, et 178 à 181 inclus. Plus la portion de l'aéroport international de Montréal située au nord de Côte-Vertu entre le boulevard Pitfield à l'est et la limite est de la cité de Dorval à l'ouest.

Quartier no 12 - Montréal - Ahuntsic

- a. Le quartier 79 de Montréal - Saraguay.
- b. Le quartier 71 de Montréal - Ahuntsic.
- c. Le quartier 68 de Montréal - Villery.
- d. La cité de Montréal-Nord.
- e. La partie est de la cité de Saint-Laurent, comprise entre la voie ferrée du CN vers l'est à l'autoroute des Laurentides, et au nord du boulevard Métropolitain jusqu'au point où la voie ferrée du CN rencontre les limites de la cité de Saint-Laurent.

Quartier no 13 - Park Extension - Montréal

- a. Le quartier 58 de Montréal - Saint-Jean.
- b. Le quartier 52 de Montréal - Laurier.
- c. Le quartier 53 de Montréal - Saint-Denis.
- d. Le quartier 56 de Montréal - Saint-Michel.
- e. Le quartier 61 de Montréal - Saint-Edouard.
- f. La partie est de la cité d'Outremont formée des 2 côtés de l'avenue Querbes, de l'avenue Durocher et du côté ouest de la rue Hutchison.

Quartier no 14 - Montréal - Centre

- a. Le quartier 24 de Montréal - Saint-Gabriel.
- b. Le quartier 26 de Montréal - Saint-André.
- c. Le quartier 13 de Montréal - Saint-Joseph.
- d. Le quartier 12 de Montréal - Sainte-Anne.
- e. Le quartier 4 de Montréal - Saint-Georges.
- f. Le quartier 17 de Montréal - Saint-Laurent.
- g. Le quartier 19 de Montréal - Crémazie.
- h. Le quartier 11 de Montréal - Ville-Marie.
- i. Le quartier 28 de Montréal - Saint-Louis.
- j. Le quartier 50 de Montréal - Saint-Jean-Baptiste.
- k. Le quartier 29 de Montréal - Lafontaine.
- l. Le quartier 20 de Montréal - Saint-Jacques.
- m. Le quartier 21 de Montréal - Bourget.
- n. Le quartier 22 de Montréal - Papineau.

Quartier no 15 - Est de Montréal

- a. La cité de Saint-Léonard.
- b. La ville d'Anjou.
- c. La ville de Montréal-est.
- d. La cité de Pointe-aux-Trembles.
- e. Le quartier 85 de Montréal - Rivière-des-Prairies.
- f. Le quartier 33 de Montréal - Mercier.
- g. Le quartier 33 de Montréal - Maisonneuve.
- h. Le quartier 65 de Montréal - Rosemont.
- i. Le quartier 63 de Montréal - Montcalm.
- j. Le quartier 77 de Montréal - Nord de Saint-Michel.
- k. Le quartier 54 de Montréal - DeLorimier.
- l. Le quartier 30 de Montréal - Saint-Eusèbe.
- m. Le quartier 31 de Montréal - Préfontaine.
- n. Le quartier 23 de Montréal - Sainte-Marie.
- o. Le quartier 32 de Montréal - Hochelaga.

Celui qui requiert d'autres renseignements pourra téléphoner à notre Centre d'élection, 4041, Avenue Old Orchard, Montréal, 486-1122.

W.G.S. Stafford
Président d'élection

La place de Clark à la tête du PC

FAIT exceptionnel dans l'histoire souvent malheureuse de leur parti, les conservateurs ont décidé après la défaite du 18 février d'opter pour la maturité, de laisser leurs couteaux au vestiaire et d'appuyer leur chef. Une telle sagesse est si rare dans cette formation qu'il convient de la signaler et de l'en féliciter. D'ordinaire, les hommes et les femmes du PC subissent l'échec avec amertume, consacrant plus d'énergie aux luttes intestines qu'aux travaux de reconstruction. Cette fois, les déclarations faites à l'issue de la réunion du groupe parlementaire, mercredi à Ottawa, sont empreintes de sérénité et de dignité. Certes, les députés réélus et les candidats défaits reconnaissent qu'un tel revers est douloureux pour un Parti qui n'exerce le pouvoir que depuis quelques mois après en avoir été éloigné durant 16 ans. Mais tous ont réitéré leur confiance au leader qui, dans la soirée du 18, leur avait déjà donné l'exemple du courage. Quelques jours avant la fin de la campagne, des allusions obliques à l'image brouillée et au leadership affaibli du chef s'étaient répandues parmi les conservateurs. On pouvait craindre le pire. Ils se sont ressaisis. Le réalisme le plus élémentaire leur commande en effet de soutenir Joe Clark, de raffermir les rangs, d'étoffer leurs programmes et de préparer la prochaine ronde.

Les raisons sont nombreuses qui militent en faveur de l'unité nécessaire et de la confiance réitérée au jeune chef. Élu à la direction du PC en février 1976 au terme d'un congrès dont nul n'avait prédit qu'il sortirait vainqueur, M. Clark a réussi à imposer dans son groupe une autorité fragile mais réelle, à se faire connaître dans les deux langues partout au pays et à rassembler une équipe digne de confiance. Il lui aura fallu un peu moins de trois ans pour mener celle-ci au pouvoir. Il est vrai que son adversaire libéral en mai dernier avait lui-même contribué à sa défaite, mais il reste que les conservateurs ont su en profiter. On connaît la suite: les omissions, les maladresses et les erreurs, signes extérieurs d'un leadership insuffisant, ont entraîné la perte de ce jeune gouvernement. M. Clark en porte largement la responsabilité. Mais il n'est pas le seul en cause: son collègue des Finances, M. Crosbie, et ses conseillers en stratégie parlementaire ont poussé le premier ministre à braquer l'opposition en décembre en présentant un budget irréaliste et inopportun.

A 40 ans, M. Clark a tout son temps pour refaire ses forces et raffiner ses méthodes avant les prochaines élections. On a dit avec raison qu'il devait apprendre beaucoup de choses en politique; mais ce n'est pas là le plus important. Ce qui compte davantage pour lui, c'est la maturité qui, outre l'expérience, confère à l'homme politique les qualités sans lesquelles son leadership manque d'authenticité. Durant ces quelques années, le chef conservateur pourra en outre s'employer à mieux définir et à enrichir la conception qu'il se fait de l'avenir canadien, sa vision des rapports entre les deux grandes sociétés culturelles et linguistiques, ses idées touchant les changements de structure auxquels le pays doit consentir. Il aura encore tout son temps pour acquiescer sur la gestion de l'économie, la fonction des entreprises d'Etat, la notion de développement des idées plus claires et une expérience plus concrète. Sur divers problèmes, M. Clark a montré qu'il avait parfois des intuitions très justes. Revenu chef de l'Opposition, il lui faut désormais accéder à l'étape de la pensée articulée.

Il convient encore pour un chef de l'Opposition qui aspire toujours à diriger le gouvernement de se familiariser avec les problèmes internationaux. Avant les élections du printemps, M. Clark avait accompli un peu gauchement un voyage rapide en quelques pays lointains. Il pourrait encore entreprendre une mission d'information et de documentation, et se faire accompagner de conseillers aussi sages que M. Stanfield, par exemple. M. Clark se doit de concevoir une politique étrangère plus originale et cohérente que celle qu'on a connue sous son gouvernement.

Si, d'aventure, les conservateurs recommençaient à se chamailler et désavouaient leur chef, à quel successeur pourraient-ils s'en remettre maintenant? Aucun ne s'impose dans l'immédiat. La conjoncture devrait plutôt les inciter à raffermir l'autorité de leur leader dans l'opinion. M. Trudeau ayant annoncé qu'il compte se retirer dans deux ou trois ans, M. Clark affrontera une nouvelle personnalité libérale sur laquelle il aura, durant un certain temps, l'avantage de l'expérience, sinon celle de la compétence. Car, qui donc pourrait imposer tellement à M. Clark dont l'une des qualités est justement d'avoir affronté deux fois et défait une fois un homme de l'envergure de M. Trudeau? C'est

dire que le temps joue en faveur de ce chef dans un parti qui ne gagnerait rien à recommencer le jeu éprouvant des congrès au leadership, sources de déchirements et de désunion.

En occupant sa place, au premier rang des banquettes de l'Opposition, Joe Clark rend aussi service à sa patrie albertaine et à l'ensemble de l'Ouest canadien qui est à peine représenté parmi les députés ministériels et dont on ne sait quelle voix modeste lui sera accordée dans le Cabinet. Le leader conservateur, en défendant à sa manière les intérêts d'une région immense, rétablit aux Communes un équilibre moral et politique que le système électoral ne permet pas de réaliser convenablement.

Le caucus ayant décidé à l'unanimité de témoigner son appui et sa confiance à M. Clark, on ne voit pas comment le prochain congrès du Parti, cet automne, serait amené à poser la question du leadership. C'est plutôt celle de la présidence du PC qui devrait préoccuper les militants. M. Robert Coates, dont les propos critiques envers M. Clark ont retenu l'attention le lendemain de la défaite, se rattache par ses idées, ses préjugés et sa totale méconnaissance du Québec à l'aile la plus rétrograde du Parti. Si le PC veut s'engager dans une campagne de rajeunissement et de réflexion afin de refaire ses structures et de préparer un nouveau programme, ce n'est pas M. Coates qui le poussera sur les voies du changement et du progrès. Pour présider un parti qui entend demeurer présent et dynamique dans toutes les régions, on pense plus spontanément à des hommes comme Michael Meighen dont le mandat à la tête des conservateurs s'était révélé fructueux il y a quatre ans.

Le Parti conservateur doit enfin tenter, encore une fois, en dépit des échecs passés, de s'établir au Québec où son absence presque totale après le 18 février est attribuable à des facteurs de divers ordres qu'on ne saurait imputer au seul parti de M. Clark. Celui-ci finira par faire élire des députés au Québec quand la dynastie du chef libéral et la polarisation actuelle auront pris fin. Or le leader conservateur, malgré les résultats, a réussi à s'y faire connaître, à maîtriser la langue, à gagner des sympathies. C'est encore une raison pour le maintenir à son poste jusqu'aux prochaines élections.

Michel ROY



LETTRES AU DEVOIR

■ Indignation d'un handicapé

Handicapé visuel, j'ai été dernièrement renversé par une automobile. Pour obtenir dédommagement de la Régie de l'assurance-automobile du Québec, il m'a fallu remettre un certificat médical dont j'ai dû personnellement acquitter les frais de \$15. exigés par le médecin.

Il me semble pour le moins aberrant qu'un médecin

puisse demander \$15, à un handicapé par surcroît, pour rédiger un rapport médical. Il me semble que ce genre de démarche fait partie de sa tâche. Si toutefois le médecin était justifié de demander un tel déboursé, il me semble que c'est la compagnie d'assurance du conducteur responsable de l'accident qui devrait l'acquitter et non la victime de l'accident.

Jean-Pierre FONTAINE
Verdun, 24 février

■ Sur des propos du ministre de l'Immigration

Récemment, à la suite d'une visite officielle en Asie du Sud-Est, M. Jacques Couture, ministre de l'Immigration du Québec, a fait certaines déclarations qui méritent quelques commentaires.

1. L'aide au Vietnam ne doit pas être interrompue pour ne pas pénaliser le peuple vietnamien déjà aux prises avec des difficultés économiques. Avec ce même raisonnement, M. Couture devrait aussi aider entre autres le Chili dont la situation économique n'est guère brillante et par le fait même contribuer bon gré mal gré à la consolidation du régime actuel de la junte militaire.

2. «Il ne faut pas condamner le gouvernement du Vietnam parce qu'il est communiste». Évidemment comme on ne condamne l'URSS que parce qu'elle a envahi l'Afghanistan, le gouvernement du Vietnam est blâmé non pas à cause de son allégeance mais plutôt à

cause de sa politique intérieure oppressive ainsi que sa politique extérieure expansionniste aux dépens d'une politique rationnelle de développement économique.

3. D'après M. Couture, au Vietnam le sentiment nationaliste est plus fort que les considérations idéologiques. Dans le contexte actuel, ceci n'explique nullement l'exode massif et suicidaire des Vietnamiens depuis l'instauration du nouveau régime. Le peuple vietnamien étant reconnu comme très attaché à son pays natal, M. Couture a probablement tiré ces conclusions à la suite des entretiens avec plusieurs Vietnamiens (sûrement des officiels) pendant sa brève visite au Vietnam.

4. M. Couture insiste sur le fait que ses opinions sont strictement personnelles, cependant il n'y a rien qui l'empêche de se servir, en temps et lieu de son titre et de sa fonction pour appuyer ses diverses opinions. Il ne faut pas non plus oublier que sans son titre et sa fonction de ministre de l'Immigration, il y a de fortes chances que «le touriste inconnu» Couture ne serait même pas admis au Vietnam. Espérons néanmoins que les contribuables québécois ne seront pas obligés de défrayer les coûts de ces voyages touristiques faits à titre personnel. De toute façon, comme le veut tout politicien qui se respecte, c'est compréhensible que M. Couture ne veuille pas se compromettre officiellement avec des déclarations semblables.

Après avoir été témoin de tant de misères en si peu de temps, M. le ministre s'est sûrement prononcé par charité chrétienne. Eh oui! quoi qu'on en dise, il y a des politiciens en son genre.

Nguyen TRINH
Montréal, 24 février

■ Une élection complémentaire s'impose

(Lettre adressée à M. René Lévesque, premier ministre du Québec.)

Après plusieurs discussions avec des étudiants de mon collège, nous sommes venus à la conclusion que votre gouvernement devrait déclencher des élections complémentaires dans les plus brefs délais dans les districts électoraux de

Brôme-Missisquoi, Johnson et Mégantic-Compton.

Pourquoi un «bon» gouvernement laisserait-il trois districts électoraux vacants lors de la campagne référendaire? Est-ce parce que le Parti québécois a peur de perdre ces élections? Ou bien, est-ce parce que ce parti politique a perdu plusieurs milliers durant les derniers mois?

En déclenchant des élections complémentaires avant le référendum, vous aurez pris au moins une bonne décision durant votre terme électoral.

Denis Piché
Étudiant au CEGEP du Vieux Montréal
Laval, 13 février

■ La collection Birks doit rester au Québec

En décembre 1979, la famille Birks annonçait qu'elle faisait don de sa collection d'orfèvrerie canadienne à la Galerie nationale du Canada. La majorité des pièces de la collection sont l'oeuvre d'orfèvres du Québec. Pour cette

raison, les professeurs et les étudiants de deuxième cycle du programme d'histoire de l'art canadien de l'Université Concordia croient que pour une meilleure connaissance et présentation de la collection, celle-ci devrait être conservée dans la province de Québec.

Marie HENSHAW,
étudiante
(20 autres personnes,
professeurs et étudiants,
ont également signé cette lettre)

■ Le choix du jury

(Lettre adressée à M. Kurt Waldheim, Secrétaire général des Nations unies.)

S'il faut en croire les médias états-uniens, vous vous apprêtez à former un «tribunal» pour juger de la conduite de l'ex-empereur de Perse. Dans la même foulée, ces médias spéculent sur des noms de célébrités que vous nommeriez sur ce jury.

Puis-je rappeler que, dans les traditions de nos pays, on choisit systématiquement les personnes les plus anonymes et les plus ignorantes au crime pour juger de la conduite d'un simple accusé. C'est au Québec et au Canada la façon la plus sûre d'assurer la survie d'une démocratie où l'on se refuse à ce que l'administration de la justice soit l'affaire exclusive des juristes, de même qu'on refuse que la conduite de la guerre soit l'affaire des seuls militaires. Je suis donc particulièrement inquiet quand on mentionne, dans votre «jury», la présence possible de représentants d'états militaristes comme le Pé-

rou ou de démocraties à «parti unique» comme le Mexique ou encore de certains pays africains qui n'ont d'indépendant que le nom, étant dominés par leur ancienne métropole, la République française. S'agit-il des Jeux olympiques ou d'un procès juste et équitable?

Je souhaite donc que vous considériez la possibilité d'un choix, au hasard le plus aléatoire qu'il soit possible aux Nations Unies, des personnes les plus ordinaires possibles qui jugeront de la conduite d'un empereur, déchu (volontairement?) et déjà gravement malade. Le mauvais goût qu'a laissé le procès de Nuremberg, où les vainqueurs les plus sauvages (par exemple les Soviétiques) jugeaient les vaincus «barbares» me laisse présumer du risque d'une autre «farce du siècle» supposément «internationale». L'internationalité des faux démocrates?

Je suis d'autant plus à l'aise pour le dire que je suis de sang juif et que, pour cela, je n'ai pas l'intention de pénaliser

éternellement les Speer ou même les Eichmann. Si les flammes éternelles existent, elles en prendront soin, quelle que soit la justice des hommes, nécessairement injustes quand ils forment des états totalitaires, qu'ils soient stonistes, islamiques, léninistes ou maolistes.

Michel BARCELO
Québec, 15 février.

INACTIVATION

Hommage aux créditistes

par Vincent Lemieux

Les créditistes sont parmi nous depuis longtemps même s'ils n'ont réussi sur le plan électoral qu'au début des années 60. Les premiers apôtres de la Ligue du Crédit social avaient préparé le terrain. Dans l'île d'Orléans, au moment de la victoire créditiste de 1962, on se souvenait qu'Adélard Bélair, venant de la côte, traversait à pied le pont de l'Île, dans les années 40, pour porter la bonne nouvelle de maison en maison. Quand on lui fermait au nez la porte avant, il allait frapper à la porte arrière. Au début des années 60 ce sont les localités les plus rapprochées du pont qui donnèrent les meilleurs appuis au parti de Réal Caouette, comme si la vague créditiste s'était répandue dans le sillage creusé par ce pèlerin qui avait négligé, forcément, les maisons les plus éloignées.

Dans une thèse présentée en 1947 à la Faculté des Sciences sociales de l'université Laval, on trouve des chiffres sur le nombre d'abonnés au journal créditiste *Vers Demain*. Les milieux les plus favorables étaient dans l'ordre: l'Abitibi, la ville de Québec, le Lac-Saint-Jean et Roberval, la Beauce, Sherbrooke, Portneuf, Frontenac et Bellechasse. En 1962 et 1963 le Crédit social réussissait beaucoup mieux en ces régions qu'ailleurs, et cette année quatre des cinq députés créditistes restants s'y sont éteints.

Pour que le parti réussisse sur le plan électoral il aura sans doute fallu le génie oratoire de Réal Caouette. Plus d'un créditiste disait de «Réal» qu'il avait un don pour parler comme il parlait. Mais il fallait aussi un contexte favorable qui s'est trouvé réalisé au terme des années 50 avec la fin de la prospérité d'après-guerre, l'augmentation du nombre des chômeurs (moins bien protégés qu'aujourd'hui par les dif-

férents systèmes de sécurité sociale) et la prise de conscience de l'impulsion du système à ajuster la consommation à la production. Le créditiste d'alors ne comprend pas qu'il se retrouve le porte-feuille vide en face d'un marchand qui ne demanderait pas mieux que de lui vendre quelque chose. D'où le succès de la doctrine créditiste prêchée par Caouette et de la promesse de distribuer \$100 à chaque électeur pour combler l'écart entre la production et la consommation.

Le créditisme du début des années 60 a aussi des fondements sociopolitiques que n'ont pas vu les analystes qui ont cherché à l'identifier à une classe dans le processus de production. Le trait commun des créditistes tenait plutôt à la menace ou à la domination ressenties dans des organisations ou face à des organisations dirigées par d'autres. Exprimant parfaitement ce point de vue le président d'une coopérative agricole me disait, en 1962, pour expliquer son vote donné au Crédit social: «On en a assez d'être méprisés par les collets blancs qui ont plus d'instruction que nous et qui nous le font sentir. Le Crédit social, c'est la révolte de la moyenne classe contre les collets blancs». Aux chantiers maritimes de Lauzon et dans la plupart des milieux populaires de la ville de Québec les ouvriers votaient massivement pour le Crédit social. Des cultivateurs, des petits commerçants et d'autres indépendants faisaient de même, contre les organisations d'intermédiaires et de financiers, les super-marchés et les autres appareils, dont ceux du gouvernement, qui menaçaient leurs occupations, leurs modes de vie et leurs prestiges, et dont ils savaient qu'ils ne les contrôleraient jamais, par manque d'instruction ou de connexions. Il est tout à fait ridicule de dire de ces re-

vendications qu'elles étaient «de droite», même si elles étaient différentes de celles du NPD ou des autres milieux officiellement «à gauche».

D'autres conditions plus prévalent politiques étaient favorables à la percée créditiste. Le gouvernement libéral avait été battu aux élections fédérales de 1957 malgré un appui massif du Québec. En 1958, après que Pearson eut succédé à Saint-Laurent, comme chef du Parti libéral, les conservateurs obtenaient une majorité de sièges au Québec (50 sur 75) pour la première fois au vingtième siècle. Sur le plan provincial l'Union nationale était chassée du gouvernement en 1960. Des analyses ont montré que les créditistes ont profité de ces changements et de l'instabilité électorale qu'ils ont manifestés. Aux élections fédérales de 1962 ils obtinrent au Québec 26% du vote et 26 députés. L'année suivante ils ont 27% du vote mais seulement 20 députés.

En 1965 il y a division chez les députés et les candidats créditistes entre partisans de Caouette et partisans de Thompson, le chef national. Le Crédit social n'a que 18% du vote au Québec et neuf députés, tous caouettistes. En 1968, la trudeauisme restreint la remontée des créditistes à 14 députés. Ils n'obtiennent que 16% du vote. Mais en 1972, grâce sans doute à la bonne performance du Ralliement créditiste aux élections provinciales de 1970, le Crédit social a 24% du vote exprimé et 15 députés. Suite à la retombée du Ralliement aux élections provinciales de 1973, le Crédit social n'obtient que 16% du vote exprimé et 11 députés, aux élections fédérales de 1974. En 1979 le Crédit social a toujours 16% du vote, mais seulement 6 députés. L'appui dispersé d'un certain nombre d'électeurs péquistes vient compenser la baisse du parti dans ses circonscriptions fortes.

La tendance générale à la baisse depuis 20 ans est due à des facteurs politiques, mais elle est due également au rétrécissement de la base sociale qui fondait le Crédit social du début des années 60. Les cultivateurs, les autres indépendants, les ouvriers, les milieux de petites affaires favorables au Crédit social sont relativement moins nombreux au Québec qu'ils l'étaient il y a 20 ans. Il y a par contre plus d'enseignants, plus d'étudiants, plus de fonctionnaires, plus de professionnels et de techniciens dans des organismes étatiques ou très dépendants de l'État et par là contraires à la culture créditiste. Rien n'est plus opposé à cette culture que les grèves récentes dans les services publics où les négociateurs des organismes délibèrent pendant des semaines sur des règles hypothétiques et abstraites pendant que les usagers sont privés de services réels et concrets, pourtant payés de leurs taxes, et que n'améliorent pas des conventions collectives de plus en plus épaisses.

La culture créditiste valorise les réseaux, les relations de proche à proche, la personnalisation. C'est ainsi qu'a été porté le message de Caouette, avec le succès que l'on sait. Rocher Cliche, dans son livre *Quand le peuple fait la loi* (p. 23), parle fort justement à propos

■ Propos d'actualité

Nos élections donnent une fausse image de notre pays et laissent croire que certaines provinces font bloc derrière certains partis fédéraux. Le Québec, par exemple, a depuis des années donné une écrasante majorité de ses sièges à la Chambre des communes aux libéraux. Ainsi aux élections de 1974, les libéraux ont obtenu 91 p. cent des sièges avec seulement 54 p. cent du vote populaire. Lors de la même élection, les conservateurs décrochaient, au Québec, la deuxième place au scrutin populaire alors que le Crédit Social avec moins de votes dans l'ensemble de la province, faisait élire quatre fois plus de députés. Aux élections de 1972 et 1974, les Albertains n'étaient que des candidats du parti conservateur; pourtant deux électeurs sur cinq avaient appuyé d'autres partis. Ces exemples n'ont rien d'exceptionnel. En vertu du système électoral actuel, le parti recueillant le plus fort pourcentage du vote populaire reçoit une part disproportionnée des sièges parlementaires dans chaque province. La concentration régionale de la représentation des partis politiques s'en trouve fortement accentuée, rendant d'autant plus difficile pour un parti politique la tâche de bien représenter les principales régions du pays à la Chambre des communes.

Commission de l'unité canadienne (Rapport publié en janvier 1979.)

BIBLIOTHÈQUE

An Apple a Day

Les architectes des relations Québec-France se surpassent, et nous laissent pantois d'admiration.

En effet, *Le Monde* du 21 février, dans sa rubrique «Loisirs», publie un communiqué d'une «Association Val-de-Marne/Québec» qui convie les jeunes Français de 18 ans et plus à venir faire les pommes au Québec, durant un mois, l'automne prochain, dans le cadre d'un programme béni par France-Québec et par l'Union des Producteurs Agricoles. Les heureux candidats devront signer un contrat avant la fin de mars, et déboursier 2,000 francs pour le voyage aller-retour. Les chanceux recevront 90 francs par jour comme salaire, moins 8 F d'hébergement et 12 F de nourriture.

Ainsi, après les Antillais — qui, eux, ne payaient pas le billet d'avion —, les chômeurs et les assistés sociaux, on fera ahoner les jeunes globe-trotters français. Voyez les arrièr au Québec le visage poupin, les cheveux en brosse, toutes dents dehors, culottes courtes, baskets au pieds, sac Lafuma au dos, sifflant une chanson scoute.

Toutefois, après ce bel automne quatre-vingt, il faudra éviter de prononcer trop fort le mot «Québec» le long des quais de la Seine, de peur qu'un survivant de l'expédition, les yeux hagards et la démarche brinque-balante, ne vous assène un coup de béquille sur la cafetière.

Robert MIGNER

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 1130, rue Bovin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$70.00 par année, six mois \$38.00, trois mois \$27.00. À l'étranger \$75.00 par année, six mois \$41.00, trois mois \$29.00. Éditions du samedi, \$19.00 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste: s'inscrire sur demande. Courrier de deuxième classe enregistré au numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 864-3361 (lignes groupées).

La nouvelle fédération du PLQ de M. Ryan

par
Edward McWhinney

Professeur de droit et de science politique à l'Université Simon Fraser de Vancouver, l'auteur est l'un des plus prestigieux spécialistes de la constitution au Canada anglais. Il a publié plusieurs ouvrages et conseillé divers gouvernements. Ce texte, adapté en français, a été rédigé pour LE DEVOIR.

POUR l'homme politique qui, à l'échelon provincial, envisage le renouvellement de la fédération, le défi consiste à présenter des propositions qui seront raisonnables non seulement pour sa province mais aussi pour le pays tout entier. Car c'est le pays qui devra finalement les accepter. Jusqu'ici, les provinces ont d'ordinaire déposé des demandes de modifications constitutionnelles fondées sur l'expérience acquise par chacune dans les relations souvent tendues entre les deux ordres de gouvernement. Suivant les règles admises du jeu politique, ces demandes émanant des provinces, loin de révéler le caractère absolu d'exigences catégoriques, ont été considérées comme des propositions négociables suivant les procédures en usage dans un régime fédéral. Mais au cours de la décennie 60, les hommes politiques du Québec, ayant compris que ni le gouvernement fédéral ni les gouvernements des provinces n'étaient prêts à accepter une décentralisation des pouvoirs ou un affaiblissement du système fédéral au nom de droits des provinces, en sont venus à faire valoir le cas particulier du Québec qui aurait «un statut constitutionnel spécial» au sein de la fédération canadienne tout en laissant les autres provinces resteraient soumises à un régime centralisé.

A plusieurs égards, M. Ryan s'éloigne de la voie conventionnelle des années 60. Tout en conservant certains éléments institutionnels d'un statut particulier pour le Québec (notamment dans les caractéristiques dualistes du Conseil fédéral dont il propose la création et dans la nouvelle

Cour suprême fédérale), il a atténué les aspects particuliers que l'on trouvait dans les demandes traditionnelles du Québec en matière constitutionnelle, de telle sorte que la province francophone peut se prêter à un programme plus large de décentralisation et de réduction des pouvoirs fédéraux tendant à englober toutes les provinces. Cette méthode présente des risques naturellement. En effet, pour créer un front commun regroupant le Québec et toutes les autres provinces, le document de la Commission constitutionnelle du Parti libéral du Québec a modéré ou adouci certaines revendications classiques des gouvernements qui se sont succédés à Québec depuis la révolution tranquille, au point que celles-ci se situent en-deçà de ce qu'un consensus anglo-canadien, à l'échelon des gouvernements et de l'opinion, serait maintenant prêt à concéder au Québec, notamment en matière linguistique et culturelle et dans les domaines apparentés, comme les communications.

Je pense que l'opinion publique à l'intérieur du Québec n'est peut-être pas pleinement consciente des énormes progrès accomplis, depuis la loi 22 de Robert Bourassa en 1974, sur la voie de la reconnaissance par le Canada anglais du principe tout au moins d'un Home Rule de facto du Québec au sein de la fédération, pour ce qui est de la langue et de la culture.

La méthode employée par les auteurs du livre beige présente un risque d'une autre nature: en s'efforçant de définir une attitude commune des provinces, au

lieu de s'en tenir aux seules aspirations du Québec, le document prête aux autres provinces une perception des problèmes de la fédération et de leurs besoins à un moment précis. Car, de même que les Anglo-Canadiens ont mis trop de temps dans les années 60 et 70 à comprendre les conséquences constitutionnelles de la Révolution tranquille au Québec, de même les Québécois, en proposant un projet de réformes constitutionnelles qui s'appliquent indistinctement aux provinces anglophones et au Québec, s'exposent à commettre un anachronisme: ils croient répondre aux griefs et aux requêtes du Canada anglais envers la Confédération, mais ce sont peut-être des griefs et des requêtes qui sont aujourd'hui dépassés.

Autre danger qu'il convient de signaler, celui qui consiste à croire qu'il n'y a qu'une seule position, unique et homogène, qui résume les politiques de toutes les provinces anglophones. En réalité, celles-ci ont sur la réforme constitutionnelle des idées fort différentes, parfois même contradictoires, comme l'a démontré le différend Ontario-Alberta sur les prix du pétrole.

On peut aussi penser que la vague du sentiment d'aliénation régionale au Canada anglais a atteint son point le plus élevé et tend maintenant à baisser; de même les appels des premiers ministres à la décentralisation et à la récupération des pouvoirs se font moins pressants à l'intérieur du régime fédéral. Le courant s'est inversé.

Il est intéressant de noter à cet égard

que les premiers ministres les plus forts du Canada anglais, politiquement et intellectuellement, MM. Loughheed, Blakeney et Hatfield, n'ont pas manifesté une attitude anti-fédéraliste lors des conférences constitutionnelles d'octobre 1978 et de février 1979. Même M. Loughheed s'est borné à déplorer certaines décisions de la Cour suprême restreignant le pouvoir provincial de taxer les bénéfices dans le secteur du pétrole et des ressources naturelles. À la lumière de ces jugements, le premier ministre de l'Alberta a suggéré de clarifier en faveur des provinces certains pouvoirs qui ne sont pas clairement attribués dans la constitution. Il a aussi proposé de modifier la composition de la Cour suprême lorsque celle-ci est saisie de différends entre le gouvernement central et une province. Mais jamais M. Loughheed n'a plaidé en faveur d'une charité constitutionnelle entièrement rénovée et d'une réforme profonde des institutions fédérales. Quand M. Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique, a recommandé de remplacer le Sénat par une chambre haute conçue comme le Bundesrat allemand, M. William Davis qui s'était montré sympathique à une telle idée dans le passé.

Aussi est-il quelque peu déconcertant de voir réapparaître ce Bundesrat dans le document du PLQ, conseil fédéral qui devient une institution capitale dans la structure proposée par le PLQ. Si les auteurs ont introduit cette notion nouvelle parce qu'ils pensaient qu'elle répondrait aux attentes du Canada anglais, je dois dire alors qu'ils sont mal informés quant aux attitudes réelles des Canadiens envers la fédération. Si, au contraire, ce conseil fédéral est perçu par le PLQ comme une solution à des problèmes purement québécois, nous sommes en présence d'une autre affaire. Les auteurs du document font valoir avec éloquence que le conseil fédéral serait appelé à veiller à l'usage que fait le gouvernement central des pouvoirs d'urgence et du pouvoir de dépenser lorsque ce dernier est invoqué comme prétexte pour justifier l'ingérence fédérale dans un domaine de compétence provinciale. À mes yeux, ces arguments sont contestables. Est-il jamais possible de limiter l'application des pouvoirs d'urgence d'un gouvernement sans connaître l'événement qui en justifierait l'emploi? Salus populi suprema lex est un adage constitutionnel que tous les gouvernements occidentaux, avec le consentement des tribunaux, ont su invoquer pour justifier le recours à des pouvoirs exceptionnels destinés à conjurer ce qu'ils estimaient être des situations de crise. L'histoire constitutionnelle en Occident démontre clairement que des modes de contrôle de cette nature ne valent que ex post facto, c'est-à-dire après qu'un acte abusif ou frauduleux a été commis dans l'exercice d'un pouvoir d'urgence. Quant au pouvoir fédéral de dépenser, les abus des années récentes sont imputables au

fait que le gouvernement fédéral avait trop d'argent dans ses coffres: la meilleure manière d'enrayer cet abus est d'assurer une redistribution ou une répartition plus équitable des revenus fiscaux entre les deux ordres de gouvernement, ou bien en se prévalant des articles 91 et 92 de la constitution, ou bien en mettant au point une nouvelle entente fédérale-provinciale régissant le partage des revenus.

Je pense que le conseil fédéral, tel qu'il est conçu dans le document du PLQ, risque d'affaiblir la crédibilité politique et, en dernière analyse, de compromettre la recevabilité politique du projet global au Canada anglais. Car, quand l'idée d'un tel conseil a été lancée la première fois, d'abord par MM. Bennett et Davis, puis dans un document du Parti conservateur fédéral, le Canada anglais a réagi de façon plutôt négative. On a vu dans cette institution une «chambre de l'obstruction». Or, au cours des derniers mois, les réactions négatives à l'idée d'un conseil fédéral n'ont fait que s'accroître au fur et à mesure que renait et s'affirme un nouveau courant favorable à l'idée d'un gouvernement central fort, appelé à jouer un rôle d'arbitre constitutionnel, par exemple entre les provinces productrices de pétrole et celles qui en sont dépourvues; un rôle de redistributeur des richesses inégalement réparties dans le pays.

M. Ryan devrait, ou bien renoncer à son projet de conseil fédéral, ou en réviser la vocation de telle sorte qu'il deviendrait un sénat réformé dont les membres seraient élus à la proportionnelle à l'intérieur de chaque province, un sénat muni d'un pouvoir de veto limité et relatif, touchant la législation fédérale, les nominations à la Cour suprême et aux sociétés de la Couronne, et aux postes de sous-ministres. On doit reconnaître à cet égard que le Canada anglais paraît dans l'ensemble favorable à l'abolition du Sénat ou, tout au moins, à une réforme de l'institution qui abolirait le régime de patronage politique qui lui est inhérent.

Au sujet de la Cour suprême, la commission constitutionnelle du PLQ est d'avant-garde; ses idées sont courageuses et très valables. Car il faut reconnaître que la Cour suprême, telle qu'elle est constituée à présent, et sur plusieurs des questions dont elle est saisie, constitue l'un des aspects importants du problème de la fédération canadienne. Formée de juges qui sont tous nommés par le gouvernement fédéral, la Cour suprême a contribué au mécontentement des premiers ministres de langue anglaise envers Ottawa au cours des années 60 et des années 70. La Cour suprême, outre qu'elle a rendu beaucoup de décisions favorisant la tendance centralisatrice, fait preuve d'un empiètement excessif à se saisir prématurément de différends fédéraux-provinciaux de nature politique.

On s'étonne que les conseillers de M. Ryan, en quête de modèles allemands, aient opté pour le Bundesrat (conseil

fédéral) dont le caractère historique et le rôle particulier ne le rendent pas facilement compatible avec les institutions canadiennes, et qu'ils aient ignoré la Cour constitutionnelle spéciale d'Allemagne, institution très moderne, considérée comme l'une des réussites constitutionnelles les plus remarquables de notre temps et qu'il serait facile d'adapter à d'autres pays (déjà, la Yougoslavie s'en est largement inspirée).

La résistance au changement est si grande parmi les juristes et chez les hommes de loi que la proposition du PLQ tendant à créer un banc dualiste de la Cour suprême quand les intérêts du Québec sont en cause ne sera probablement pas acceptée maintenant. Mais le problème reste essentiel.

Quant aux autres chapitres du document de la commission constitutionnelle, je prévois qu'ils susciteront des appuis importants bien qu'il ne faille pas négliger les désaccords qui s'éleveront sur plusieurs points particuliers. Je suis porté à conclure, quant à moi, qu'il existe au Canada anglais un consentement passablement général en faveur de changements constitutionnels sur deux questions fondamentales relatives au partage des compétences législatives: 1- en matière de langue et de culture (domaine qui englobe aussi les communications), la grande majorité des Canadiens, comme je l'ai dit au début de cet article, favorise l'octroi au Québec d'une complète autonomie législative et exécutive, les autres provinces qui le désirent pouvant aussi décider de s'en prévaloir; 2- la propriété et le contrôle des ressources naturelles (y compris le pouvoir fiscal) devraient relever des provinces, sous réserve d'une formule à déterminer grâce à laquelle une partie des bénéfices de l'exploitation doit être versée à un fonds national d'équilibre destiné aux provinces moins fortunées.

Il est heureux que le document de M. Ryan tire une partie de son inspiration et de ses orientations du rapport de la Commission de l'unité nationale (Pepin-Robarts). Celui-ci constitue l'un des projets de réforme constitutionnelle les plus généraux et inventifs des dernières années; il se distingue par des propositions novatrices en termes de délégation des pouvoirs d'un ordre de gouvernement à l'autre; de même que par des idées originales quant aux formules d'adhésion et de retrait facultatif des provinces, formules dont l'application peut conduire pour une ou des provinces à des statuts spéciaux strictement pragmatiques, empiriques et opérationnels, sans soulever toutes les émotions et débats que provoque un simple amendement constitutionnel. La Commission constitutionnelle du PLQ a retenu l'esprit du rapport Pepin-Robarts. C'est pourquoi le Canada anglais devrait accueillir favorablement les propositions qui en découlent, en reconnaître la générosité, la volonté de progrès, le caractère moderne.

La proportionnelle par amendement constitutionnel

CONSTANT qu'à plus d'une reprise au cours des deux dernières décennies, le Québec et l'Ouest canadien, se sont retrouvés le premier très peu présent dans un Parti conservateur victorieux et le second presque absent dans un Parti libéral au pouvoir, la commission Pepin-Robarts en janvier 1979 proposait un système de représentation proportionnelle mitigée. A notre avis, ce correctif s'avérait nécessaire, vu que la polarisation régionale des partis au sein du Parlement central peut être un signe avant-coureur d'une fédération qui se désintègre.

Aux élections du 22 mai 1979 le Québec n'a élu que deux députés au sein du parti ministériel et à l'élection du 18 février 1980 les quatre provinces de l'Ouest n'ont élu que deux députés libéraux. Le phénomène n'est pas nouveau dans notre histoire mais il se vérifie de façon alarmante depuis 1957.

La proportionnelle pure présente des dangers car depuis 1921 le bipartisme a cessé au Canada et un parti remporte rarement 50% des voix. La pratique des gouvernements de coalition n'est pas entrée dans nos mœurs.

La proportionnelle mitigée par contre peut s'avérer un correctif acceptable. Le rapport Pepin-Robarts suggérait le maintien du système actuel (uninominal à un tour) pour l'élection de nos 282 députés et l'addition de 60 sièges supplémentaires attribués aux partis en fonction des pourcentages du vote populaire et décernés à des candidats inscrits sur des listes que les partis politiques auraient rendu publics avant les élections.

Selon les calculs effectués par le professeur Irvine, de l'Université Queen's, les libéraux auraient ainsi obtenu 26 sièges de plus, dont neuf en Colombie, six en Alberta, trois en Saskatchewan; les conservateurs, une addition de vingt sièges, dont dix au Québec; les néo-démocrates, 12 sièges supplémentaires, dont trois au Québec; et les créditistes auraient eu deux sièges de plus.

Le 18 février 1980 le Parti libéral obtient 146 sièges soit une majorité. Avec la proportionnelle mitigée il aurait atteint le chiffre de 172 dans un parlement de 342.

Les études faites pour la Commission Pepin-Robarts ont établi que la proportionnelle mitigée n'aurait pas augmenté le nombre de gouvernements minoritaires depuis 1945. Ces dernières données répondent à une objection fondamentale: le risque des gouvernements minoritaires. Depuis moins de deux décennies nous en avons connu six: 1957, 1962, 1963, 1965, 1972, 1979. C'est beaucoup. Il faut prendre garde d'augmenter pareils risques surtout en période de crise constitutionnelle.

Parmi ceux qui s'opposent à l'introduc-

tion de ce système chez nous, certains ont argué qu'il créerait deux «classes» de députés et de ministres. Dans notre système nous avons déjà deux groupes de législateurs soit les députés et les sénateurs; les premiers sont élus et les seconds nommés; de plus quand on fait appel à des sénateurs pour remplir des postes de ministres, ces derniers se trouvent dans une situation difficile: ils ne sont pas présents à la Chambre des communes pour défendre leurs politiques. Un ministre choisi parmi les élus à la proportionnelle mitigée aurait au moins deux avantages: il serait élu même si c'est de façon indirecte (certains pays fort démocratiques n'emploient que la proportionnelle) et il serait présent à la Chambre.

Suffit-il d'un amendement à la loi électorale du Canada ou faut-il un amendement à la constitution pour introduire la proportionnelle?

La constitution de la Chambre des communes est prévue principalement aux articles 37 à 52 de l'Acte de 1867. L'article 52 prévoit que le Parlement pourra augmenter le nombre des députés à la Chambre à la condition de ne pas changer la proportion établie par l'Acte de 1867 pour la répartition des sièges entre les provinces. L'article 51A, (un amendement de 1915), édicte que le nombre de députés qu'une province aura droit d'avoir ne devra jamais être inférieur au nombre des sénateurs qui la représentent au Sénat. L'article 51 est celui qui nous occupe ici: il porte sur la représentation à la Chambre et son rajustement après chaque recensement décennal. Il fut modifié par le Parlement de Londres, en 1943, pour reporter après la guerre le rajustement, et en 1946, à la demande des autorités fédérales, sans consultation préalable des provinces. Il fut amendé de nouveau en 1952 par le Parlement canadien, cette fois sous l'autorité de l'amendement constitutionnel de 1949 passé par Londres et qui habilite le Parlement fédéral à amender sa constitution interne. Il fut enfin amendé de nouveau en 1974 par le Parlement canadien.

Qui pourrait amender l'article 51 pour introduire la proportionnelle mitigée? Sur la foi des précédents de 1952 et 1974 le Parlement central pourrait le faire par simple loi, en s'appuyant sur le pouvoir d'amendement que lui reconnaît l'article 91.1 de l'Acte de 1867.

pour changer des chèques dans des banques aux règlements des plus rigides et que ce même passeport a établi mon identité de façon satisfaisante auprès des agents de quelques-unes des bureaucraties les plus tatillonnes au monde, Égypte, Ouganda, Israël, Zaïre, Afrique du Sud, etc.

Je suis un peu surpris que votre administration ne considère pas: un passeport valide, un certificat de naissance et une formule de demande de passeport dûment remplie et certifiée comme constituant des pièces d'identité acceptables en elles-mêmes.

L'incident en lui-même est d'importance négligeable, mais il m'apparaît révéler un état d'esprit de sur-contrôle que je trouve difficilement admissible; à moins que ce ne soit là un de ces cas où des politiques bureaucratiques s'installent confortablement sans que personne ne sache trop, ni comment, ni pourquoi.

Dans ce cas; puis-je vous suggérer de considérer cette lettre comme mon petit effort personnel en vue de la réduction de la paperasse, selon la campagne présente en cours au sein de la fonction publique fédérale.

M.P. FOURNIER

Calgary, 22 février

Dans le renvoi sur le Sénat, du 21 décembre 1979, la Cour suprême du Canada, réfère à l'amendement St-Laurent de 1949 qui selon la Cour suprême «visait à obvier à la nécessité de la promulgation d'une loi par le Parlement britannique pour apporter à l'Acte des modifications qui, jusqu'à alors, avaient été obtenues par une résolution conjointe des deux Chambres du Parlement sans le consentement des provinces». La Cour réfère aussi à l'amendement du Parlement fédéral de 1952 qui a effectué un rajustement de la représentation à la Chambre des Communes. Elle déclare: «Cette loi n'a pas modifié le principe de la représentation d'après la population». Elle réfère aussi à l'amendement fédéral de 1974 qui a abrogé les dispositions de l'Acte de 1952 et y a substitué un nouveau rajustement de la représentation aux Communes. Encore une fois la Cour suprême remarque que cet amendement a laissé subsister le principe de la «représentation d'après la population», qui, dans notre système, remonte avant la Confédération.

La Cour suprême note que ces mesures porteraient sur des «questions fédérales internes». Elle ne semble pas douter de leur validité.

La Cour, on s'en souvient, a examiné dans cette instance du 21 décembre dernier la question de savoir si le Parlement central, sur la base de l'article 91.1, pouvait abolir le Sénat. Elle conclut par la négative pour plusieurs raisons: le Sénat représente les régions, il est un organe essentiel du Parlement, etc. La Cour remarque que si l'article 91.1 permet au Parlement d'apporter certains changements à la constitution actuelle du Sénat, il ne lui «permet pas d'apporter des modifications qui porteraient atteinte aux caractéristiques fondamentales ou essentielles attribuées au Sénat pour assurer la représentation régionale et provinciale dans le système législatif fédéral».

Si je transpose ce principe au niveau de la Chambre des communes, je suis porté à croire que le Parlement central peut en vertu de l'article 91.1 apporter des changements à la composition et au rajustement de la Chambre des communes, mais il ne pourrait apporter des amendements portant atteinte aux caractéristiques fondamentales comme la représentation par la population. Ce dernier principe fait partie de la constitution totale et non de la seule constitution fédérale interne.

La proportionnelle mitigée porte-t-elle ombrage à ce dernier principe? Il ne le semble pas. Car les soixante députés supplémentaires seraient répartis entre les partis selon la proportion des votes exprimés à l'élection générale. Le peuple est vraiment représenté. C'est le titulaire qui est différemment désigné. Est-il besoin de souligner que les listes sont connues avant l'élection.

Si on devait par contre conclure que la proportionnelle même mitigée va à l'encontre de ce principe de la représentation par la population seul le Parlement de Londres pourrait alors apporter pareil amendement, sur adresse des deux Chambres centrales. Le Parlement central, on le sait, a seul audience à Londres selon la convention constitutionnelle. Se pose la question de savoir si les autorités centrales devraient alors consulter au préalable les provinces. La constitution est silencieuse sur ce plan. La convention constitutionnelle de son côté n'est pas très limpide. En droit strict, le Parlement de Londres pourrait choisir d'agir.

En conclusion, je crois que par amendement constitutionnel, la proportionnelle mitigée pourrait être introduite à la Chambre des communes. Une loi fédérale suffirait. Telle apparaît être la situation depuis l'amendement St-Laurent de 1949.

Pour plus de sécurité, il faudrait dans les prochaines semaines creuser davantage la question de savoir qui, du Parlement de Londres ou du Parlement fédéral, pourrait ainsi amender l'article 51 de l'Acte de 1867 pour introduire la proportionnelle mitigée. À ce stade-ci, il suffit de conclure que la proportionnelle mitigée peut être introduite par amendement à l'Acte de 1867.

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À DIMENSION HUMAINE



Place importante du coopératisme dans l'économie

Le mouvement coopératif québécois est constitué de quelque 2 500 entreprises qui regroupent au-delà de 4 millions de membres, soit 2 Québécois sur 3. Ces entreprises ont aujourd'hui des actifs évalués à près de 15 milliards\$ et emploient au-delà de 32 000 personnes.

Il est évident que les coopératives constituent des agents économiques importants mais elles sont aussi, chacune dans son milieu, des formes d'organisation sociale puisqu'elles existent pour répondre aux besoins de leurs membres et de la communauté.

Gouvernement du Québec
Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Rôle du Ministère

Pour contribuer à la prise en main de notre économie, le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières entend utiliser tous les moyens dont il dispose pour associer au maximum les Québécois à leur développement économique.

Dans la mesure où la formule coopérative rejoint ses objectifs, le Ministère entend favoriser cette forme d'organisation économique et sociale. Il vise notamment, de concert avec les milieux de la coopération à:

- consolider la présence coopérative dans les secteurs où les coopératives occupent déjà une place importante: réseaux financier et agro-alimentaire,
- promouvoir la création d'entreprises coopératives dans les secteurs économiques où elles sont moins bien implantées: consommation, habitation, fabrication, transformation,
- améliorer la connaissance des citoyens par l'enseignement de la coopération dans le milieu scolaire, au niveau de l'éducation des adultes et au niveau de la formation des coopérateurs et des gestionnaires de coopératives.

Solidaire du mouvement coopératif

Tout en privilégiant l'initiative du milieu, ce qui constitue l'essence même de l'entreprise coopérative, le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières entend assumer un rôle dynamique, aussi bien auprès des différents ministères qu'auprès des institutions coopératives, afin d'assurer le développement de la formule coopérative au Québec.

Solidaire du mouvement coopératif, le Ministère prévoit l'adoption de mesures susceptibles d'encourager les initiatives et de les doter d'un cadre juridique et technique propre à leur épanouissement. Il entend également maintenir et améliorer l'assistance technique et financière aux coopérateurs en offrant tous les services dont ceux-ci peuvent avoir besoin pour favoriser leur développement.

Le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières veut être un partenaire à temps plein dans le développement coopératif au Québec.

Rodrigue Biron pourrait annoncer son adhésion au OUI

QUÉBEC (PC) — Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, s'apprête à annoncer officiellement dans les prochains jours qu'il appuiera la thèse de la souveraineté-association lors de la campagne référendaire.

Quant à son statut de chef de cette formation politique dont le nombre de députés est passé de 11 en 1976 à six à la fin de 1979, on ne sait pas trop encore ce qu'il en adviendra, s'il demeurera ou non à la tête du parti.

C'est ce qu'a confirmé un proche collaborateur de M. Biron en prenant bien soin de dire que le geste que s'apprête à poser M. Biron n'est pas un dépit après les défaites électorales mais serait plutôt le résultat d'une longue réflexion.

Un quotidien de Québec avait publié jeudi que des personnes du Parti libéral du Québec «étaient certaines que M. Biron va dire oui» à la question que posera le gouvernement du Québec au référendum sur l'avenir politique du Québec.

Cette décision, M. Biron l'aurait déjà prise dès décembre dernier, bien avant le scrutin fédéral du 18 février 1980 et il se serait employé ces derniers temps à vouloir convaincre ses députés et son entourage de suivre la même direction.

Parmi les cinq autres députés de l'UN, seul M. Serge Fontaine, de Nicolet-Yamaska, et président de l'exécutif du parti, se range du côté des fédéralistes irréductibles disposés à répondre non à toute question allant dans le sens de la promotion de la souveraineté-association. «M. Fontaine a mené toute la campagne de financement du parti en répétant partout qu'il rejeterait la

souveraineté-association et je ne vois aucune raison qui l'amènerait à changer d'avis», a dit quelqu'un de l'UN.

Quant aux autres, MM. Yvon Brochu, Michel LeMoignan, Fabien Corbeau et Bertrand Goulet, ils se laisseraient tenter à des degrés divers par la thèse souverainiste.

On sent depuis quelques jours une activité fébrile, des réunions de toutes sortes chez l'UN et les députés semblent avoir adopté la consigne du silence jusqu'à ce que toutes les pièces aient été placées sur le nouvel échiquier.

MM. Fontaine et Brochu étaient à leur bureau du parlement hier mais ils n'ont pas retourné les appels téléphoniques.

Le bureau exécutif doit se réunir très prochainement pour tâcher de mettre un peu d'ordre dans tout cela avant l'ouverture des travaux sessionnels, mardi prochain, et le grand débat autour de la proposition de question.

Mais, il semble d'ores et déjà, que M. Biron devra remettre sa démission s'il donne suite à son intention de rejoindre les rangs du comité du «OUI» puisque les autres dirigeants de l'UN désavoueraient complètement la nouvelle attitude du chef.

M. Biron compterait néanmoins sur l'appui de quelques-uns, comme le directeur général du parti, M. André Bellefleur, qui a toujours été à ses côtés depuis son entrée en politique en 1976.

«Vous pouvez être assurés que M. Bellefleur ne laissera pas M. Biron se débattre seul dans les moments difficiles, le cas échéant», M. Biron n'a pas à écoper seul de tous les maux de l'UN depuis la mort de Daniel Johnson, confiait un ami intime d'André Bellefleur, hier.



Le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, a salué une dernière fois le premier ministre, M. Joe Clark et les membres de son cabinet conservateur lors d'une réception à sa résidence officielle hier. M. Schreyer recevra la semaine prochaine le nouveau premier ministre, M. Trudeau, et les membres du cabinet du gouvernement libéral.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Réforme

Seuls les propriétaires d'immeubles évalués à \$100,000 et plus ressentiront vraiment les effets de la réforme puisqu'elle a aboli les surtaxes municipales, scolaires et de la Communauté urbaine de Montréal.

La réduction dont ils jouiront se trouve en partie compromise, cependant, par d'importantes modifications dans le rôle des valeurs locatives et dans le taux de la taxe d'affaires. Jusqu'à cette année, le rôle des valeurs locatives avait été gelé à \$457 millions. Il grimpe en 1980 à \$545 millions. Le taux de la taxe d'affaires passe de 13,75% à 20,13%.

Dans les simulations du ministère des Affaires municipales, les projections de revenus pour Montréal, estimées à \$66 millions, s'appuyant sur un rôle des valeurs locatives porté à \$653 millions. Le manque à gagner de la Ville de Montréal provient essentiellement de cette différence dans l'importance du rôle des valeurs locatives.

C'est du côté de Québec que devront se tourner les petits propriétaires et les petits commerçants pour obtenir un soulagement de leur fardeau fiscal en réclamant un crédit d'impôt foncier et un crédit de la taxe d'affaires. Dans le cas de la taxe d'affaires, le crédit n'est accordé qu'aux petites entreprises mais il ne couvre pas entièrement les effets du nouveau rôle des valeurs locatives.

Déçu par la réforme de la fiscalité municipale, M. Lamarre a de nouveau réclamé l'accès à des sources diversifiées de revenus et l'abolition de la taxe spéciale olympique.

Dans la réforme de la fiscalité, la Ville de Montréal a perdu les revenus de la taxe de vente, de la taxe d'hôtellerie et de repas, et de la subvention per capita. Ses revenus pouvaient compenser les effets de débordement attribuables à une métropole.

L'administration municipale estime que les villes de banlieue de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) s'en tirent à bien meilleur compte. La Ville de Montréal évalue les gains de la réforme à \$33,33 par habitant (un peu plus de \$0,03 par \$100 d'évaluation) et à \$53,42 dans les banlieues (un peu plus de \$0,04 par \$100 d'évaluation). Montréal compte pour 58% de la population de la CUM et sa contribution aux dépenses de la communauté équivaut à \$2,83%. Les banlieues représentent 42% de la population et paient 47,17% des dépenses de la CUM. Les Montréalais paient en plus une taxe

spéciale olympique déterminée par le gouvernement du Québec pour rembourser un emprunt de \$212 millions auprès du marché financier américain. «L'augmentation des taux en 1980 s'explique par la formule qui avait été retenue par le gouvernement, formule qui, dans le contexte inflationniste actuel, s'avère particulièrement coûteuse. Comme le gouvernement du Québec a bénéficié d'un transfert de Loto-Canada, qui à ce jour se chiffre à \$169 millions, et qui devrait totaliser sous peu \$194 millions, il doit en toute équité pour les contribuables montréalais absorber la taxe spéciale olympique», a dit M. Lamarre.

◆ Otages

tentative de pénétrer pouvait entraîner la mort des otages.

Selon des personnes qui ont assisté à la prise de l'ambassade, les guérilleros, Zorogla et les architectes, fixant toujours les honoraires à \$800,000, mais sans surveillance cette fois. Et ces nouvelles négociations n'afectaient pas le montant de \$320,000 à être versé à Garadex.

«Les services prévus par l'entente entre Garadex et les architectes ont-ils été réellement rendus, se demande le juge, ou s'agit-il purement et simplement d'un partage d'honoraires ou encore le paiement de \$320,000 constitue-t-il la condition sine qua non pour obtenir le contrat d'architecte?»

En l'absence de preuve directe, la Couronne pouvait recourir à une preuve circonstancielle pour démontrer que ces services n'ont pas été rendus. «Mais même à l'enquête, note encore le juge Bilodeau, cette preuve devrait être compatible avec la culpabilité des accusés et incompatible avec toute autre solution logique.» Ce qui n'a pas été fait.

D'autre part, certains documents révèlent que des services ont été rendus, puis que d'Astous et Durand ont obtenu le contrat d'architecture et, enfin, que les honoraires fixés par ceux-ci ont été jugés conformes au tarif de l'Ordre des architectes et approuvés par les autorités du COJO.

Le juge Bilodeau, devant tous ces faits, en déduit donc que les agissements des prévenus ne dénotaient pas une intention criminelle et que la Couronne n'a rien apporté de probant dans ce sens.

Le ministère a placé à la tête du bureau M. Jesus Fernandez, coordinateur des programmes économiques frontaliers avec la Colombie.

Entre-temps, des militants du Front étudiant révolutionnaire panaméen (FER) ont occupé hier l'ambassade de Salvador au Panama et pris six otages. Les militants du FER ont mis fin au bout de trois heures à leur occupation et libéré leurs six otages sains et saufs.

Les étudiants panaméens avaient déclaré que leur occupation pacifique de l'ambassade avait pour but de «manifeste leur solidarité avec le peuple salvadorien opprimé».

La police panaméenne avait encerclé l'ambassade où les étudiants retenaient le marché d'affaires salvadorien, sa secrétaire, deux autres employés de la chancellerie et deux Salvadoriens qui s'y trouvaient quand ils y avaient fait irruption.

Après avoir parlé avec la police, le groupe d'une douzaine d'étudiants sont sortis de l'ambassade du Salvador et un autobus les a conduits à l'université.

Le visage couvert d'un mouchoir, les militants du FER scandaient des slogans favorables aux mouvements de gauche salvadoriens luttant contre la jungle civilo-militaire.

AUJOURD'HUI

A midi, lancement d'une série de conférences de vulgarisation scientifique organisée par l'hôpital Notre-Dame au pavillon Louis-Charles Simard, septième étage, 3065, rue Alexandre de Séve.

A midi, le ministre des Affaires municipales de Québec, M. Guy Tardif, prononce un discours à l'Assemblée annuelle de la Conférence des maires de banlieue de Montréal, à l'hôtel Méridien.

A 19 h 30, soirée d'information de l'Association de vol libre du Québec au sous-sol de l'église Saint-Gaétan, 11455 rue Drouart.

A 20 h 30, dans le cadre de la série Les Grands Explorateurs, projection du film Terre Sainte, au collège Marie-Victorin, 7000 rue Marie-Victorin. (Prix d'entrée).

A 20 h, le père Anselme Longpré prêche le Chemin de la Croix dans sa version renouvelée, à l'église Sainte-Bernadette, 6900, 16e Avenue, Rosemont.

Aujourd'hui et demain, le Regroupement écologique québécois de la région de Montréal organise une soirée à La vie douce, 4473 rue Saint-Denis. Il y aura service de garderie. (Prix d'entrée).

A 20 h 30, l'auteur de pièces «fiction Thomas Ditch lit des extraits de son œuvre au pavillon Hall du campus St-George-Willouise, pièce H-620, 1455 boulevard de Maisonneuve ouest.

Aujourd'hui et demain, colloque organisé par

le Conseil régional de la santé et des services sociaux au Holiday Inn de Longueuil sous le thème «les priorités et la décentralisation».

Aujourd'hui, demain et dimanche, congrès d'orientation du Parti libéral du Québec, à l'hôtel Reine Elizabeth.

Aujourd'hui et demain, spectacle et exposition d'artisanat organisés par les résidents de l'établissement Montée Saint-François au centre commercial Les Promenades Saint-Bruno.

A 10 h 45, l'écrivain, sociologue et théologien, M. Gregory Baum, anime un atelier qui a pour thème «Church and Social Justice», à l'auditorium de la bibliothèque Vanier, à l'Université Concordia.

A midi trente, récital d'orgue de Garnet Menger en l'église St-James à l'angle des rues Sainte-Catherine et Bishop.

A 20 h, conférence du professeur Okimura qui enseigne le judo au Québec depuis 1946 au Centre interculturel Monchamin, 4917 rue Saint-Urbain.

A 19 h et 21 h 30, le Parti communiste ouvre présente le film *Elise ou la vraie vie* au pavillon Lionel Groulx, 3200 Jean-Brillant, amphithéâtre B-2305.

Il y a collecte de sang à Pointe Claire organisée par la Croix-Rouge, aux Magasins Métropolitains, 3075, route Trans-Canadienne de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30.

◆ Zappia

Le contrat d'architecture était intervenu entre d'Astous et Durand d'une part, architectes, et les Terrasses Zarogla, d'autre part, compagnie responsable vis-à-vis du COJO de la construction du Village olympique. Le COJO finançait le projet mais se réservait l'autorité d'approuver les honoraires des architectes.

Le coût de la construction des pyramides de la rue Sherbrooke était évalué à \$22 millions, tandis que les honoraires des architectes ont été fixés à \$800,000, incluant la surveillance, dont une partie, soit \$320,000, était, en vertu d'une entente datant de mai 1974, payable à Garadex pour services relatifs à des études préliminaires du projet.

À la suite d'une augmentation du coût du projet, de nouvelles négociations ont eu lieu entre les Terrasses Zarogla et les architectes, fixant toujours les honoraires à \$800,000, mais sans surveillance cette fois. Et ces nouvelles négociations n'afectaient pas le montant de \$320,000 à être versé à Garadex.

«Les services prévus par l'entente entre Garadex et les architectes ont-ils été réellement rendus, se demande le juge, ou s'agit-il purement et simplement d'un partage d'honoraires ou encore le paiement de \$320,000 constitue-t-il la condition sine qua non pour obtenir le contrat d'architecte?»

En l'absence de preuve directe, la Couronne pouvait recourir à une preuve circonstancielle pour démontrer que ces services n'ont pas été rendus. «Mais même à l'enquête, note encore le juge Bilodeau, cette preuve devrait être compatible avec la culpabilité des accusés et incompatible avec toute autre solution logique.» Ce qui n'a pas été fait.

D'autre part, certains documents révèlent que des services ont été rendus, puis que d'Astous et Durand ont obtenu le contrat d'architecture et, enfin, que les honoraires fixés par ceux-ci ont été jugés conformes au tarif de l'Ordre des architectes et approuvés par les autorités du COJO.

Le juge Bilodeau, devant tous ces faits, en déduit donc que les agissements des prévenus ne dénotaient pas une intention criminelle et que la Couronne n'a rien apporté de probant dans ce sens.

◆ PLQ

Le gouvernement désirerait que le débat soit présenté en direct à la télévision mardi soir.

Sur cette question de la télédiffusion en direct de l'ouverture du débat sur la question, le député d'Argenteuil a indiqué que le gouvernement aurait dû consulter l'opposition et non pas «comme c'est son habitude, s'y prendre à la dernière minute».

M. Ryan a ajouté que le parti ministériel utilisait les médias à des fins partiales et qu'il en avait soupé de cette façon de faire.

Il a aussi parlé de «calcul continué» sans préciser ce qu'il entendait par là et a conclu en disant qu'il n'avait pas d'objection à ce que le débat soit diffusé en direct si le gouvernement respectait les règlements de la Chambre.

M. Ryan a aussi profité de sa conférence de presse pour rendre compte de la position développée mercredi soir par le caucus de ses députés sur le partage du temps alloué à chacun des partis pendant le débat sur la question.

Les parlementaires libéraux ont décidé de manifester leur préférence pour une formule nouvelle qui, selon M. Ryan, «consacrerait l'égalité des chances» des deux camps qui s'opposent dans le débat référendaire.

Ce que M. Ryan désire donc, c'est qu'on respecte, pour ce qui est du débat sur la question, les principes énoncés par la loi 92 sur les consultations populaires qui établissent l'égalité des opposants militant dans chacun des comités «parapluies».

Ainsi, pour les libéraux, le temps alloué au débat sur la question, soit 35 heures, devrait être divisé en deux et non pas par le nombre de députés de chaque parti.

Education sentimentale à la chinoise

PEKIN (AFP) — Les enseignants chinois ne doivent plus combattre la coquetterie et le flirt chez leurs élèves par la méthode forte et l'humiliation, mais par la persuasion et une éducation politique patiente.

Le Quotidien *Culture et Finances* de Shanghai a cité, hier, le cas exemplaire d'une enseignante qui dut faire son autocritique et présenter ses excuses à l'une de ses élèves qu'elle avait humiliée en pleine classe, lui reprochant sa fréquentation de «camarades indécentes».

La jeune fille fit une fugue et ne fut retrouvée qu'après plusieurs nuits de recherches. Des critiques plus subtiles eurent un meilleur effet et la jeune fille est à présent membre de la Ligue de la jeunesse communiste.

Le Quotidien *Culture et Finances* de Shanghai a cité, hier, le cas exemplaire d'une enseignante qui dut faire son autocritique et présenter ses excuses à l'une de ses élèves qu'elle avait humiliée en pleine classe, lui reprochant sa fréquentation de «camarades indécentes».

La jeune fille fit une fugue et ne fut retrouvée qu'après plusieurs nuits de recherches. Des critiques plus subtiles eurent un meilleur effet et la jeune fille est à présent membre de la Ligue de la jeunesse communiste.

Le Quotidien *Culture et Finances* de Shanghai a cité, hier, le cas exemplaire d'une enseignante qui dut faire son autocritique et présenter ses excuses à l'une de ses élèves qu'elle avait humiliée en pleine classe, lui reprochant sa fréquentation de «camarades indécentes».

La jeune fille fit une fugue et ne fut retrouvée qu'après plusieurs nuits de recherches. Des critiques plus subtiles eurent un meilleur effet et la jeune fille est à présent membre de la Ligue de la jeunesse communiste.

Le Quotidien *Culture et Finances* de Shanghai a cité, hier, le cas exemplaire d'une enseignante qui dut faire son autocritique et présenter ses excuses à l'une de ses élèves qu'elle avait humiliée en pleine classe, lui reprochant sa fréquentation de «camarades indécentes».

La jeune fille fit une fugue et ne fut retrouvée qu'après plusieurs nuits de recherches. Des critiques plus subtiles eurent un meilleur effet et la jeune fille est à présent membre de la Ligue de la jeunesse communiste.

Le Quotidien *Culture et Finances* de Shanghai a cité, hier, le cas exemplaire d'une enseignante qui dut faire son autocritique et présenter ses excuses à l'une de ses élèves qu'elle avait humiliée en pleine classe, lui reprochant sa fréquentation de «camarades indécentes».

La jeune fille fit une fugue et ne fut retrouvée qu'après plusieurs nuits de recherches. Des critiques plus subtiles eurent un meilleur effet et la jeune fille est à présent membre de la Ligue de la jeunesse communiste.

Le Quotidien *Culture et Finances* de Shanghai a cité, hier, le cas exemplaire d'une enseignante qui dut faire son autocritique et présenter ses excuses à l'une de ses élèves qu'elle avait humiliée en pleine classe, lui reprochant sa fréquentation de «camarades indécentes».

La jeune fille fit une fugue et ne fut retrouvée qu'après plusieurs nuits de recherches. Des critiques plus subtiles eurent un meilleur effet et la jeune fille est à présent membre de la Ligue de la jeunesse communiste.

Le Quotidien *Culture et Finances* de Shanghai a cité, hier, le cas exemplaire d'une enseignante qui dut faire son autocritique et présenter ses excuses à l'une de ses élèves qu'elle avait humiliée en pleine classe, lui reprochant sa fréquentation de «camarades indécentes».

La jeune fille fit une fugue et ne fut retrouvée qu'après plusieurs nuits de recherches. Des critiques plus subtiles eurent un meilleur effet et la jeune fille est à présent membre de la Ligue de la jeunesse communiste.

Le Quotidien *Culture et Finances* de Shanghai a cité, hier, le cas exemplaire d'une enseignante qui dut faire son autocritique et présenter ses excuses à l'une de ses élèves qu'elle avait humiliée en pleine classe, lui reprochant sa fréquentation de «camarades indécentes».

La jeune fille fit une fugue et ne fut retrouvée qu'après plusieurs nuits de recherches. Des critiques plus subtiles eurent un meilleur effet et la jeune fille est à présent membre de la Ligue de la jeunesse communiste.

Le Quotidien *Culture et Finances* de Shanghai a cité, hier, le cas exemplaire d'une enseignante qui dut faire son autocritique et présenter ses excuses à l'une de ses élèves qu'elle avait humiliée en pleine classe, lui reprochant sa fréquentation de «camarades indécentes».

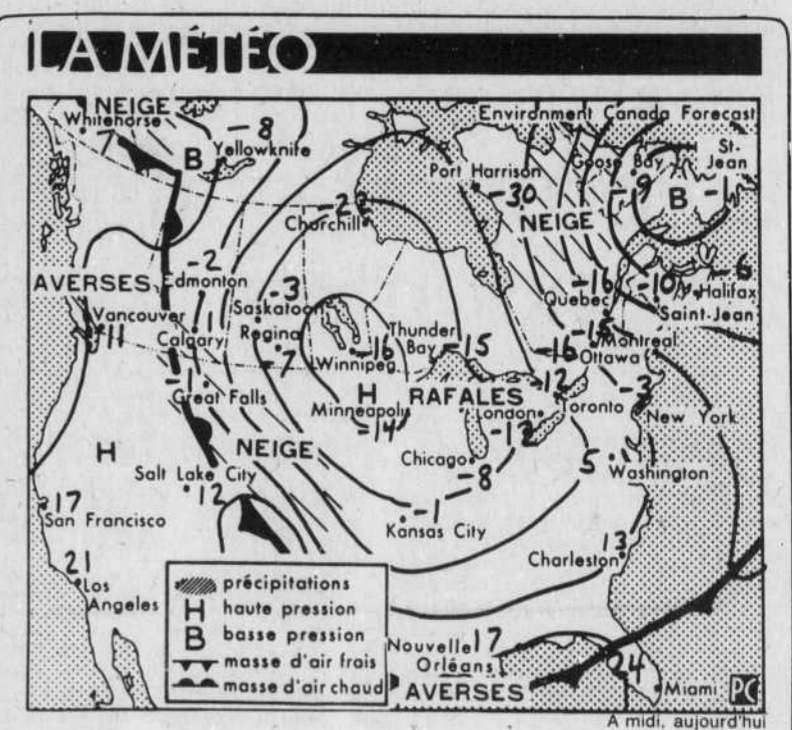
La jeune fille fit une fugue et ne fut retrouvée qu'après plusieurs nuits de recherches. Des critiques plus subtiles eurent un meilleur effet et la jeune fille est à présent membre de la Ligue de la jeunesse communiste.

Le Quotidien *Culture et Finances* de Shanghai a cité, hier, le cas exemplaire d'une enseignante qui dut faire son autocritique et présenter ses excuses à l'une de ses élèves qu'elle avait humiliée en pleine classe, lui reprochant sa fréquentation de «camarades indécentes».

La jeune fille fit une fugue et ne fut retrouvée qu'après plusieurs nuits de recherches. Des critiques plus subtiles eurent un meilleur effet et la jeune fille est à présent membre de la Ligue de la jeunesse communiste.

Le Quotidien *Culture et Finances* de Shanghai a cité, hier, le cas exemplaire d'une enseignante qui dut faire son autocritique et présenter ses excuses à l'une de ses élèves qu'elle avait humiliée en pleine classe, lui reprochant sa fréquentation de «camarades indécentes».

La jeune fille fit une fugue et ne fut retrouvée qu'après plusieurs nuits de recherches. Des critiques plus subtiles eurent un meilleur effet et la jeune fille est à présent membre de la Ligue de la jeunesse communiste.



Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Vent modéré. Maximum -22. Aperçu pour samedi: beau et très froid.

Pontiac, Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Vent modéré. Maximum -18. Aperçu pour samedi: beau et très froid.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé avec quelques passages nuageux et vent modéré. Maximum -15. Aperçu pour samedi: beau et très froid.

Québec, Estrie, Beauce, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré. Maximum -15. Aperçu pour samedi: beau, venteux et très froid.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré. Maximum -18. Aperçu pour samedi: beau, venteux et très froid.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie: ciel variable avec quelques chutes de neige. Vent modéré. Maximum -14. Aperçu pour samedi: beau, venteux et très froid.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ciel variable et vent modéré. Maximum -15. Aperçu pour samedi: beau et très froid.

Gaspé, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux. Neige (5 à 10 cm). Maximum -14. Aperçu pour samedi: neige, venteux et très froid.

L'ex-juge Tremblay a terminé son étude de l'affaire Treu

L'ancien juge en chef de la Cour d'appel du Québec, M. Lucien Tremblay, a terminé son étude de dossier de l'ingénieur montréalais M. Peter Treu, accusé puis acquitté en vertu de la Loi sur les secrets officiels, et se propose de la faire parvenir au nouveau ministre de la Justice, dès la semaine prochaine.

M. Tremblay a confié hier au DEVOIR, qu'il vient de terminer la révision de ce dossier qui lui a été confié en octobre par le ministre de la Justice, M. Jacques Flynn.

«J'attends de connaître le nom du prochain ministre, et je transmets le dossier à Ottawa», a-t-il déclaré. L'ancien juge Tremblay avait comme mandat de décider si le gouvernement fédéral avait une obligation légale ou morale de dédommager M. Treu, à la suite de son acquittement par la Cour d'appel du Québec au début de 1979.

À la suite de pressions exercées par des membres de son propre parti, le ministre conservateur de la Justice a nommé M. Tremblay au poste d'arbitre dans cette affaire. M. Flynn a souligné qu'il y avait eu des circonstances particulières, notamment le fait que le procès de M. Treu a eu lieu à huis clos et que le ministère de la Justice avait participé à cette poursuite.

M. Treu réclame quelque \$150,000 en guise de dédommagement. Il a connu de grandes difficultés financières et des problèmes personnels depuis 1974, lorsque les poursuites ont été engagées contre lui. L'ingénieur montréalais avait demandé au gouvernement libéral un certain dédommagement après qu'il eut été acquitté en 1979 mais le ministre de la Justice d'alors, M. Marc Lalonde lui avait opposé un refus catégorique.

«Cet homme a été acquitté par la Cour d'appel et devrait être reconnu innocent, mais je ne crois pas qu'il y a raison de le

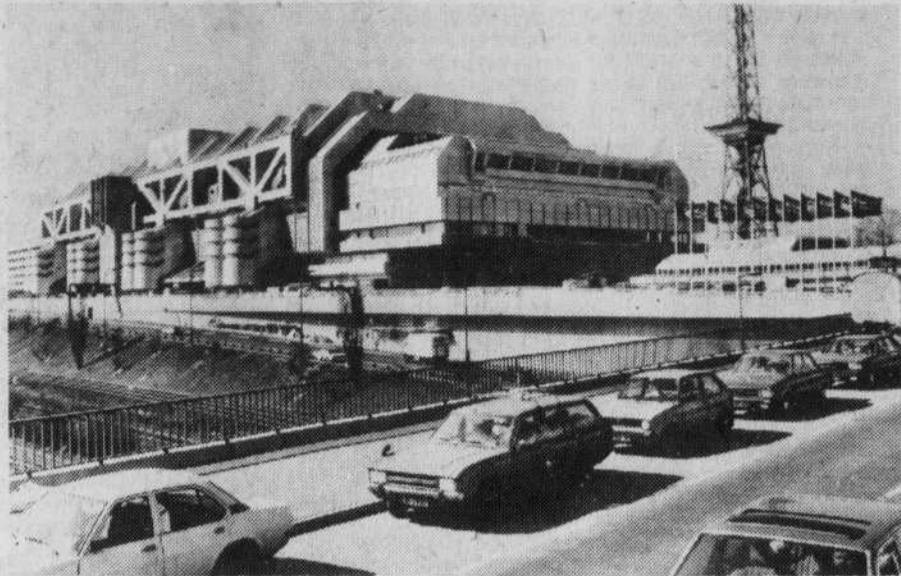
29 février

par la PC et l'AP

- 1964: on annonce, à Washington, que les États-Unis ont secrètement mis au point un avion à réaction capable de voler à plus de 3,500 kmh, à 20,000 mètres d'altitude;
- 1969: tremblement de terre à Agadir (Maroc): 15,000 morts;
- 1958: le Pakistan devient république islamique;
- 1920: promulgation d'une constitution tchécoslovaque;
- 1916: entrée en vigueur de l'ordre donné à la Marine allemande de couler à vue les bateaux marchands;
- 1872: de jeunes révolutionnaires tentent d'assassiner la reine Victoria.

Ils sont nés un 29 février: le compositeur italien Gioacchino Antonio Rossini (1792-1868); l'actrice française Michèle Morgan (1920).

Berlin-Ouest



Le Centre des congrès de Berlin pouvant accueillir 5.000 personnes.



Les ruines du clocher de la Gedachtniskirche dans le coeur de Berlin.

Sourires, divertissements et élégance d'un côté du mur

par Guy Deshaies

LES Berlinois de l'Ouest sont fiers de leur ville comme des insulaires seraient fiers de leur île. Devant eux c'est le mur de l'Est et derrière c'est la frontière de l'Allemagne de l'Est.

Isolés sur ces 480 kilomètres carrés (Berlin est certes l'une des villes les plus étendues au monde) les 2,2 millions de Berlinois, en plein pays de l'Est, se félicitent d'être à l'Ouest, s'encouragent à mesure que le mark allemand prend de la vigueur, et il en prend au point de faire ressembler le dollar canadien à une monnaie de monopoly, déambulent jour et nuit sur la Kurfürstenstrasse, boivent de la bière et mangent de la choucroute, rient beaucoup sans trop vouloir penser au lendemain tandis que des Français, des Britanniques ou

des Américains, selon le mois, régissent le contrôle aérien sur cette enclave et administrent la prison de Spandau où Rudolph Hess termine calmement ses jours.

Ville de lumière, ville de verdure, ville de congrès, de spectacles, de mode, ville de plaisirs, Berlin ne veut surtout pas ressembler à cette blessure qui fait pourtant encore mal au coeur de tous les Allemands.

Berlin qui fut détruite à 60% n'a plus beaucoup, à l'Ouest, de monuments ou de vestiges de son passé de sept siècles mais ses rues seulement sont bordées de 200.000 arbres, elle compte 60 lacs qui donnent aux Berlinois 200 kilomètres de rives et ses parcs nombreux sont des immensités de verdure. Berlin est une ville beaucoup moins

bruyante qu'on pourrait le croire, compte tenu de sa «surboum» continuelle et de sa vie trépidante qui agit comme une sorte de maquillage épais et éblouissant pour camoufler la ride: ce mur infranchissable qui a déchiré en 1961 les liens unissant une même famille.

La discipline du peuple allemand se marie ici avec son goût de vivre et même son exubérance. Le mythe de l'Allemand froid et distant n'a en tout cas pas sa place à Berlin. Je ne dirais pas que les Berlinois rient pour ne pas pleurer mais on sent cette espèce de volonté de s'amuser même si on ne passe que quelques heures à Berlin. Cela confère à cette ville un attrait déjà particulier et donne à sa population ce qui plaît toujours le plus aux visiteurs: l'accueil chaleureux, le sourire et le désir de plaire.

Il ne faut pas oublier que Berlin a une population à 30% plus vieille que 60 ans, qu'on fait venir chaque année 40.000 jeunes pour la peupler et que plus de 100.000 citoyens d'origine turque assurent la main-d'oeuvre autrefois bon marché mais maintenant parmi les mieux rémunérée d'Europe et du monde.

Berlin, c'est un peu la Baie-James des Allemands côté éloignement et isolement mais on n'a pas lésiné sur l'organisation locale, les loisirs et les distractions. Ville très industrielle, on n'y voit pas de cheminées d'usines mais plutôt des parcs et des étendues d'eau bordant les rues larges, les arcades piétonnières, l'animation tourbillonnante. Au beau milieu de son coeur il y a

et un jardin zoologique en pleine ville, le plus grand Palais des congrès du monde, son stade, le château de Bellevue, résidence du président de la RFA lorsqu'il vient à Berlin, sa citadelle du 14e siècle, son marché aux puces et son étonnant quartier résidentiel de Hansaviertel où des architectes de 48 pays du monde ont donné libre cours à leur art dans l'effort de reconstruction de cette ville.

Et puis, une fois ces formalités culturelles acquittées, il convient de plonger dans la fête berlinoise; pas nécessairement dans les discothèques toutes pareilles dans le monde mais dans ces grands buffets où l'on danse, où l'on mange des jarrets de porc fumés, de la choucroute, des purées de pois ou de pommes de terre en buvant des bières fraîches et légères. Si les achats ne sont pas pour nous des affaires en or et que nos budgets souvent n'autorisent pas la haute gastronomie, sachons que Berlin se donne toute entière et nous entraîne sans problème dans sa danse endiablée.

C'est cher? Oui. Alors là il convient de ne pas trop chercher l'aubaine et peut-

être d'arriver avec certaines provisions comme c'est le cas pour toute l'Allemagne quoi qu'il m'a semble, en tout cas, que l'Allemagne était moins chère que les pays scandinaves en général.

Mais le paquet de cigarettes coûte près de \$3 et le ticket de métro coûte presque un dollar et n'est valable que pendant une heure. En marks allemands, au fond, les prix ne sont pas si élevés par rapport au pouvoir d'achat des Allemands de l'Ouest mais lorsqu'on transpose dans notre minable devise on voit qu'il faut en mettre généreusement pour faire le poids. Cependant, il y a de bons et copieux repas (inouï ce que ces gens-là arrivent à mettre dans une assiette normale) dans les petits bistros il y a un mot allemand mais je ne m'en souviens plus; c'est trop long, trop farci de «k», de «g», de «w» qui font «v» et de «v» qui se déguisent en «f») et où on peut manger agréablement pour \$5 ou \$6. Les grands hôtels sont chers, certes, mais il faut savoir que le bureau de tourisme de Berlin a recensé, catalogué et inscrit plus de 5.000 chambres de tourisme dont le prix fixe est de 22 marks (environ \$15)

par personne incluant le petit déjeuner.

Le bureau de tourisme peut ainsi vous placer dans le quartier de votre choix, dans une maison où les propriétaires disposent de chambres et dont la ou les langues parlées sont indiquées sur les fiches. Pas de problème de propreté, d'honnêteté, de mauvaises surprises avec les Allemands. Eux, quand ils vous disent qu'ils ont contrôlé les chambres inscrites au fichier central vous pouvez les croire; ils ne badinent pas beaucoup avec les règlements.

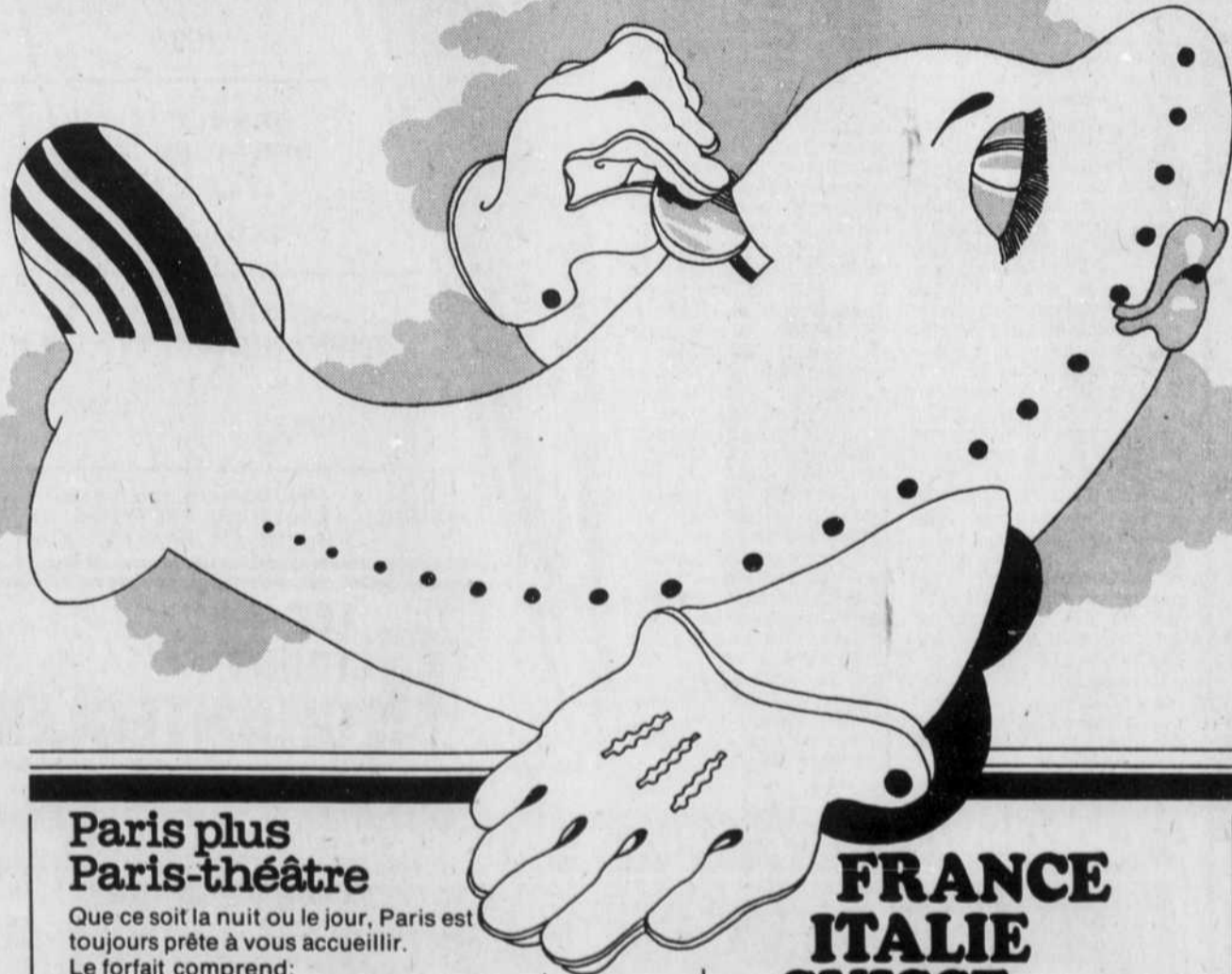
On n'a aucune leçon à donner à ces cousins germains au chapitre de l'organisation et de l'efficacité.

Mais on ne saurait visiter Berlin-Ouest sans aller faire un tour à l'Est où se trouvent la plupart des grands monuments de cette ville dont plusieurs ont été magnifiquement reconstruits et parfois carrément reconstruits.

La RDA est friande de marks de l'Ouest et elle exige un tarif de 6 marks par personne pour franchir le mur au «checkpoint Charlie» angle Friedrichstrasse et Zimmerstrasse. Habituellement

Suite à la page 12

L'EUROPE D'AIR FRANCE. ÉCONOMISEZ AVEC CLASSE.



L'Europe en auto

Le meilleur rapport qualité/prix.

- Le spécial de l'année
- Voitures neuves/5 places/5 portes
- Assurances tous risques
- Pas de déductible
- Kilométrage illimité
- Toutes taxes comprises

Pour 3 semaines.

— La SIMCA TALBOT HORIZON GLS

\$579*

— La RENAULT 5 GTL

\$549*

Demandez la brochure Europe Auto/Air France

*Tarif aérien en sus

Paris plus Paris-théâtre

Que ce soit la nuit ou le jour, Paris est toujours prête à vous accueillir. Le forfait comprend:

- 7 nuits dans un hôtel bien situé
- une place réservée pour une soirée aux Folies Bergères
- les transferts, une excursion, un dîner
- et beaucoup plus

à partir de **\$275***

Campanile

Visitez la France en toute liberté. Le forfait comprend:

- une voiture pendant 7 jours
- kilométrage illimité
- l'hébergement chaque soir dans un des nombreux hôtels de la chaîne Campanile

à partir de **\$255***

Pour plus d'informations, demandez la brochure Unitours/Air France à votre agent de voyages.

*Prix par personne sur la base de 2 personnes partageant chambre et/ou voiture. Tarif aérien en sus.

FRANCE ITALIE SUISSE

\$1879*

- Sous le signe de la qualité
- Un voyage entièrement en français
- Idéal pour découvrir l'Europe
- 21 jours, hôtels de 1ère classe, majorité des repas

Les villes et paysages les plus célèbres: Paris, Provence, Côte d'Azur, Rome, Venise, Milan, Pise; les cols spectaculaires des Alpes suisses...

Demandez la brochure Tours Chantecler/Air France.

Une exclusivité Air France.

*Tarif aérien en sus, prix par personne.

DÉCOUVREZ L'EUROPE EN AUTOCAR

- Circuits en autocar, guidés
- Départs de Paris
- Un choix absolument unique
- Hôtels de première catégorie
- Presque tous les repas sont compris
- Plus de 90 voyages différents
- Plus de 75 ans d'expérience

VOYAGE À NICE **\$711***

(7 jours)

NORMANDIE-BRETAGNE **\$997***

(10 jours)

TOUR D'EUROPE **\$1875***

(18 jours)

Multitude d'autres circuits, demandez la brochure Le tourisme français, Tours T.F./Air France.

*Prix par personne, Tarif aérien non compris.

AIR FRANCE // On vient vous chercher.



Le Clarendon, angle Desjardins et Sainte-Anne.

Dans le Vieux-Québec La renaissance du Clarendon

par Julie Stanton

AVEC 75% de ses chambres renovées, dentelle aux fenêtres et velours sur les lits, avec bientôt trois fleurs de lys et trois fourchettes pour indiquer dans l'annuaire touristique du Québec la qualité de son hébergement et de sa table, avec ses soupers à la chandelle, accompagnés de musique de chambre, sous les poutres de chêne patinées par les ans de sa salle à manger, avec son piano-bar aux vitres givrées et

à l'art déco où musiciens et interprètes font revivre Piaf ou Brel et flamboyer le flamenco, l'hôtel Clarendon du Vieux-Québec serait-il en train de retrouver ses anciennes lettres de noblesse? Celles des années trente et même cinquante où, coin Desjardins et Ste-Anne, l'hôtel maintenant centenaire connaissait alors ses heures de gloire. Soixante-quinze employés dont la moyenne d'âge est de 25 ans, pas de syndicat mais

une participation aux bénéfices de l'entreprise, des horaires flexibles, un esprit d'équipe basé sur l'entraide et la solidarité, des patrons férus d'architecture, amoureux du patrimoine et soucieux de créer dans leurs murs une certaine douceur de vivre. La direction de l'hôtel Clarendon serait-elle en voie de changer l'image froide et robotisée de l'hôtellerie moderne?

Pour le savoir, faut sans doute laisser faire le temps et donner du temps à Jacques Cyr et Denis Bolduc qui ne sont là que depuis janvier 79 et qui tentent ici leur première expérience du «Grand Hôtel». Comme dit M. Cyr: «Il faut une première fois à tout. Nous verrons bien!»

Barbu, la quarantaine se-reine, le tricot décontracté et le ton tranquille de celui qui a tout son temps et que rien ne presse, le nouveau propriétaire parle plus d'architecture et de patrimoine que de chiffres; plus de l'importance pour patrons et employés d'un bon milieu de travail que de productivité; plus du respect de la personne que de rendement et de performance.

«Bien que j'aimerais voir l'hôtel retrouver sa vocation première, dit-il, c'est-à-dire se marier en tout point à l'ensemble du Vieux-Québec et permettre à nos clients de retrouver ici l'atmosphère chaude et humaine d'une ancienne façon de vivre, j'ai évidemment bien étudié le marché avant de me lancer dans cette affaire. Je pense qu'en peu de temps, la demande va être très forte pour ce genre d'endroit.»

Connu en 1870 sous le nom de Clarendon House (rappelant ainsi le nom de Lord Clarendon, secrétaire au Foreign Office et diplomate de l'époque), l'hôtel reçoit d'abord dans ses murs marchands anglais et gens de la petite bourgeoisie dont les Canadiens français viennent petit à petit grossir les rangs. À Québec, cette minorité se tient plutôt au Clarendon construit pour répondre à ses besoins et même reconstruit dans le temps comme supérieur au Château Frontenac pour la qualité de sa cuisine. Au fil des ans, l'hôtel change trois ou quatre fois de propriétaires mais c'est définitivement sous la famille Drapeau, qui fait l'acquisition de l'endroit en 1924, que la réputation du Clarendon atteint son apogée. Entre 1930 et 1940, il connaît ses meilleures années. De très grandes années aussi entre 1950 et 1955. Après, il déperit. C'est l'époque des motels en périphérie des villes, de l'Auberge des Gouverneurs et du Château

Champlain, des hôtels modernes avec piscine sur le toit, des Holiday Inn, des Quality Inn, des Ramada Inn.

Le Clarendon a besoin de sang neuf. Malheureusement, sa vente en 1975 à Gilbert Associated, propriétaire de Joe's House à Montréal, risque de lui faire perdre son caractère culturel. Peu s'en faut pour que le Clarendon sacrifie au dieu de la mode et devienne un steak house à tout jamais!

«Nous avons racheté le Clarendon, l'an dernier, Denis Bolduc et moi, parce que nous pensions être en mesure de faire quelque chose de bien de ce vieil hôtel aux multiples ressources», explique Jacques Cyr. Dans le contexte commercial actuel, faire quelque chose, c'est revenir en arrière. Revenir en arrière, c'est recréer l'atmosphère des années trente. Et les années trente en hôtellerie à Québec, c'est le Clarendon. Nous avions là une occasion en or! Il s'agissait simplement de le nettoyer et de faire ressortir les éléments dans leur beauté originale. En plus de refaire la décoration de la majeure partie de nos chambres, nous avons aussi changé les fenêtres du bar Emprise pour que durant l'été la musique et la voix des artistes habitent les abords de l'hôtel. C'est quasi ouvrir les portes sur le milieu! Nous voulons également retrouver une clientèle similaire à celle qui a longtemps fréquenté la salle à manger du Clarendon et qui savait ce dont elle parlait quand elle faisait allusion à sa cuisine.»

On commence à pouvoir identifier un peu cette clientèle. On y retrouve d'anciens dirigeants de gros syndicats, des architectes et des personnes cultivées qui cherchent à s'entourer de beaux éléments, des groupes gouvernementaux comme ceux de l'ACDI ou de l'Année internationale de l'Enfant, des familles, des gens seuls qui sont tannés d'aller d'un hôtel à l'autre et d'y retrouver la conformité. «Je pense, dit M. Cyr, qu'on a vécu la période de s'héberger à l'extérieur des villes. Si on regarde ce qui se fait aux Affaires culturelles et en planification urbaine, il y a de gros efforts pour ramener les gens au centre-ville. On cherche à reprendre un caractère et une identité qui nous ressemblent et à s'entourer d'éléments de base avec lesquels on se sent bien. Mais comme on ne peut pas changer la publicité concernant le centre ville et que le centre-ville ce n'est pas juste ici, il m'apparaît que de plus en plus on va plutôt mentionner «Vieux-Québec» en parlant du réseau hôtelier à l'intérieur des murs.»

Berlin-Ouest

Suite de la page 11

les touristes y passent en groupe mais ceux qui habitent les deux hôtels suisses de grand luxe situés à Berlin-Est ont un laissez-passer valable en tout temps.

L'autocar serpente entre les piliers de béton placés pour empêcher toute fuite rapide vers l'Ouest puis se gare dans le «no man's land» entre les barbelés pour recevoir la visite d'un militaire en gris, l'air pas commode, qui vient vérifier les identités des visiteurs. Puis le véhicule s'engage dans Berlin-Est où la guide monte à bord pour souhaiter la bienvenue à Berlin, «capitale de l'Allemagne de l'Est» et ville «millionnaire» car elle compte un million d'habitants.

On passe dans la cité universitaire de Humboldt où la seule faculté de médecine compte 5,000 étudiants. On retrouve la Spree, rivière qui circule librement entre l'Est et l'Ouest, on débouche sur la très belle Place Alexandre. Il n'y a pas beaucoup de circulation automobile et l'on admire en paix l'hôtel de ville, les fontaines de l'allée Karl Marx, l'autel de Pergame, le Palais Unter den Linden, le Palais de la République et tout cela à l'ombre de la gigantesque tour de la télévision avec sa sphère qui loge un restaurant. La jeune femme nous informe que les loyers ne coûtent que 90 marks par mois, que les journaux de la RFA sont interdits, qu'il n'y a pas de pornographie, que la queue d'environ 200 personnes que l'on

voit ici à la porte d'une boulangerie est exceptionnelle et que c'est parce que c'est vendredi, que Berthold Brecht est né ici et que, tout compte fait, il fait bon vivre à Berlin-Est.

Il n'y a pas l'ambiance de Berlin-Ouest, il n'y a pas les lumières, les boutiques, les réclames publicitaires et c'est parfois ce qui fait dire aux visiteurs que c'est triste. Je ne trouve pas: c'est différent mais les enfants vous envoient la main en riant, les gens s'arrêtent pour bavarder, l'air est bon et, encore plus qu'à Berlin-Ouest, la sonorité est feutrée, en sourdine.

On débouche obligatoirement sur l'imposant cimetière soviétique, un immense jardin dans lequel s'élève le mausolée à la mémoire des Soviétiques tombés à la victoire des alliés et 16 monuments représentant les républiques de l'URSS.

La visite, d'à peine deux heures, se termine dans un petit restaurant au bord de l'eau où on paie les sandwiches et les cartes postales en devises «western» et où on nous remet une brochure à la gloire de la RDA et où on lit en français que «beaucoup de bâtiments historiques et d'édifices culturels, ravagés par la guerre des patrons et des fascistes, ont été reconstruits dans toute leur originalité». Mais en tout cas, seulement à regarder des photos de ce qu'étaient ces monuments au lendemain des bombardements de Berlin il est certain que cet effort de reconstruction a été gigantesque et parfaitement réussi.

Retour au «checkpoint Charlie» où cette fois les camarades procèdent à la fouille du car au cas où on cacheraient un p'tit gars de l'Est qui aurait la fâcheuse idée d'entreprendre sa conquête de l'Ouest. Un des sbires promène un miroir monté sur roulettes sous l'autobus pour être certain qu'il n'y a pas de passager clandestin tandis que son collègue vérifie minutieusement les photos de nos passagers pour voir si on a pas

trop changé de bouille. Mais ce n'est pas le moment de prendre des photos; c'est interdit et on s'amuse à penser au martyre que doivent endurer les groupes de Japonais de passage par ici.

À cause de ces deux villes, des multiples facettes de Berlin-Ouest, des beautés qui ont survécu à la guerre et de cette population singulière qui y vit, un voyage en Allemagne fédérale devrait comprendre une escale à Berlin.

VACANCES S.E.T.A. VOYAGES

861-3906
VACANCES ENSOLEILLÉES:
CUBA — MEXICO — CANCUN — ACAPULCO — PUERTO VALLARTA — BARBADES — BAHAMAS — FLORIDE — HAWAII — CLUB MED. GUADELOUPE — MARTINIQUE — Réservez dès aujourd'hui.

CROISIÈRES AIR/MER PARIS à partir de \$502
TARIF NOLIPRIX - AIR CANADA et AIR FRANCE
Réservations: 30 jours à l'avance
Billets avion toutes destinations.

861-0200 **Europcar** 861-0200

VENTE — LOCATION — VENTE — LOCATION
RENAULT — SIMCA — PEUGEOT — CITROËN — FIAT — VW
SPÉCIAL: Location-vente RENAULT, SIMCA, CITROËN, PEUGEOT pour passagers d'AIR FRANCE et AIR CANADA.

PLAN — AIR — AUTO Permis du Québec
Europcar 1176, DRUMMOND — MTL.

TOURING CLUB DE FRANCE

VOYAGE EN GRÈCE

Avec l'Agence de voyages DARMIS LTÉE, c'est un vrai succès. Nous sommes les meilleurs spécialistes pour un voyage inoubliable en Grèce. Notre expérience se date de plus de 20 ans. C'est une réalité. Nous organisons votre voyage selon votre désir et au meilleur prix. Notre bureau d'Athènes DARMIS TRAVEL est à vos côtés pour vous accueillir et vous assister durant toute la période de votre séjour.

Tél.: 849-6555, 849-6777
Nous vous attendons!

Darmis Ltée

Agence de voyages
72 Sherbrooke Ouest, Montréal
Détenant d'un permis du Québec

12ème pèlerinage annuel en terre sainte

JORDANIE-ISRAËL-GRÈCE-ALLEMAGNE
du 26 juillet au 16 août 1980



Sous la conduite de
M. l'Abbé Robert FONTAINE
Curé de St-Joseph de GRANBY
Prix du voyage
\$2,683.00
Renseignements
INSCRIPTION

VOYAGES — MISSIONS LTÉE

235, boul. Dorchester est,
Suite 202,
MONTRÉAL, Qué.
H2X 1N8
Tél.: 861-6331

192, sud. rue Dorchester,
QUÉBEC, Qué.
G1K 5Y9
Tél.: 522-2036

Permis No. 12755419-1181

VOTRE SEJOUR MOINS CHER EN EUROPE

Pour vos vacances en EUROPE ou pour vos voyages d'affaires choisissez la solution la plus économique qui est

«L'AUTOMOBILE»

D'autant qu'en réservant auprès de votre Agence de voyage avant votre départ et en demandant les Plans spéciaux

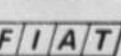
AIR FRANCE — EUROP AUTO

vous bénéficiez d'un tarif préférentiel

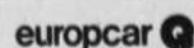
EUROP AUTO Distributeur EXCLUSIF



• Plan achat rachat
21 jrs à 6 mois



• Plan achat rachat 21
jrs à 6 mois



• Location court terme



Aussi «Renault» — «Citroën» — «V.W.»

Permis du Québec de 1980 No. 12580759

CHEZ NOUS CE N'EST PAS PLUS CHER QU'AILLEURS... MAIS SÛREMENT MEILLEUR

845-8221



LES VOYAGES HONE INC.

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

1460 AVE UNION, MONTRÉAL, QUÉ. H3A 2B8

LE MÉTRO À NOTRE PORTE, STATION MCGILL, SORTIE UNION

Du billet d'avion pour Québec à celui pour le tour du monde. D'un séjour à Miami à une tournée en Extrême-Orient. Pour une location d'auto ou l'achat d'un Eurailpass. Pour une croisière sur le St-Laurent ou aux Antilles. Pour les voyages d'affaires ou de plaisir. Depuis le début du siècle, les Voyages Hone Inc. sont à votre service. Téléphonnez-nous, nos agents se feront un plaisir de s'occuper de vos réservations.

VOYAGES GROUPES

SÉNÉGAL: 14 JOURS — DÉPART GARANTI: 5 AVRIL
DAKAR: 8 JOURS + ZIGUINCHOR
(CAPITALE DE LA CASAMANCE) 6 JOURS
Tarif aérien \$730
Portion terrestre *\$1203
*Excursions facultatives en sus

EXTRÊME-ORIENT: 24 JOURS — Départ garanti: 17 avril
Tarif aérien Can. \$1623
Portion terrestre U.S. \$1650

LA CHINE: 21 jours dont 17 jours en République Populaire de Chine. Départ: 6 mai
Prix par personne y compris le billet d'avion: \$3990

ANGLETERRE/IRLANDE/PAYS DE GALLES/ÉCOSSE
19 jours — Départs: 11 mai, 6 juillet, 14 septembre
Prix par personne y compris le billet d'avion mai \$2225
septembre \$2225
juillet \$2365

NOTE: Nos voyages groupe sont accompagnés à partir de Montréal par des guides de langue française.

L'OUEST CANADIEN

L'ALBERTA ET LA COLOMBIE BRITANNIQUE
15 jours: Tarif aérien *\$337
Portion terrestre à partir de \$669
*Tarif donné à titre indicatif et sujet à changement.

LA CÔTE DU PACIFIQUE
VANCOUVER — VICTORIA
SAN FRANCISCO — LOS ANGELES
15 jours: Tarif aérien *\$435
Portion terrestre à partir de \$789
*Tarif donné à titre indicatif et sujet à changement.

40 tours de qualité en Europe

D'AVRIL À SEPTEMBRE

FRANCE-ITALIE SUISSE
22 jrs
\$1879

GRAND TOUR D'EUROPE
23 jrs
\$1857

PROVINCES DE FRANCE
22 jrs
\$1897

ESPAGNE-PORTUGAL MAROC
22 jrs
\$1869

GRANDE-BRETAGNE
18 jrs
\$1963

GRÈCE AVEC CROISIÈRE
De 16 à 23 jrs
\$1683 et plus

EUROPE GERMANIQUE
22 jrs
\$1997

SICILE ITALIE DU SUD
17 jrs
\$1462

Tarif transatlantique en sus
DEMANDEZ LA BROCHURE À VOTRE AGENT DE VOYAGES
Détenant d'un permis du Québec



LES TOURS CHANTECLER INC.

en collaboration avec

AIR CANADA
AIR FRANCE
Alitalia
British airways
AIR PORTUGAL

DÉCÈS

BILODEAU, Père Allyre S.V. — A l'hôpital Général, le 27 février 1980 à l'âge de 78 ans, est décédé le Père Allyre Bilodeau S.V., fils de feu Séraphin Bilodeau et de dame Maria Gagnon. Il demeurait au 2555, chemin Ste-Foy à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu le samedi 1er mars à 10 heures. Le convoi funéraire partira du scolasticat St-Vincent de Paul et de la chapelle de la communauté à Charlebourg. Entré en communauté en 1923, il y occupa de nombreux ministères dans nos diverses maisons. Il fut aussi un grand prédicateur de retraite, tant au Canada qu'aux États-Unis. Il sera exposé au scolasticat St-Vincent de Paul, 2555, chemin Ste-Foy à Ste-Foy. La direction a été confiée à la Coopérative Funéraire du Plateau, 226 des Franciscais, Québec.

HUNEAULT, Bernard Alban. — A Montréal, le 26 février 1980 à l'âge de 58 ans, est décédé, M. Bernard Alban Huneault, né à Montebello le 4 janvier 1922, gradué de l'Université McGill en 1949, baccalauréat en commerce et vice-président des ventes chez J.-A. Hubert Lée, époux de Margaret Taylor. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean, Ann (épouse de Michel Novak), et Paul. Les funérailles auront lieu le samedi 1er mars. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Lée, angle Sécarat et avenue Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Montebello lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Fondation du Québec des malades du cœur seraient grandement appréciés.

Ce 29 février tant attendu...

PARIS (AFP) — La journée d'aujourd'hui était attendue avec impatience par les personnes nées un 29 février: leur anniversaire ne tombe que tous les quatre ans, aux années bissextiles. À l'origine de cette particularité du calendrier, une réforme de Jules César qui voulait mettre un terme aux querelles des autorités religieuses romaines: les pontifes n'hésitaient pas, en effet, à raccourcir une année pour que s'achève plus tôt le mandat d'un rival. César fit venir d'Alexandrie l'astronome Sosigènes, qui calcula une année

de 365 jours réglée sur le cours du Soleil. En raison de l'excédent évalué à six heures par an, on rajoutait un jour chaque quatre ans, qui serait placé après le «sexto ante calendas martii» (24 février). Ce jour supplémentaire fut donc appelé «bis sexto ante calendas martii», d'où le nom de «bis-sextile» de l'année qui le comporte. Février — mois néfaste pour les Romains, puisque comportant un nombre pair de jours — avait été ainsi nommé (du verbe februare: purifier) parce qu'il devait

être consacré à des cérémonies expiatoires. La réforme de César le fit passer à 29 jours — 30 les années bissextiles — au grand soulagement des superstitieux. Cette réforme fut d'abord mal appliquée, les pontifes décrétant une année bissextile chaque trois ans, et c'est Auguste qui dut rétablir l'ordre en supprimant le 30 février

durant 12 ans de suite. Auguste fut récompensé en se voyant attribuer, par le Sénat, un mois qui porterait son nom: Augustus (août, de nos jours). Mais il y avait un délicat problème de préséances à régler: Augustus comptait moins de jours que le mois attribué à César, Julius (juillet). Le problème fut résolu en

retraitant, pour rallonger Augustus, un jour à Februarius (février). Le jour bissextile devenait donc le 29, et le mois ne comptait plus ordinairement que 28 jours devenant néfaste, mais au siècle d'Horace, de Virgile et d'Ovide plus personne ne craignait la malédiction des nombres pairs. La réforme julienne n'était cependant pas parfaite, et en 1582 le pape Grégoire XIII dut à son tour «rattraper le calendrier», qui avait pris 10 jours de retard depuis 46

avant Jésus-Christ, désormais seules sont bissextiles les années divisibles par quatre, à l'exception des années terminées par deux zéros (1900, par exemple) si elles ne sont pas divisibles par 400. Cette année réformée étant encore trop longue de 25 secondes, le retard atteindra un jour en 4.317. Mais de nos jours les années bissextiles sont aisées à repérer sans calculs compliqués: ce sont celles des Jeux olympiques.

TELEVISION

- 2 CBT 8.55 Ouverture et horaire 9.00 En mouvement 9.15 Les 100 tours de Centour 9.30 Animagérie 9.45 Les contes de la rive 10.00 Passe-partout Magazine express: "La chiropratique" avec le Dr Roch Parent, chiropraticien, "Soins dentaires" avec Mme Lucille Sigüère. Moi aussi je parle français: "La Louisiane. En examinant la situation à la Louisiane, on découvre le paradoxe de parler français aux USA, quand on se définit en premier lieu comme américain et en deuxième comme Cajun. Comment peut-on s'identifier à la francophonie dans ces conditions? Gaspard et ses fantômes: Dessins animés 12.00 Un pays, un goût, une manière: Documentaire réalisé par Yolande Cadrin-Rossignol. "Les jouets anciens" 12.30 Les coqueluches: Inv.: Shirley Théroux, Richard Adams, Ginette Sage 13.30 Le Téléjournal Femme d'aujourd'hui: "Image stéréotypée du rôle des sexes et études de la condition féminine", guide préparé par le ministre de l'Éducation de l'Ontario — "J'ai mal à ma mère", l'auteur, le Dr Michel LeMay, pédiopsychiatre, nous parle de l'importance de l'amour parental pour un enfant en bas âge. — "Le Centre UVANK", Centre ayant pour but de favoriser la croissance par la connaissance de soi. 14.30 Les ateliers 15.30 Les animaux chez eux: "En Afrique avec les naturalistes". 16.30 Bobino 16.30 Les Héritiers 17.00 Le cœur au ventre. Feuilleton réalisé par Robert Mazoyer. Ce soir 18.00 À cause de mon oncle. Téléroman de Jacques Gagnon 19.30 Génie en herbe. Jeu-questionnaire Frédéric. Téléroman de Michel Faure et Claude Fournier. Hors-série: "Gaston Phibius" (La lion des Pyrénées). D'après l'oeuvre de Myriam et Gaston de Béarn. Avec Jean-Claude Drouot, Pascal Rivault, Georges Marchal, Dora Doll et Michèle Girelier. Qui ou Non Anim.: Louis Martin et Daniel Pinard. Trois tables rondes autour desquelles il y aura discussion sur des questions récurrentes. 22.30 Le Téléjournal Nouvelles du sport 23.20 Cinéma: "Barabara" (Franco-Italien 1968) Science-fiction réalisé par Roger Vadim, avec Jane Fonda, John Phillip Law et Milo O'Shea. 1.05 Ciné-club: "Le bossu de Rome" (Italo-Français

- 1960) Drame réalisé par Carlo Lizzani, avec Gérard Philou, Anna-Maria Ferrero et Bernard Blier. 2.40 Le Téléjournal 10 CFTM 6.55 Horaire 7.00 Les petits bonshommes 7.30 Fantom Dédé 8.00 Gronco et Cie 8.30 Le 10 vous informe 8.35 Bonjour le monde, avec Michel Jasmin. 10.00 Votre amie Suzanne: "De belles choses", "La famille et ses droits", "La décoration intérieure". 11.15 Saturnin, le petit canard 11.30 Les "tits" amnésiques 12.15 Le 10 vous informe 12.30 Ciné-quiz: "Le Pistolero de Tombstone" (Italien 1972). Western réalisé par Edward G. Muller, avec Tony Kendall, James Rodgers, Sophia Kamara et Dean Stratford. 14.30 Janelle veut savoir: "Que viennent faire les esprits sur terre". 15.30 Les services à la communauté 16.00 Les satelliopettes 16.30 La soirée bien-aimée 17.00 Patrouille du cosmos 18.00 Le 10 vous informe 18.30 Les Tannants 19.30 Féminin pluriel 20.00 Métracum: Anim.: Jacques Morency. "De la conquête au Duplessisme". Survei de l'histoire du Québec. Inv.: Michel Brunet, historien à l'Université de Montréal, Alfred Dubuc, historien à l'Université du Québec à Montréal et Andrée Lévesque, historienne à l'Université d'Ottawa. 21.00 Bonsoir le monde Avec Michel Jasmin. Inv.: Martha Adams, Camille Leduc, André Champagne, Renée Claude et Manda Parent. 22.00 Toute la ville en parle 22.20 La corné d'abondance 23.00 Les nouvelles TVA 23.00 Sports au 10 23.10 La couleur du temps 23.25 Programme double: "La ville demandée justice" (Italien 1974) Drame policier réalisé par Sergio Martino, avec Luc Mérand, Dayle Haddon, Enrico Maria Salerno, Carole Parré, Lino Troisi et Giovanni Javarone. 1.00 Programme double: "Maître du temps" (Français 1970) Film de Rodica Andrușescu avec Jean-Pierre Kalfon et Duda Cavalcanti. Dernière édition 2.30 17 RADIO-QUÉBEC 10.00 Le marché aux images 11.00 Readinglong, Trade-offers Émission du ministre de l'Éducation destinée à favoriser l'apprentissage de la langue anglaise chez les jeunes. 11.30 Patrimoine: Avec l'amal, les jeunes anglophones apprennent le français. 13.30 Mon ami Pierrot Les 100 tours de Centour 14.00 Passe-partout

- Une émission divertissante pour les petits de trois à six ans. 14.30 Le marché aux images Films documentaires 15.30 Chacun son tour 16.00 Babillart: Une émission qui fait le bilan de l'activité artistique québécoise. L'évolution de l'homme: "Une génération après l'autre". À l'époque où les théories de Engels et de Marx parcouraient l'Europe, la science amorce ses premières recherches sur l'hérédité. 17.30 Manger comme du monde Émission sur la façon de bien s'alimenter. 18.00 Le petit monde d'André Tahon. 18.30 C'est arrivé à Hollywood "Héros de western". Série d'émissions faisant revivre les meilleurs moments du cinéma hollywoodien. 19.00 La vie parlementaire 20.00 Les jeunes s'toutes des fous: "Le monde des parents et des grands-parents". À travers la vie des parents et des grands-parents, le rôle et la situation du fils dans le théâtre québécois. 20.30 Cinq milliards d'hommes: "Admission temporaire". Le point sur le phénomène de l'immigration à travers le monde. 21.00 Les livres et nous Un rendez-vous avec le monde de l'écriture québécoise. 21.30 Golden Gate Quartet et Kenny Ball and his Jazz Band. 99 TVFQ (Câble) Pour les jeunes: "Hebdo jeune"; "Petite science: spécial nucléaire". 10.15 Feuilleton: "Une femme seule": d'après le roman de Régine Andry. Avec Dominique Viar. 10.30 Société d'aujourd'hui Des "Mésépiciques" réunies à Paris, d'autres en province, échangeant leur point de vue sur des thèmes d'actualité qu'ont retenu leur attention au cours des dernières semaines. 11.30 Midj-Primères: "La ville demandée justice" (Italien 1974) Drame policier réalisé par Sergio Martino, avec Luc Mérand, Dayle Haddon, Enrico Maria Salerno, Carole Parré, Lino Troisi et Giovanni Javarone. 15.00 Des chiffres et des lettres 15.20 Passez donc chez moi 15.40 Actualités régionales: "L'Est de la France". Pour les jeunes: "Hebdo jeune"; "Modélisme: visite du Club Boulogne Billancourt". 17.45 Feuilleton: "Une femme seule": d'après le roman de Régine Andry. Avec Dominique Viar. 18.00 Société d'aujourd'hui Inv.: Dr Jean-Paul Escande, Dr Gilbert Tordjman, Rose Codina, Gaele Coates. Rubrique d'information médicale, de conseils de beauté et de mode. 19.00 Midj-Primères: (Variété). 19.30 À la découverte de... 20.30 Au théâtre ce soir: "Le faiseur d'Honoré de Balzac" avec Jean Le Poulain, Françoise Fleury,

- Marie Couture et Jean-Marie Bernicat. 22.30 Des chiffres et des lettres 22.50 Passez donc chez moi 23.10 Actualités régionales: L'Est de la France. 6 CBMT 9.00 A Thought for Today 9.05 CBC 6 Good Morning 9.15 The Friendly Giant 9.30 Quebec School Telecast 10.00 Canadian Schools 10.30 Mr. Dressup 11.00 Sesame Street 11.58 Weather Report 12.00 From Now On 12.05 Senior Citizens Billboard 12.28 Wicks 13.00 Today from the Pacific 14.00 The Edge of Night 14.30 Take 30 15.00 The Bob McLean Show 16.00 Beyond Reason 16.30 All in the Family 17.00 The Beachcombers 17.30 The Mary Tyler Moore Show 18.00 The City at Six 19.00 Happy Days 19.30 Nellie, Daniel, Emman and Ben 20.00 Archie Barker's place 20.30 Front page challenge 21.00 The Tommy Hunter show 22.00 Dallas 23.00 The National 23.27 The City Tonight 23.45 All that Jazz 24.45 Cine-six: "I want to live" (Drame 1958) avec Susan Hayward, Theodore Bikel, Simon Oakland et Gavin McLeod. 2.50 Station closing 12 CFCF 5.59 Sign On 6.00 University of the Air 6.30 Morning exercises 7.00 Canada A.M. 9.00 Romper room 9.30 What's Cooking 10.00 Ed Allen 10.30 Definition 11.30 Rocket Robin Hood 12.00 The Flintstones 12.30 Street Talk 13.00 Community and Co. 13.30 The Allan Hamel Show 14.30 Another World 16.00 The Mad Dash 16.30 Family Feud 17.00 The Price Is Right 18.00 Pulse 19.00 McGowan and Co. 19.30 Grand old country 20.00 CTV movie special: "Benji" avec Benji, Peter Brook, Edgar Buchanan, Terry Carter, Christopher Connelly et Deborah Walley. 22.00 Fantasy Island 22.30 Canada A.M. 23.00 CTV National News 23.21 Pulse 24.00 Twelve Midnight Movie: "Christown" (Drame 1974) avec Jack Nicholson, Faye Dunaway et John Huston. 2.30 "Support your local sheriff" (Western 1969) avec James Garner, Joan Hackett et Walter Brennan. 4.30 Sign Off

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Conseil des ports nationaux National Harbours Board
Port de Prince Rupert, Colombie-Britannique
FONCTIONS: Le directeur général est responsable de l'aménagement et l'exploitation des installations du CPN à l'intérieur du port de Prince Rupert. Il dirige le personnel engagé dans les activités financières, la planification et l'entretien nécessaire du bon fonctionnement du port, à l'administration et au contrôle des actifs du Conseil au port de Prince Rupert.
EXIGENCES: Le candidat possède un diplôme universitaire en commerce, en administration d'affaires, en génie ou tout autre domaine connexe. Une expérience exceptionnelle dans le milieu opérationnel ou dans l'administration des affaires peut suppléer au diplôme universitaire.
EXPÉRIENCE: Une compétence et une expérience dans le domaine portuaire et/ou des transports sont préférables. La capacité de communiquer effectivement est indispensable.
SALAIRE: Traitement initial à l'intérieur de la catégorie \$28,700 à \$33,000 compte tenu de la compétence, avec des revues périodiques de traitement selon le rendement.
DEMANDE D'EMPLOI: Adresser toute demande avant le 13 mars, 1980 à:
Monsieur W.J. Scott Président Administration portuaire de Prince Rupert Case postale 730 Prince Rupert, C.B. V8J 3S1

CINÉMA

- ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) "Saturn 3" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) "Chapter Two" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 15. ATWATER III, "The Jerk" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) "Scavenger hunt" 18 h 50, 21 h 00. BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) "Love lust and violence" 12 h 00, 14 h 50, 16 h 30, 18 h 20, 22 h 10. BERRI, 1260 St-Denis (288-2115) "C'était demain" 13 h 15, 17 h 25, 21 h 35. "Ashanti" 15 h 15, 19 h 25. BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) "Alice chez les sœurs" 12 h 05, 15 h 00, 17 h 55, 20 h 50. "7 femmes pour un adoucissant" 13 h 40, 16 h 35, 19 h 30, 22 h 25. BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) "Kramer vs Kramer" 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. BONAVENTURE II, "The fog" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. BROSSARD I, Mail Champlain 6600 boul. Taschereau (465-5906) "Rocky 2, la revanche" 19 h 10, 21 h 20. BROSSARD II, "Un petit amour dans la tête" 18 h 10, 21 h 30. "L'amour sur béquilles" 19 h 15. BROSSARD III, "Ashanti" 19 h 20. "C'était demain" 21 h 30. CHAMPLAIN I, 1815 est., Ste-Catherine (524-1685) "Rocky 2, la revanche" 19 h 05, 21 h 10. CHAMPLAIN II, "Le mariage de Maria Braun" 19 h 10, 21 h 20. CHATEAU I, 6958 St-Denis (271-1103) "L'émmanuelle gronde de Cannibal" 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 45. "Evelyne" 14 h 15, 17 h 20, 20 h 20. CHATEAU II, "Lies par le sang" 12 h 20, 16 h 50, 21 h 30. "À la recherche de M. Goodbar" 14 h 25, 18 h 55. CINÉMA MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) "L'amour sur béquilles" 19 h 30. "Un petit mélo dans la tête" 21 h 20. CINÉMA MASCOUCHE II, "Les travaux pratiques de l'amour" 19 h 30. "Les jeunes québécoises" 21 h 00. CINÉMA DE MONTRÉAL, 1554 est. Mont-Royal (521-7870) "Benji" 13 h 00, 18 h 15. "Le dernier des géants" 14 h 30, 19 h 45. "L'évadé d'Alcatraz" 16 h 15, 21 h 30. CINÉMA 7e ART, 3180 Bilingard (722-0302) "Le témoin" 19 h 30. "Le grand embouteillage" 21 h 15. CINÉMA-THÉÂTRE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) "L'ange est né" (de Julio Brezzana, Brésil, 1969) 19 h 30. "Les Héritiers" (de Carlos Diegues, Brésil, 1969) 21 h 30.

- CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-1995) "Le rabbi au Far West" 21 h 20. "Tendre combat" 21 h 30. LAVAL, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7778) "La guerre des polices" 19 h 00, 21 h 00. LAVAL II, "Les bronzés font du ski" 18 h 05. "Trois hommes d'Istanbul" 19 h 45. LAVAL III, "Confessions d'un obsédé sexuel" 18 h 05. "Vivons les superbes retardés" 19 h 45. LAVAL IV, "Emmanuelle-prisonnière de Cannibal" 18 h 20. "Amants ardents" 20 h 10. LAVAL V, "Lies par le sang" 18 h 50, 21 h 00. LAVAL-OUDÉON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) "Ashanti" 19 h 25. "C'était demain" 21 h 35. LAVAL-OUDÉON II, "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15. L'IMPREVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — En haut: "Casanova" (de Fellini) 18 h 00. Émission libre. LOEWS I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "American Gigolo" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. LOEWS II, "Héro à large" 13 h 20, 15 h 25, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 40. LOEWS III, "Slap shot" 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05. LOEWS IV, "Midnight madness" 13 h 25, 15 h 40, 17 h 55, 19 h 10, 21 h 15. LOEWS V, "Star trek" 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10. MERCIER, 4260 est., Ste-Catherine (255-6224) "L'amour sur béquilles" 19 h 30. "Un petit mélo dans la tête" 21 h 30. MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "American gigolo" 19 h 05, 21 h 10. MONTENACH I, 522 boul. St-Willard Laurier, Bellerive (464-5411) — "La brigade des anges" 19 h 10. "Rocky II: la revanche" 20 h 50. MONTENACH II, "Les travaux pratiques de l'amour" 19 h 00. "Les jeunes Québécoises" 21 h 30. QUIMÉSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Jamais je n'ai promis un jardin de roses" (de Anthony Page, USA, 1976) 19 h 20, 21 h 30. QUIMÉSCOPE II, "Le vie d'ange" (de Pierre Harel) 19 h 00, 21 h 00. OUTREMENT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Abba: The movie" 19 h 00. "Un mariage" 21 h 30. PALACE, 698 ouest Ste-Catherine (866-6991) — "Young Frankenstein" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. PARADIS I, 1590 St-Denis (845-3222) "L'évadé d'Alcatraz" 18 h 20, 21 h 50. "L'histoire d'Olivier" 20 h 15. PARADIS II, "Chaque fois que l'on aime" 19 h 05. "L'express de minuit" 21 h 00. PARADIS III, "Les Charlots en délire" 18 h 30, 21 h 05. "Les réformés se portent bien" 20 h 05. PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "La loi de la ville" (de Michel Bouchard, Qué-

- bec 1979), "Fur" (de Hélène Girard, Québec 1979) 19 h 30, 21 h 00. PARIISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "La guerre des polices" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. PARIISIEN II, "Les capes aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. PARIISIEN III, "L'associé" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40. PARIISIEN IV, "Lies par le sang" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 25. PARIISIEN V, "Les bronzés font du ski" 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20. PLACE DU CANADA, Place du Canada, (861-4595) — "All that jazz" 19 h 00, 21 h 10. PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (666-2644) — "Being there" 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35. PLACE VILLE-MARIE II, "Starting over" 13 h 20, 15 h 10, 17 h 00, 18 h 55, 20 h 40. PUSZYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Vivons les superbes retardés" 12 h 45, 14 h 40, 20 h 30. "From Holly with Love" 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50. RIVOLLI, 6908 St-Denis (277-3125) — "L'associé" 13 h 25, 17 h 25, 21 h 25. "Dernier amour" 15 h 15, 19 h 15. RIVOLLI II, "Vivons les superbes retardés" 12 h 45, 16 h 15, 19 h 45. "Confessions d'un obsédé sexuel" 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. SAINT-DENIS I, 1590 St-Denis (845-3222) "Marc la gachette" 12 h 10, 15 h 50, 19 h 40. "Les Charlots en délire" 14 h 10, 17 h 40, 21 h 30. SAINT-DENIS II, "Faut trouver le joint" 13 h 20, 14 h 40, 16 h 20, 17 h 55, 19 h 30, 21 h 15. SÉVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — "When a stranger calls" 19 h 15. "The Rocky horror picture show" 21 h 30. "Barbara en délire" 24 h 00. SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Dr. Zhivago" 20 h 15. VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) "Norma Rae" 19 h 00, 21 h 10. VERDUM, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "C'était demain" 19 h 30. "Ashanti" 21 h 30. VERSAILLES I, 7205 est., Sherbrooke (353-9795) 19 h 30, 21 h 30. "Trois hommes d'Istanbul" 19 h 50. VERSAILLES II, "La guerre des polices" 19 h 00, 21 h 00. VERSAILLES III, "Confessions d'un obsédé sexuel" 18 h 10. "Vivons les superbes retardés" 19 h 45. VIAU, 226 des Laurentides, Port-Viau (869-3866) — "L'ange sur la ville" 20 h 30. "Le Square de Malabrine" 24 h 00. VILLERAY, 842 St-Denis (388-5577) — "L'amour sur béquilles" 19 h 30. "Un petit mélo dans la tête" 21 h 30. WESTMOUNT SQUARE I, Westmount (842-2112) — "Fatio" 13 h 20, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. YORK, 1487 Ste-Catherine (937-8978) — "Apocalypse now" 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30.

- 8401 ou 526-1907. SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) Ensemble d'instruments à vent et le choeur de concert de l'U. McGill, dir.: Robert Gibson et Tom Plaunt, 20 h 30. ST-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Les Ballets Jazz de Montréal" 20 h 30. THÉÂTRE DU CHÉRENENT, 463 Lindsay, Drummondville, Actonville 20, sortie 109, 819-(478-1014) — "On a perdu le nord" par le groupe Les Trois Points cardinaux, tous les je. ven. sam. 20 h 30. THÉÂTRE EXPERIMENTAL DES FEMMES, 320 est. Notre-Dame (878-1306) — "Parce que c'est la nuit", spectacle conçu, réalisé et joué par Chantal Beupré, Marika Biondi, Louise Laprade, Nicole Levesque, 21 h 00 de 19 à 21 h. THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "Le jardin de la maison blanche" de Jean Barbeau avec Shablon Dhavernas, Johanne Fontaine, Nathalie Gascon, André Gosselin, Charles Vinson. Mise en scène: Pierre St-Amant, 20 h 30. THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5683) — "Victor ou les enfants du paradis" de Roger Vitrac. Mise en scène: Jean-Luc Ruest. THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Faut savoir de Paris" de Koltout avec Marc Favreau, Kim Yarushevskaya, Albert

NOTRE RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
Téléphonez ou écrivez à: LE DEVOIR
211, rue du St-Sacrement Montréal - Tél. 844-3361
Compétence: Micheline Turgeon

COMPAGNIE DE TEXTILE EN ONTARIO
Postes de SUPERVISEURS
ouverts pour travail à horaire rotatif.
Excellent salaire et avantages sociaux.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que le salaire désiré à:
LE DEVOIR Dossier 3254 C.P. 6033 Montréal, H3C 3C9
Chaque demande sera traitée confidentiellement.

GÉRANT GÉNÉRAL AGENCE DE VOYAGES
Le candidat doit avoir de l'expérience dans une agence de voyages ou un transporteur, avoir le sens de la vente et de l'organisation, ainsi qu'être capable d'écrire et de s'exprimer en français et en anglais. Il devra assumer les responsabilités de gérance et de la promotion des ventes d'une agence solidement établie depuis des années. Envoyer curriculum vitae à:
LE DEVOIR, Dossier 3251, Case postale 6033, Montréal, H3C 3C9

fonction publique
Chef de division Services au public
Service de la bibliothèque
Fonctions: Assumer la responsabilité de coordonner les activités des six (6) bibliothèques du réseau en fonction des objectifs du Service. Réviser du Directeur.
Qualifications: Détenir un diplôme de deuxième cycle en bibliothéconomie ou être membre de la Corporation des Bibliothécaires professionnels.
Minimum de cinq (5) ans d'expérience dans le domaine.
Salaire: Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.
Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature au plus tard le 14 mars 1980 au:
SERVICE DU PERSONNEL 1535 boul. Chomedey Suite 240 Chomedey, Laval

Centre d'accueil les jeunes de l'Outaouais OFFRE D'EMPLOI
DIRECTEUR GÉNÉRAL (Homme ou femme)
TYPE D'ÉTABLISSEMENT: Le centre d'accueil Les Jeunes de l'Outaouais est un nouveau centre d'accueil d'environ 150 places pour les jeunes mésadaptés sociaux de l'Outaouais québécois. Il résulte de la fusion des activités en mésadaptation sociale antérieurement assumées par le Pavillon du Parc et par le Service Animation Jeunesse de l'Outaouais.
FONCTIONS: Sous l'Autorité du conseil d'administration, le directeur général sera responsable de l'administration et du fonctionnement du nouveau centre d'accueil. Il sera notamment chargé:
— d'assurer l'implantation et l'organisation de la nouvelle corporation en assumant les services existants;
— de voir au développement de nouvelles ressources pour les jeunes;
— de préparer le plan d'organisation de l'établissement;
— de préparer le budget de l'établissement et de voir à son exécution et son contrôle;
— de sélectionner et d'engager les membres du personnel;
— de voir à la mise en vigueur et à l'opération d'un système efficace de gestion et de contrôle des ressources de l'établissement;
— d'élaborer des moyens de communications entre la population, le conseil d'administration, le réseau des Affaires sociales et le personnel de l'établissement.
EXIGENCES: Le titulaire de ce poste possède un diplôme universitaire de 2e cycle en sciences humaines (psychologie, criminologie, service social, administration); Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire. Une expérience minimum de quatre (4) ans dans un poste de cadre supérieur dans un domaine connexe est exigée. Une bonne connaissance du réseau des Affaires sociales, en particulier des centres d'accueil, serait un atout.
TRAITEMENT: Selon les normes du ministère des Affaires sociales.
DATE LIMITE DU CONCOURS: Faire parvenir votre candidature accompagnée de votre curriculum vitae et des pièces justificatives au plus tard le 24 mars 1980 à 17h00 à:
M. Bruno Scheir, président, Conseil d'administration du centre d'accueil Les Jeunes de l'Outaouais CSSO 4, rue Georges-Bilodeau Hull, (QUÉBEC) J8Z 1V2.

SURSCÈNE

- ARLEQUIN, 1004 est., Ste-Catherine (288-2943) — "La complainte des hivernés rouges" de Roland Lepage. Mise en scène: Michèle Rossignol. 20 h 30. ATELIER CONTINU, 1200 est., Laurier — La Théâtre de la Marmaille présente "La vie à trois étages" avec Jocelyne Frenais, Danielle Hôte, Benoît Lagardère, Daniel Meilleur, Pierre Frazot, Collette Tougas. Mise en scène: Gilbert David. Du jeu. au dim.: 20 h 00. Rés.: 272-2655. CAFÉ DE LA BIÈRE, Place des Arts — "Le Valentin" de Yves Lavigne avec Catherine Bégin et Aubert Pallascio. Mise en scène: Daniel Rousseau. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Réclame dim. CAFÉ MOÛRIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Chœur Circus" avec Denise Beaulieu, Pierre Dorciot, Robert Faulkner, Danielle St-Jean, Marcel Piquin, 21 h 00. CENTAUR, 453 St-François-Xavier (722-1229) — "Waiting for the parade" (de John

- Murrell avec Helen Hughes, Sheila Junor-Moore, Jacqueline McLeod, Judith Orban, Kate Trotter. Mise en scène: Elsa Bolam, 20 h 30. CHEZ DUMAS, Bar Emery, 331 rue Emery (849-9007) — Roger Wallis, quintet jazz. Spectacles à partir de 21 h 30. CHEZ DUMAS, Bar Emery, 331 rue Emery (849-9007) — Christ Adams and the Bionic Beatniks (rock). Spectacles à partir de 21 h 30. Entrée libre. CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4323 St-Gabriel (841-4384) — "Les tourtereaux ou la vieillesse trage à l'aveugle" de Jean-Claude Germain avec Lisa Leclerc et Jean-Marie Da Silva, 20 h 30. LA CHACONNE, 338 est. Ontario (843-8620) — "L'histoire de Colette", pièce et Marie Lacourrière, piano, 21 h 00. L'IMPREVU, Hôtel Iroquois, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — Alain Drevic, Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 15. Entrée libre. LE PONT TOURNANT, 940 St-Willard Laurier, Vieux-Belloni (487-4504) — "Le Théâtre Petit-petit présente" une goutte d'eau sur les glaces" de Suzanne Aubrey avec Jeannine Dubé, Geneviève Nottelbart. Mise en scène: Claude Pélissier, 21 h 00. LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0557) — Shirley Scott, organe, Sem. dim.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 1 h 00. Entrée libre. L'ESKABEL, 2334 rue Centre, métro Charlevoix — Pour enfants: "Le Bébé et la Belle" 19 h 30 et "Cet amour" 22 h 00. Mens.: 931-

- 8401 ou 526-1907. SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) Ensemble d'instruments à vent et le choeur de concert de l'U. McGill, dir.: Robert Gibson et Tom Plaunt, 20 h 30. ST-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Les Ballets Jazz de Montréal" 20 h 30. THÉÂTRE DU CHÉRENENT, 463 Lindsay, Drummondville, Actonville 20, sortie 109, 819-(478-1014) — "On a perdu le nord" par le groupe Les Trois Points cardinaux, tous les je. ven. sam. 20 h 30. THÉÂTRE EXPERIMENTAL DES FEMMES, 320 est. Notre-Dame (878-1306) — "Parce que c'est la nuit", spectacle conçu, réalisé et joué par Chantal Beupré, Marika Biondi, Louise Laprade, Nicole Levesque, 21 h 00 de 19 à 21 h. THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "Le jardin de la maison blanche" de Jean Barbeau avec Shablon Dhavernas, Johanne Fontaine, Nathalie Gascon, André Gosselin, Charles Vinson. Mise en scène: Pierre St-Amant, 20 h 30. THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-5683) — "Victor ou les enfants du paradis" de Roger Vitrac. Mise en scène: Jean-Luc Ruest. THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Faut savoir de Paris" de Koltout avec Marc Favreau, Kim Yarushevskaya, Albert

Centre Hospitalier des Laurentides
Établissement public, à soins multiples de 568 lits, situé à l'Annonciation dans le nord

LES MARCHÉS FINANCIERS

Mines en vedette

Pour la troisième journée d'affilée hier la Bourse de Toronto a établi un record haut. L'indice composé clôture sur un gain de 11,72 et marque à présent 2.177,61.

Le secteur des ressources a poursuivi son avance irrésistible. Les hydrocarbures, les aurifères et les métaux ont établi des records, de même que les communications. Trois compartiments seulement subissent la dérive, les plus lourdes pertes revenant aux services financiers.

A l'issue de la séance, on dénombre 255 titres en hausse, 219 en baisse et 239 ont conservé leurs positions du jour précédent. Le volume d'affaires comprendait 14,31 millions, la valeur était de \$166,39 millions et dans le secteur des options 7,28 contrats ont été négociés.

Parmi les industrielles échangées, Falconbridge Nickel A gagne 7 à 150, Westburne International 2 1/2 à \$38, Allarco Developments 2 à \$79, Brascan A 1 3/4 à \$22 1/4 et Union Oil of Canada 1 3/4 à \$46 1/2.

Crestbrook Forest Industries perd 1 1/4 à \$30, Banque de Nouvelle-Écosse 7 1/2 à \$84, Bow Valley Industries 1 1/2 à \$61 3/4, Ronyx Corp. 1 1/2 à \$6 et British Columbia Resources Investment 1 1/4 à \$8 1/2.

Dans le domaine minier, Dome Mines perd 2 7/8 à \$86 3/8, McIntyre Mines 2 à \$95 et Placer Development 1 7/8 à \$74 7/8. Redstone Resources cède 30 cents à \$22 et Consolidated Rex Minerals 35 cents à 65 cents.

Parmi les pétroles, Merland Exploration prend 1 3/4 à \$30 1/2, Basic Resources 1 3/8 à \$20 3/4 et Canada Southern Paper 1 8/8 à \$27 5/8. Nutmac Oil and Gas abandonne 1 1/2 à \$46 1/2 et Page Pet 1 1/2 à \$30 1/2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Marché indien

Le marché à valeur nette contient les mauvaises nouvelles économiques en arrière-plan, hier, pour cloîtrer en légère baisse après une tentative de reprise infructueuse sur le indice composé.

Les observateurs ont attribué le revirement des cours au rapport du gouvernement américain faisant état d'un déficit du commerce extérieur des États-Unis de \$4,8 milliards, le plus lourd depuis deux ans.

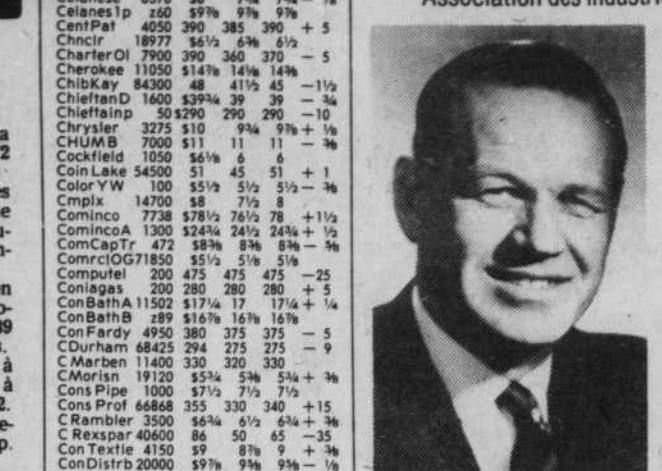
Finalement, les valeurs en baisse l'ont emporté sur celles en hausse par \$38 contre 640 et 417 ont conservé leurs positions.

Parmi les actions canadiennes cotées à la Bourse de New York, McIntyre Mine clôture de 5 1/2 à \$84, Dome Mines de 3 5/8 à 75 3/8 et Campbell Red Lake Mines de 1 à 34. Par contre, Ashland Oil perd de 3 1/4 à \$37 1/4, Seagram 1 1/2 à 47 1/2 et Massey-Ferguson 1 1/4 à 9 5/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Association des industries forestières du Québec



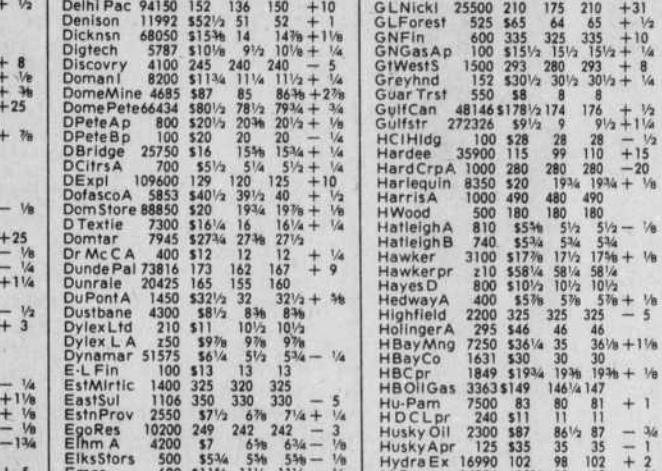
J.S. Hermon

Lors de l'assemblée annuelle de l'Association des industries forestières du Québec, M. J.S. Hermon, président et chef de la direction de Kruger Inc., a été élu président du conseil d'administration de cet organisme.

De plus, trois vice-présidents ont été élus: il s'agit de MM. Bernard Paillet-Raymond, vice-président exécutif, La Compagnie de Papier Q.N.S. Limitée; Charles L. Tittemore, président et chef de la direction de La Compagnie Papier Limitée; et T. Oscar Stangeland, vice-président exécutif, Pâtes et Papiers, Consolidated-Bathurst Inc.

L'Association des industries forestières du Québec groupe les principaux fabricants de pâtes et papiers de la province ainsi que certaines entreprises de bois d'œuvre.

Association des industries forestières du Québec



Anatole Côté

Lors de l'assemblée annuelle de l'Association des industries forestières du Québec, M. J.S. Hermon, président et chef de la direction de Kruger Inc., a été élu président du conseil d'administration de cet organisme.

De plus, trois vice-présidents ont été élus: il s'agit de MM. Bernard Paillet-Raymond, vice-président exécutif, La Compagnie de Papier Q.N.S. Limitée; Charles L. Tittemore, président et chef de la direction de La Compagnie Papier Limitée; et T. Oscar Stangeland, vice-président exécutif, Pâtes et Papiers, Consolidated-Bathurst Inc.

L'Association des industries forestières du Québec groupe les principaux fabricants de pâtes et papiers de la province ainsi que certaines entreprises de bois d'œuvre.

Association des industries forestières du Québec

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Association des industries forestières du Québec

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

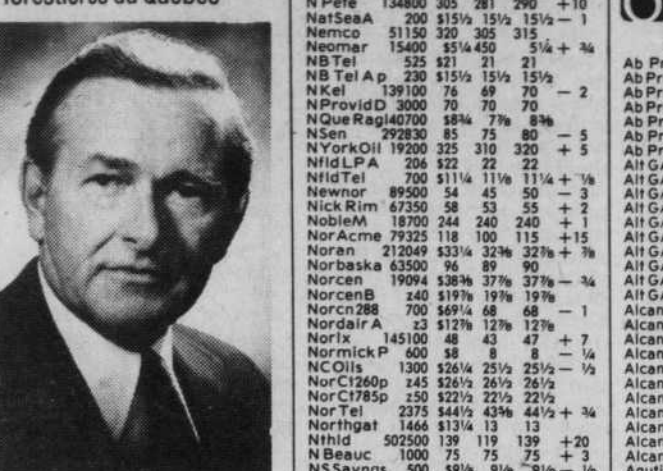
Association des industries forestières du Québec

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Association des industries forestières du Québec

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Association des industries forestières du Québec



Anatole Côté

Lors de l'assemblée annuelle de l'Association des industries forestières du Québec, M. J.S. Hermon, président et chef de la direction de Kruger Inc., a été élu président du conseil d'administration de cet organisme.

De plus, trois vice-présidents ont été élus: il s'agit de MM. Bernard Paillet-Raymond, vice-président exécutif, La Compagnie de Papier Q.N.S. Limitée; Charles L. Tittemore, président et chef de la direction de La Compagnie Papier Limitée; et T. Oscar Stangeland, vice-président exécutif, Pâtes et Papiers, Consolidated-Bathurst Inc.

L'Association des industries forestières du Québec groupe les principaux fabricants de pâtes et papiers de la province ainsi que certaines entreprises de bois d'œuvre.

Association des industries forestières du Québec

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Association des industries forestières du Québec

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Association des industries forestières du Québec

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Association des industries forestières du Québec

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Association des industries forestières du Québec

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Association des industries forestières du Québec

Table of stock prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

Obligations

Table of bond prices for various companies including Ventes Haut Bas Ferm. Ch., ACFin, Alcan, Alcan Energy, etc.

L'actif dépasse les \$15 milliards

Chute dramatique des profits de la Banque Nationale

Après son premier trimestre d'activité, la Banque Nationale du Canada a enregistré de très faibles bénéfices, a annoncé hier la nouvelle institution financière issue de la fusion de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale.

Au 31 janvier 1980, le solde des revenus après impôts de la Banque Nationale était de seulement \$548,000, soit environ 3 cents par action. Il s'agit d'une chute dramatique par rapport aux résultats combinés des deux banques fon-

datrices, qui affichaient à la fin du trimestre correspondant de 1979 un solde des revenus après impôts de \$10,990,000, ou 55 cents par action.

L'actif de la nouvelle banque a cependant marqué une progression de 13% sur un an, atteignant \$15,4 milliards.

Le solde des revenus précise un communiqué de la Banque, continue d'être affecté par le fait qu'une forte proportion des prêts à taux fixes, en particulier des prêts hypothécaires,

rapporte moins que ne coûtent les fonds qui servent à les financer. Mais le principal changement survenu durant le trimestre provient de l'uniformisation des modes de calcul des pertes sur prêts.

Au cours de la révision des dossiers de prêts rapportés par les vérificateurs externes de l'exercice précédent comme sujet à des pertes additionnelles probables, la Banque a constaté des différences importantes dans les politiques respectives des deux banques

antérieures concernant la prise de réserves spécifiques pour pertes.

En janvier, les vérificateurs externes de la Banque Nationale ont été appelés à examiner les principaux éléments du portefeuille «prêts» et à faire des recommandations. Après examen de ces recommandations, il a été décidé de suivre une politique de réserves spécifiques pour pertes sur prêts essentiellement semblable à celle qui suivait la Banque Provinciale. En

conséquence, on prévoit qu'il faudra constituer cette année des réserves extraordinaires de \$84 millions sur l'ancien portefeuille «prêts» de la Banque Canadienne Nationale, en plus des pertes normales de l'année 1979-1980 qu'on estime être de l'ordre de \$40 à \$45 millions, comparativement à \$47 millions en 1978-1979, pour les deux banques fusionnées.

Pour les fins du calcul du solde des revenus et du profit par action, la dépense de l'an-

née pour pertes sur prêts, dérivée de la moyenne des pertes de cinq ans, est estimée à environ \$70 millions, comparativement à \$45,7 millions l'an dernier. La dépense à ce titre a été de \$17,5 millions au cours du 1er trimestre, soit \$7,6 de plus qu'au premier trimestre de l'an dernier.

Au cours du trimestre, la Banque Nationale a continué la mise en place de mesures visant à réduire les frais généraux, à la suite de la fusion. Les politiques touchant le per-

sonnel ont été uniformisées, sauf les caisses de retraite, dont la fusion devrait se faire avant la fin de l'année, et certains plans d'assurances, où les travaux d'analyse ne sont pas terminés. Alors que la Banque comptait 15,258 employés réguliers et temporaires au 1er novembre 1979, elle en comptait 15,097 au 1er février 1980, après que se furent ajoutés durant le trimestre 282 employés de la Financière Laurentide, dont tous les employés sont maintenant intégrés.

De novembre à janvier, la banque a complété l'examen détaillé de plans de fusion de 48 succursales. A la suite des décisions prises, 17 de ces succursales seront, éventuellement fermées, alors que 10 autres changeront de rôle. Pendant le trimestre 11 succursales ont fait l'objet de fusions et 5 ont été fermées.

La Banque a par ailleurs choisi un nouveau plan comptable qui sera en place dans toutes les succursales à compter du 1er mai.

Les trop-perçus de la Fédérée ont grimpé de 50% en 79

La Coopérative Fédérée de Québec a connu une bonne année dans tous les secteurs en 1979, enregistrant un chiffre de ventes et revenus de \$838,5 millions, en hausse de 15,2% sur 1978, tandis que son niveau de rentabilité progressait

de près de 50%. Un millier de délégués des milieux agricoles réunis hier dans un grand hôtel de la métropole ont pris connaissance de ces résultats encourageants à l'assemblée annuelle de la Fédérée, après

avoir réitéré la traditionnelle «prière des coopérateurs».

M. Louis-Philippe Poulin, directeur général de cet important organisme qui regroupe plus de 35,000 agriculteurs québécois membres de près de 200 coopératives de base, a annoncé que les trop-perçus nets, avant les impôts, les postes exceptionnels et les ristournes, s'élevaient à \$14,8 millions, soit 1,7% des ventes et revenus.

Cette marge de rentabilité se compare aux \$10,1 millions de trop-perçus nets, ou 1,3% des ventes, enregistrés en 1978. D'une année sur l'autre, l'amélioration est de 48,5%.

«La situation de l'économie agricole canadienne a favorisé plusieurs activités de la Coopérative Fédérée pendant la

plus grande partie de l'exercice 1978-1979, a expliqué M. Poulin. Même si les prix de certains produits agricoles, tels les prix du poulet et du porc, amoiraient un mouvement vers la baisse au début du deuxième semestre, les résultats déjà acquis permettaient d'absorber sans trop de mal les conséquences de la détérioration de ces marchés».

«Le degré de diversification des champs d'action de la Coopérative Fédérée constitue encore l'une des causes d'une rentabilité globale plus que satisfaisante», a-t-il ajouté. En 1979, les cinq divisions de la société — viandes, aviculture, industrie laitière, fournitures professionnelles et moulées et fertilisants — ont toutes affiché des gains. En 1978, le secteur des fournitures professionnelles, qui comprend la vente d'équipements agricoles et de produits pétroliers, avait accusé un déficit, mais a remonté la pente

depuis.

De son côté, le président de la Fédérée, M. Roland Pigeon, a insisté dans son message à l'assemblée annuelle sur la croissance remarquable de la coopération agricole québécoise au cours de la décennie écoulée.

«Qu'il nous suffise de mentionner, a-t-il dit, que les ventes de la Coopérative Fédérée, qui se chiffraient en 1970 à \$200 millions, ont plus que quadruplé en 10 ans. Il en va de même de l'actif et de l'avoir des sociétaires (qui ont atteint respectivement \$192,8 millions et \$54,7 millions en 1979). Nous constatons une croissance à peu près identique au niveau de nos coopératives affiliées prises dans leur ensemble».

«Lorsque seront connus tous les résultats de 1979, a-t-il ajouté, on obtiendra des ventes totales d'environ \$2 milliards pour toute la coopération agricole québécoise».

M. Pigeon a signalé d'autre part la diversification de la production parmi les coopératives laitières en 1979. «Cette orientation nouvelle, a-t-il noté, en plus de réduire la production de beurre et de poudre de lait écrémé, a fortement contribué à l'ouverture de marchés qu'on n'avait pas jusqu'à maintenant été en mesure de servir».

La division de l'industrie laitière, avec des ventes et revenus de \$238,5 millions, est la plus importante division de la Fédérée. Elle a connu le meilleur exercice de son histoire en 1979, doublant presque son trop-perçu par rapport à 1978.

Cette division exporte environ 20 à 30% de sa production de lait de transformation, nous a expliqué son directeur, M. Philippe Pariseau. Afin d'accroître encore davantage ses possibilités d'exportations laitières, la Coopérative Fédérée est devenue actionnaire de la firme française Francexpa, spécialisée dans le commerce international de produits alimentaires.

A l'heure actuelle, la Fédérée exporte du fromage en Angleterre et aux Antilles et du lait en poudre au Moyen-Orient, en Amérique latine et au Japon. Quant au lait con-

centré, elle en vend à l'Algérie et, depuis 1979, au Nigeria et à la Libye. La Fédérée a déjà commencé à prospecter les pays de l'Ouest africain, qui présentent «d'excellentes possi-

ibilités d'exportations», estime M. Pariseau, de même que plusieurs pays d'Amérique latine comme le Chili, le Pérou, la Colombie et surtout le Venezuela.

Anthes Imperial Limited

AVIS DE REMBOURSEMENT

des débetures à fonds d'amortissement, 6%, échéant le 1er mars 1982

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que, selon les dispositions de l'acte de fiducie, en vigueur depuis le 1er mars 1962, entre The Anthes-Imperial Company Limited (aujourd'hui Anthes Imperial Limited), appelée ci-après «la Compagnie», et Chartered Trust Company (aujourd'hui La Compagnie de Fiducie, Canada Permanent) à titre de fiduciaire, tel que modifié et complété à ce jour (lequel acte de fiducie ainsi modifié et complété est appelé ci-après «l'acte de fiducie»), la Compagnie a l'intention de rembourser et remboursera effectivement le 24 mars 1980 (laquelle date est appelée ci-après «la date du remboursement») toutes les débetures à fonds d'amortissement, 6%, en circulation (appelées ci-après «les débetures»), émises en vertu de l'acte de fiducie, au montant du principal, avec les intérêts courus sur ce montant et impayés à la date du remboursement.

Conformément à l'acte de fiducie, les débetures deviendront échues et payables au prix de remboursement mentionné à n'importe quelle succursale au Canada de La Banque de Nouvelle-Ecosse, au gré du détenteur, et les détenteurs des débetures sont, en conséquence, tenus de les céder, ainsi que tous les coupons non échus qui s'y rattachent, à la date du remboursement à l'une quelconque des succursales mentionnées. Les débetures ne porteront plus intérêt après la date du remboursement.

FAIT ce 22e jour de février 1980.

Anthes Imperial Limited
Par: La Compagnie de Fiducie, Canada Permanent, fiduciaire

FONDS F-I-C INC.

Dividende No 69

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de douze cents et demi (\$0,125) par action privilégiée, participative, rachetable (autrefois connue comme action Classe «A»), a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 mars 1980, payable le 31 mars 1980, aux actionnaires suivants:

a) aux détenteurs d'actions privilégiées, participatives, rachetables inscrites aux registres de la Compagnie à la fermeture des affaires le 28 février 1980;

b) aux détenteurs d'actions privilégiées, participatives, rachetables représentées par des certificats au porteur, sur présentation à l'une ou l'autre des succursales au Canada de La Banque Provinciale du Canada, du coupon No 67, le ou après le 31 mars 1980.

Le Secrétaire,
Me François C. Thivierge
Montréal, le 27 février 1980.

L'augmentation des taux hypothécaires se poursuit

La flambée des taux hypothécaires amorcée par la Banque de Nouvelle-Ecosse il y a deux semaines s'est poursuivie hier avec l'annonce d'une nouvelle hausse à la Banque Royale, où le taux de l'hypothèque fermée de cinq ans passe d'un bon de 13,75 à 14,50%, rejoignant le taux déjà pratiqué depuis peu par la Banque de Montréal, la Banque de Commerce Canadienne Impériale et la Toronto-Dominion.

De son côté, la Banque de Nouvelle-Ecosse, qui avait mis le feu aux poudres le 15 février en portant son taux de cinq ans (hypothèque fermée) de 13,25 à 13,75%, a annoncé

hier une nouvelle augmentation de ce taux, qui passe à 14%. Le taux des prêts LNH passe entre-temps de 13,50 à 13,75%.

Pour sa part, le Canada Permanent Mortgage Corp. avait déjà porté à 14,75% son taux sur les hypothèques fermées de cinq ans. A ce taux, l'acheteur d'une maison qui obtient un prêt hypothécaire de \$50,000 payable en 25 ans doit verser \$614 par mois, comparativement à \$587 avant la dernière hausse.

Il y a deux semaines encore, le coût d'une telle hypothèque était d'environ \$560.

Les agents immobiliers poussent à la baisse des taux, faisant valoir que le coût élevé des prêts hypothécaires est en train d'éliminer du marché des milliers d'acheteurs potentiels.

Dans les institutions financières, par contre, on fait remarquer que ces hausses sont nécessaires si l'on veut attirer des capitaux vers les hypothèques à long terme.

En effet, Canada Permanent et la Banque de Commerce versent actuellement 12,3-4% sur les certificats de dépôt de 5 ans.

Un porte-parole de la Banque de Commerce souligne cependant que l'activité sur le marché à long terme est faible, car les investisseurs ne sont pas pressés de placer leurs fonds à cause de l'incertitude de la situation financière.

Depuis quelques semaines, les demandes de prêts hypothécaires baissent à mesure que monte le taux de l'intérêt.

CENTRE IMMACULÉE-CONCEPTION




Gilles Dubé Jacques Allard


Le président, directeur général du Centre Immaculée-Conception, le père Marcel de la Sablonnière, a le plaisir d'annoncer que MM. Gilles Dubé et Jacques Allard ont bien voulu accepter de présider conjointement le comité organisateur de la 28ième campagne annuelle de financement du Centre Immaculée-Conception qui aura lieu du 21 avril au 7 mai 1980.

Monsieur Jacques Allard est président de la Brasserie Molson du Québec Limitée tandis que monsieur Gilles Dubé occupe la fonction de vice-président et directeur du bureau de Montréal de Woolco et F.W. Woolworth Compagnie Limitée.

M. Allard a cordialement accepté de se joindre à M. Dubé afin d'assurer le succès de la campagne.

M. Charles A. Cadieux assume la présidence du comité d'honneur de cette campagne.

Vous avez, cette année, une journée de plus pour préparer vos formulaires T4



«M. Tremblay, comment ferons nous pour rencontrer la date limite l'an prochain lorsqu'il y aura une journée de moins?»

Confiez-nous le soin de préparer vos feuilles de paie tous les jours de l'année.

Voici les services que nous avons à vous offrir:

- T4, TP4, T4A, TP4A
- Coût de Revient
- Relevés d'Emploi Assurance Chômage
- Coût de la Main-d'Oeuvre
- Rapport Statistique Canada
- Rapports des déductions
- Livre de compte de feuille de paie
- Service 24 heures
- Transfert de chèques par ordinateur
- Système simplifié d'entrée de données

55A avenue Edison 16 chemin LesMill 499 avenue Portage 205-614 6me Avenue 201-12323 chemin Stony Plain 204-1080 rue West Broadway
Boîte Postale 166 Toronto, Ontario Winnipeg, Manitoba sud-ouest 201-12323 chemin Stony Plain Edmonton, Alberta Vancouver, Colombie Britannique
Place Bonaventure M3B 2T5 R3B 2E3 Calgary, Alberta T5N 3Y5 V6H 1E5
Montréal, Québec Téléphone: 447-5594 Téléphone: 786-6481 T2P 0S4 Téléphone: 488-0164 Téléphone: 734-4801
H5A 1A7 Téléphone: 866-3894

Bell Canada

Avis du 41e dividende

Un dividende trimestriel de quatre-vingts cents par action privilégiée de \$3,20 à dividende cumulé, rachetable, convertible et donnant droit de vote a été déclaré et sera payable le 1er mai 1980 aux détenteurs de ces actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 1er avril 1980.

Le secrétaire de la compagnie, G. Houle, Montréal, le 27 février 1980.

Bell

Bell Canada

Avis du 384e dividende

Un dividende trimestriel de quarante-neuf cents par action ordinaire a été déclaré et sera payable le 15 avril 1980 aux détenteurs d'actions ordinaires enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 14 mars 1980.

Le secrétaire de la compagnie, G. Houle, Montréal, le 27 février 1980.

Bell

Bell Canada


Avis du 8e dividende

Un dividende trimestriel de quarante-neuf cents par action privilégiée, classe D, série G, a été déclaré et sera payable le 1er mai 1980 aux détenteurs de ces actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 1er avril 1980.

Le secrétaire de la compagnie, G. Houle, Montréal, le 27 février 1980.

AIR AFRIQUE

LE TRANS-AFRIQUE EXPRESS



Air Afrique c'est votre lien le plus direct vers le continent africain. De New York ou Paris, vous pouvez voler sans escale vers Dakar et correspondre avec toutes les capitales de l'Afrique francophone.

Avec 20 escales dans 19 pays, nous sommes la ligne aérienne la mieux implantée et la mieux organisée en Afrique de l'Ouest. À chaque escale, vous trouverez un bureau d'Air Afrique.

Spécialement pratiques pour les hommes d'affaires, nos vols transatlantiques s'effectuent les fins de semaines, avec d'excellentes correspondances vers le Québec.

En montant à bord d'un avion Air Afrique, vous commencez déjà à découvrir les charmes envoûtants de l'Afrique.

AIR AFRIQUE

Quand les autres s'arrêtent, nous continuons.

TRAVELAIDE

VENEZ CONSULTER NOTRE ABONDANTE DOCUMENTATION A NOS BUREAUX

Centre: St-Denis 4454/Métro M1-Royal, 845-8225
St-Catherine 1010/Métro Peel, 861-7272

EST: Beaubien 911/Place St-Hubert, 273-7755
Sherbrooke/Métro Langelier, 254-9965

SUD: Ville LaSalle/Place Newman, 364-6780
Brossard/Place Portobello, 672-5353
Longueuil/Centre Veronneau, 679-3777
Belet/Mail Monténach, 467-1171

NORD: Centre Normandie/Salaberry, 331-9971
Laval/Centre Laval, 687-8880
Laval Ouest/5005 Dagenais, 627-5151
Lachute/Galerie Lachute, 582-3788

comcheq/service de paie

SERVICES LIMITÉS

Une brillante folie de Barbeau: «Le jardin de la maison blanche»

par Jacques Larue-Langlois

Le Jardin de la maison blanche, de Jean Barbeau, une production de l'Atelier de la Nouvelle Compagnie Théâtrale, mise en scène Pierre Saint-Amant, assisté de Marc-André Poulin; décor et éclairages: Pierre Labonté; costumes et maquillages: Michel-André Thibault; environnement sonore: Emmanuel Charpentier; avec: Sébastien Dhavernas (Benoit), Johanne Fontaine (Jacinthe), Nathalie Gascon (Hélène), André Gosselin (Normand) et Charles Vinson (Marc); à l'affiche de la salle Fred-Barry de la N.C.T., 4353 est, rue Ste-Catherine, à 20 h 30, jusqu'au 15 mars — relâche les dimanches et lundis.

Il n'y a pas de doute, les amateurs de théâtre de Montréal sont gâtés par les temps qui courent: quatre excellents spectacles tiennent présentement l'affiche de nos scènes. Il m'a déjà été donné de dire ici les grandes qualités scéniques de *Pauvre assassin*, de Pavel Kohout, à la Compagnie Jean-Duceppe, de *Panique à Longueuil*, de René-Daniel Dubois, au Café Nelligan, et de *La complainte des hivers rouges*, de Roland Lepage, à l'Arlequin; voici maintenant que la plus récente création de l'Atelier de la Nouvelle Compagnie Théâtrale, *Le jardin de la maison blanche*, de Jean Barbeau, s'ajoute à ces oeuvres à voir à tout prix.

Sauf dans le cas des *Hivers rouges*, où c'est la solide rencontre d'un texte politique fort et d'une mise en scène audacieuse qui assume la parfaite cohésion du spectacle, il est curieux de noter que c'est le délire absolu — la folie pure et simple dans Kohout — qui fait de chacune de ces trois pièces des oeuvres éclatantes

à des niveaux et dans des genres divers. Jean Barbeau s'est surpassé dans *Le jardin de la maison blanche* — un Québec arriéré-cour du colonialisme américain — qui est nettement la meilleure de ses oeuvres jusqu'ici.

Un jeune couple victime d'un accident d'automobile, un Noir diabétique et insouciant qui a négligé de s'injecter sa dose d'insuline et un chômeur dépressif qui a avalé trop de somnifères, se retrouvent dans le non-lieu du coma où végète déjà depuis trois ans

une Américaine cinglée que ses parents bien-aimés tentent de précipiter dans l'éternité en faisant débrancher le coeur-poumon artificiel qui la maintient dans la vie et la mort. Dans ces limbes froids, parfaitement rendus scénographiquement en enfermant les comédiens dans un vaste îlot de Kodel transparent où se jouent d'habiles effets d'éclairages, c'est le triomphe de l'incompréhension, de la divagation qui reproduit et accentue, microcosme de la société, les égare-

ments dont chacun s'isole des autres dans son monologue intérieur propre.

Les thèmes abordés sont variés, allant de l'impossibilité sociale à l'incompréhension totale, en passant par le racisme, le chômage et l'exploitation de la femme, tant dans son corps que dans son âme. Leur sérieux n'empêche aucunement l'auteur de les traiter dans l'humour le plus réjouissant où des jeux de mots, des allitérations et des calembours, dont certains semblaient lourds à la lecture, passent parfaitement à la scène grâce à une production qui, si elle est dépouillée par rapport aux recommandations écrites de l'auteur, s'est attachée avec succès à rendre cette atmosphère de dérision, qui fait souvent défaut dans le théâtre québécois.

Encore une fois, c'est un metteur en scène novice, Pierre Saint-Amant, qui s'offre un coup de maître à sa première tentative professionnelle. L'équipe de comédiens dont il s'est entouré le sert avec assurance dans des rôles difficiles parce qu'incarnés dans une situation tellement irréaliste. Si chacun tient son personnage bien en main, aidé en cela par des costumes fantaisistes et propices à la fois, il faut souligner l'extravagance absurde dont Johanne Fontaine anime Jacinthe, vétérane du coma et maîtresse de la divagation, comme la simplicité nerveuse et vivace qu'apporte André Gosselin au seul personnage qui a un peu compris, dès le début, où il se trouve.

Nathalie Gascon, Sébastien Dhavernas et Charles Vinson complètent avec le brio qui sied, la distribution de ce tableau réussi d'une société aux prises avec sa détresse quotidienne.

«Chien limier» en tournée

Le Théâtre du Nouveau-Monde pourra présenter en tournée un de ses grands succès de la saison dernière, *Chien limier*, d'Anthony Shaffer, à compter du 20 mars prochain, grâce à une subvention de \$25,000 de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée. La tournée commencera à Québec, où les comédiens du TNM donneront neuf représentations et se poursuivra à Montmagny, La Pocatière, Rivière-du-Loup, Rimouski, Jonquières, Alma, Chicoutimi, Longueuil, Trois-Rivières, Shawinigan, Victoriaville, Joliette, Laval et Drummondville.

Une quinzaine de villes seront donc visitées et pourront profiter de ce suspense policier qui fut fort apprécié des Montréalais. *Chien limier* est l'adaptation québécoise par Jean-Louis Roux de l'oeuvre d'Anthony Shaffer in-

titulée *Sleuth*.

C'est la deuxième fois que le TNM bénéficie d'une subvention de Esso Impériale pour faire une tournée québécoise. En 1976, la compagnie recevait \$20,000 pour présenter la pièce française *L'œuvre-Boite* mettant en vedette Jean-Louis Roux et Yvon Deschamps.

La Compagnie Pétrolière Impériale, qui est l'une des sociétés privées versant le plus d'argent pour venir en aide aux arts, consacre une somme de \$5 millions chaque année à cette fin dont le quart est dépensé au Québec. Les compagnies de théâtre, opéra, ballet et musique font face à des accroissements de leurs frais que les subventions publiques ne couvrent pas et auront de plus en plus à recourir à l'industrie privée pour leur venir en aide. Esso est certainement pionnière en ce domaine.

Sur la «mort» d'un journaliste d'enquête

Per Brask et George Szanto (professeur de littérature comparée de son métier) ont beaucoup d'imagination; ils vous convient samedi (radio CBC 940, à 13 h) à un suspense quelque peu farfelu, à une enquête sur la «mort» d'un journaliste d'enquête, Thomas Askew. Le réalisateur Alexander Hausvater accepte que toutes les apparences soient pour que le scénario ait pris son

point de départ dans l'accident où Pierre Maheu, principal artisan du livre blanc sur la souveraineté-association, perdit la vie, sur l'autoroute des Laurentides, l'an dernier.

Askew est Montréalais. Il est mort le 26 février aux petites heures du matin sur la route 401 près de Cornwall, dans sa Mercedes. L'enquête est menée en direct à l'émis-

sion (fictive) «In Depth»; on ne nous épargne pas la séquence du cimetière où le fils livre des brèves sur le passé de son père, où la confidente (née Vaillancourt, en Algérie) ajoute au piquant. Que faisait Askew comme dernier travail? Il était à rédiger au nom

du gouvernement canadien la réponse au livre blanc du gouvernement québécois. Le mystère planera sur la possibilité d'un meurtre politique puis qu'une version des faits veut qu'il ait été congédié trois jours avant les élections du 18 février.

«Starmania» sera présenté au Québec sous une forme modifiée

La saga *Starmania*, le premier opéra rock de la francophonie, né de la collaboration du parolier québécois Luc Plamondon et du compositeur français Michel Berger, se poursuit. Après avoir connu maints revers et annulations, *Starmania*, version P.Q. que l'on a d'abord voulu présenter au Stade olympique, puis au Forum de Montréal en passant par la Place des Arts, prendra finalement l'affiche le 8 mai prochain au théâtre Saint-Denis.

Avec une distribution entièrement québécoise, regroupant non plus les gros canons de la chanson québécoise (Diane Dufresne, Claude Dubois et Fabienne Thibault) qui ont lancé le disque, mais des noms un peu moins connus, *Starmania* doit la mise en scène à une comédienne en vedette Diane Tell, Robert LeRoux, Gilles Valiquette, Jacques Blais, France Castel,

Charles Hinton, Sylvie Boucher ainsi que Liette Lomez et Lise Durocher, dont la présence n'est pas officiellement confirmée. Jimmy Tanaka signera la direction musicale avec la participation, non pas d'un orchestre symphonique mais de sept musiciens de rock. En tout, 23 comédiens, chanteurs et musiciens composeront cette version réduite de l'opéra créé en avril dernier au Palais des Congrès de Paris.

Selon Luc Plamondon, auteur du livret et qui participe cette fois-ci beaucoup plus activement à la mise en scène, l'opéra rock est méconnaissable. À Paris, *Starmania*, In spectacle à gros déploiement avait été monté par Tom O'Horgan, célèbre metteur en scène de Broadway qui a signé entre autres la facture de *Hair* et de *Jésus-Christ Superstar*. O'Horgan, qui avait accepté l'engagement entre deux autres mises en

scène, ne s'était toutefois pas impliqué autant que souhaité. Choissant une approche réaliste, il aurait fait appel à des formules éprouvées et n'aurait pas apporté l'imagination et la créativité que telle production exigeait.

Reichenbach, metteur en scène au TNM, qui n'a jamais monté d'opéra mais qui s'apprête à travailler l'année prochaine pour l'Opéra de Montréal, aurait une approche différente et plus symboliste. L'accent sera mis cette fois-ci moins sur les effets visuels que sur l'impact vocal des chanteurs et choristes. Plamondon, qui est entouré de l'équipe Kebeq Spec, souhaite que *Starmania* reste à l'affiche du théâtre Saint-Denis au moins un mois, puis que le spectacle parte en tournée à travers le Québec et la France. L'avantage selon lui d'une production réduite est qu'elle est facile à déplacer et qu'elle permet au public en province de ne pas être laissé pour compte avec une production de moins bonne qualité

que celle présentée dans les grandes villes. Plamondon qui suit l'évolution de *Starmania* depuis bientôt quatre ans, affirme qu'il est essentiel pour lui que l'opéra rock soit présenté au public québécois, ne serait-ce qu'à cause de tout le battage publicitaire que le spectacle a connu ici.

Les projets d'exportation de *Starmania* à New York et Londres avec traduction simultanée sur écran géant ont été remplacés par d'autres projets un peu plus modestes. Il serait ainsi fortement question que la compagnie de disque Warner Bros., à New York, sorte un disque simple des meilleures chansons traduites en anglais. Advenant le succès commercial du disque aux États-Unis, la compagnie songerait à ce moment-là à faciliter la production du spectacle à New York. *Starmania* connaîtra peut-être aussi une carrière cinématographique puisque le réalisateur Costa Gavras aurait manifesté de l'intérêt pour le scénario. Rien, cependant, n'a encore été confirmé.

L'homme et la musique aux Beaux Dimanches

Yehudi Menuhin se passe de présentation: violoniste réputé internationalement, il s'est fait muscologue dans une série de huit émissions que la télévision de Radio-Canada inclut dans ses Beaux Dimanches (21 h 30), à compter du 2 mars. «L'homme et la musique» a déjà été bien accueillie par le public anglophone et c'est Menuhin lui-même qui assume la narration, en français parfois hésitant; l'érudition du personnage, sa chaleur, font oublier quelques incorrections de langage.

Qu'il dialogue avec son ami Ravi Shankar ou avec le pianiste Glenn Gould, Menuhin ne perd pas de vue l'héritage universel qu'il entend léguer, même à des jeunes gagnés par le «punk rock», souvent «confus et crédules».

À la faveur d'une histoire de la musique, c'est une étude sur l'architecture romane, gothique et baroque que permet cette série (deuxième

émission, le 9 mars, sur «L'éclosion de l'harmonie»). La toute dernière des tranches de «L'homme et la musique» s'intitule «Sensé et insensé»; on y présente un caravansérail de cultures menacées de s'affaiblir l'une l'autre si l'humanité ne réagit pas contre des «sacharines» baptisées musique, s'il ne préoccupe pas de découvrir la base même d'une «musique qui sculpte le temps».

Menuhin nous invite à partager ses trouvailles, depuis Saint-Jacques de Compiègne jusqu'à Oxford, ou dans les salles les plus courues de New York. Il ne dédaigne pas jouer avec le «violonneux» Jean Carignan (sur une musique qu'André Gagnon emprunte parfois aux tonalités vivaldiennes).

S'émerviller devant le beau, même si cela présente certaines difficultés, voilà ce que Menuhin réussit à faire partager, de son art musical qui est aussi science.

LA BELLE ET LA BÊTE

pour enfants petits et grands

du 14 février au 9 mars

à 14h00 samedi et dimanche
à 19h30 vendredi et samedi

ESKABEL, métro Charlevoix, 2334 Centre
Renseignements: 931-8401, 526-1907

UNE SUPER-COMÉDIE!

avec UGO TOGNAZZI MONICA VITTI

DANS Le Canard à l'orange

SAM., DIM.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.10, 9.10. SEM.: 7.10, 9.10.

LaCité 2
3575, AV. DU PARC, 844-2829

«Un cinéma qui vient des tripes. Une espèce en voie de disparition.» Luc Perreault, *La Presse*

«Pour ceux qui cherchent un cinéma différent, un cinéma autre, fait autrement, un cinéma qui n'endort pas mais qui secoue le coeur, l'intelligence, l'être tout entier (...).» Richard Gay, *Le Devoir*

18 ANS

3^e SEMAINE

vie d'ange

UN FILM DE PIERRE HAREL

AVEC PAULÉ BAILLARGEON PIERRE HAREL

DISTRIBUTION CINÉMA LIBRE

Quimetoscope

1204, EST SAINTE-CATHERINE, 525-8600
SEM.: 7.00 9.00. SAM., DIM.: 1.00 3.00 5.00 7.00 9.00

14 ANS

CLAUDE BRASSEUR

Meilleur Acteur 1980

ONT-ILS LE DROIT DE RISQUER VOTRE VIE?

LA GUERRE DES POLICES

Un des rôles «LES PLUS ÉCOEURANTS DE MA CARRIÈRE»

CLAUDE BRASSEUR - MARLENE JOBERT CLAUDE RICH

LAVAL & VERSAILLES: SAM.-DIM.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. SEM.: 7.00, 9.00. PARISIEN: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.05.

AUX 3 CINÉS! Le PARISIEN 1
486 STE CATHERINE O 866-3856

LAVAL 1 VERSAILLES 2
CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880

LA PRODUCTION LA PLUS ÉTONNANTE DE WOODY ALLEN: PLUS QU'UN FILM, UN ÉVÈNEMENT QUI FAIT COURIR LES FOULES DE PAR LE MONDE!

14 ANS

«MANHATTAN» AU-DESSUS DE TOUS la plus stupéfiante réussite de son auteur le niveau de l'humour est au plus haut. — Richard Gray, *France Soir*

«MANHATTAN» CHEF-D'ŒUVRE Dès le départ, c'est un coup au coeur sur l'écran du cinémascope parfaitement achevé, parfaitement maîtrisé. — Michel Frenay, *Le Matin*

WOODY ALLEN DIANE KEATON MICHAEL MURPHY MARIEL HEMINGWAY MERYL STREEP ANNE BYRNE

MANHATTAN

VERSION FRANÇAISE Musique de GEORGE GERSHWIN

CREMAZIE Sem.: 7.20 - 9.20. Sam.-dim.: 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

SAMEDI, le 1er mars 1980 à 17 heures

MOZART, BRAHMS, POULENC, ARCHER

Margaret Morse
Michael Dumouchel
Richard Hoenich
Jean Gaudreault
Berta R. Grinheuz
Denise Lupien
Carole Sirois

ENTRÉE LIBRE
Concert commandité par La Guilde des Musiciens de Montréal

Musica camerata montreal

CITADELLE 2085 RUE DRUMOND STREET

CRÉPÈRIE - GAUFRERIE BRETONNE RESTAURANT

LA BOLÉE

85 sortes de crêpes différentes au froment disponibles également au sarrasin

Variété d'omelettes, salades, poissons

Gaufres de Pont-Aven (40 sortes)

«Grand Galop» le succulent steak de cheval table d'hôte à partir de \$6.50

repas d'affaires du lundi au vendredi midi à partir de \$2.50

En venant à la Bolée, vous attrapez la gaufromanie!

Recommandé par Gault-Millau

825 est, Laurier (métro Laurier) 274-9179

Cartes de crédit acceptées

SERRAULT magnifique dans LA CAGE AUX FOLLES se dépasse dans L'ASSOCIÉ!

14 ANS

Michel Serrault donne toute sa mesure: il est devenu un de nos meilleurs comédiens! — Les Nouvelles Littéraires

Une comédie mordante sur le monde de la finance! L'ASSOCIÉ nous tient en haleine par la seule force de son sujet!

Télérama

MICHEL SERRAULT-CLAUDINE AUGER-CATHERINE ALRIC-JUDITH MAGRE

L'ASSOCIÉ

Un film de RENE GANVILLE

AUSI: 2^e Grand Film au Rivoli

2^e SEMAINE! PARISIEN: 12.10, 2.00, 3.55, 5.50, 7.45, 9.40. Sam. dernier programme 11.15. RIVOLI: 1.25, 5.25, 7.15.

Le PARISIEN 3 486 STE-CATHERINE O 866-3856

LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776

Ce soir

Victor ou les enfants au pouvoir

de Roger Vitrac

Mise en scène de Jean-Luc Bastien
Décors de Guy Neveu
Costumes de François Barbeau
Éclairages de Claude-André Roy

Avec Marc Billand
Josée Lalonde
Anne Caron
Sophie Clément
Michel Dumont
L'orchestre Dussault
Régional (Radio-Québec)
Poulxier (Radio-Québec)

tnm Réservations: 861-0563
Prix réduits groupes - Age d'Or - Étudiants

84 ouest, Ste-Catherine Place des Arts St-Louis

Gagnant de deux ours d'argent au Festival du Film de Berlin.

«...L'un des plus importants films de la saison. Il ne faudrait pas le manquer...» — Serge Dusseault, *La Presse*

UN CHEF-D'ŒUVRE JE VOUS SUGGÈRE FORTEMENT DE DÉCOUVRIR MARIA BRAUN

— Andrew Sarris, *Village Voice*

Un film de Rainer Werner Fassbinder

«LE MARIAGE DE MARIA BRAUN»

V.F. de «DIE EHE DER MARIA BRAUN» avec Hanna Schygulla KLAUSIOWITSCH IVAN DESNY

Sem.: 7.10 - 9.20. Sam.-dim.: 12.35 - 2.45 - 5.00 - 7.10 - 9.20.

CHAMPLAIN 2
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

Le célèbre guitariste ANDRES SEGOVIA donnera un récital composé d'oeuvres de Chilesotti, Handel, Scarlatti, Haydn, Tansman, Torroba, Turina, Tarrega et Albéniz, le lundi 3 mars à la Salle Wilfrid-Pelletier sous les auspices de Concerts et Artistes Canadiens Inc. (Publicité)

14 ANS

Gagnant de deux ours d'argent au Festival du Film de Berlin.

«...L'un des plus importants films de la saison. Il ne faudrait pas le manquer...» — Serge Dusseault, *La Presse*

UN CHEF-D'ŒUVRE JE VOUS SUGGÈRE FORTEMENT DE DÉCOUVRIR MARIA BRAUN

— Andrew Sarris, *Village Voice*

Un film de Rainer Werner Fassbinder

«LE MARIAGE DE MARIA BRAUN»

V.F. de «DIE EHE DER MARIA BRAUN» avec Hanna Schygulla KLAUSIOWITSCH IVAN DESNY

Sem.: 7.10 - 9.20. Sam.-dim.: 12.35 - 2.45 - 5.00 - 7.10 - 9.20.

CHAMPLAIN 2
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

Une exposition commémorative souligne le centenaire de la Galerie nationale

par René Viau

La Galerie nationale du Canada célébrera, au début de mars, le centième anniversaire de sa fondation. Pour l'occasion, une grande exposition commémorative marquera l'événement.

Intitulée *Fonder une Galerie nationale: l'Académie royale des arts du Canada 1880-1913*, l'exposition, qui comprend plus de 110 dessins, tableaux, sculptures, et dessins de motifs d'architecture provenant de collections publiques et privées du Canada sera inaugurée officiellement le 6 mars prochain par le gouverneur général du Canada. Elle est cependant présentée à Ottawa à partir d'aujourd'hui.

Les œuvres présentées illustrent l'évolution de l'art canadien durant cette époque et le rôle qu'y a joué l'Académie royale des arts du Canada. On pourra voir en particulier de nombreux morceaux de réception que les académiciens devaient présenter à la Galerie nationale pour entrer à l'Académie royale et qui sont à l'origine des collections actuelles de la Galerie. Parmi ceux-ci, citons le fameux *Lever de soleil sur le Saguenay*, de Lucius O'Brien, *La confession d'un patriote Irlandais*, de Charlotte Schreiber, *Une gerbe de fleurs*, de William Brymner, *Hypothèque sur la ferme*, de George A. Reid, *Buste de Lucius O'Brien*, de Hamilton MacCarthy, *L'inspiration*, de Louis Philippe Hébert, et les dessins préparatoires des premiers édifices du Parlement d'Ottawa, de Thomas Fuller.

L'exposition met en relief l'expérience de ces artistes canadiens à formation européenne, l'influence de cette formation sur l'art au Canada et leur contribution au progrès de l'éducation artistique au Canada, précise un communiqué. Elle permet également de mieux comprendre le rôle des académiciens dans la création d'un art officiel, prenant la forme de monuments et de fresques, grâce à des œuvres telles que le bas-relief de Philippe Hébert pour le monument à monseigneur Bourget à Montréal, le dessin monumental pour *Les Pères de la Confédération*, de Robert Harris, la fresque *Ave Canada*, de George Reid, destinée aux édifices du Parlement à Ottawa, les esquisses de Napoléon Bourassa pour son œuvre magistrale, *L'apothéose de Christophe Colomb*, et le très grand tableau de Marc-Aurèle Suzor-

Côté Jacques Cartier rencontre les Indiens à Stadacona emprunté au Musée du Québec.

L'exposition *Fonder une Galerie nationale: l'Académie royale des arts du Canada 1880-1913* s'accompagne d'un catalogue rédigé par un des conservateurs, Charles Hill, à qui l'on doit l'organisation de la manifestation. Elle sera présentée à Ottawa jusqu'au 27 avril pour ensuite entreprendre une tournée qui la conduira, notamment à Montréal, au Musée des Beaux-arts. Pour souligner le centième anniversaire de la Galerie, deux journées d'accueil auront aussi lieu, le samedi 8 mars de 14 h à 18 h où l'accent sera mis sur les activités pour enfants et le dimanche 9 mars de 13 h à 18 h ou, exceptionnellement, le public pourra participer à des visites du laboratoire de conservation et à des démonstrations de pose de passepartout, d'encadrement, d'emballage et d'installation d'œuvres d'art. On y parlera,

en outre, durant ces deux journées des programmes publics de la Galerie. Des causeries seront données. Tout cela dans une ambiance de fête.

À noter que la Galerie nationale présente aussi deux expositions, *L'épreuve de génie: cinq siècles d'estampes tirées de la collection de la Galerie nationale du Canada*, jusqu'au 23 mars, et une installation d'éclairage fluorescent par l'artiste américain Dan Flavin, jusqu'au 6 avril.

Un salon du livre sous le thème de la science-fiction

QUÉBEC (PC) — Le 9e Salon international du livre de Québec, prévu pour la semaine du 22 au 29 avril prochain, se déroulera sous le thème d'«insolite et la science-fiction».

Le clou de la manifestation pour les amateurs du genre sera le deuxième Congrès québécois de la science-fiction et du fantastique, «Boréal»

1980, qui se tiendra au Centre municipal des congrès, dans les trois dernières journées du Salon.

Le programme de «Boréal» 1980 comprend, notamment, des exposés de la part d'écri-

vains et d'éditeurs québécois et européens, des ateliers sur le dessin et la bande dessinée, des tables rondes et des échanges sur divers aspects de la science-fiction et du fantastique. Des films seront projetés dans la salle de cinéma de l'Office national du film.

Un concours d'affiche a été mis en branle. La date-limite pour la remise des projets est le 1er avril. Le projet gagnant sera retenu comme affiche officielle du congrès et sera tiré à plusieurs centaines d'exemplaires.

Il y aura aussi le concours de «la meilleure nouvelle de «Boréal» 1980. Les participants devront produire, sur un thème donné et dans un maximum de cinq heures, une nouvelle de science-fiction ou de fantastique, d'un minimum de cinq pages.

La nouvelle gagnante sera publiée dans le magazine spécialisé québécois «Pour ta belle gueule d'ahuri». L'équipe de cette revue, publiée à Sainte-Foy, est à l'origine de «Boréal» 1980.

Les Prix littéraires

Pour la première fois depuis 1959, la remise des Prix littéraires du Gouverneur général aura lieu ailleurs qu'à Ottawa. C'est en effet à Vancouver, le 6 mai prochain, que Son Excellence M. Edward Schreyer, gouverneur général du Canada, remettra les prix aux lauréats de l'année 1979. À l'avenir, les prix seront remis chaque année dans une ville canadienne différente.

Pour la première fois également, le Conseil des Arts du Canada fera connaître à l'avance les noms des finalistes (francophones et anglophones) des différentes catégories: romans et nouvelles; poésie et théâtre; études et essais. La liste des finalistes paraîtra la semaine du 17 mars, et l'on annoncera les noms des six lauréats durant la semaine du 21 avril. Les noms des membres des jurys seront publiés en même temps.

Le Conseil des Arts du Canada, qui administre ces prix depuis 1959, donne à chaque lauréat la somme de \$5,000. Deux jurys de neuf personnes chacun, l'un francophone, l'autre anglophone, nommés par le Conseil des Arts, choisissent les œuvres à primer parmi les livres d'auteurs canadiens publiés au cours de l'année civile précédente.

À Vancouver, la remise officielle se fera dans le cadre du Festival national du livre, qui se tiendra cette année du 2 au 11 mai.

Par ailleurs, le Conseil des arts du Canada et la fondation culturelle suisse Pro Helvetia ont conclu un accord instituant un prix littéraire Canada-Suisse qui sera décerné chaque année alternativement à un écrivain canadien et à un écrivain suisse.

AIDES BÉNÉVOLES DEMANDÉES

Le Théâtre International de Montréal, situé à La Poudrière de l'île Ste-Hélène - est à la recherche de deux aides bénévoles (bilingues) pour le mois de mars.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Gisèle Perrault à 526-0821

les ballets jazz de Montréal

28-29 février
1^{er} - 2 mars
20h30

Billets: \$12. \$10. \$7. \$5. \$4.

Membres de l'Age d'Or et étudiants/réduction de 50% sur les billets de \$12. et \$10.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLAGE DES ARTS
MONTREAL (Sud-Ouest) 1155 17^e R.
Gin. bts. du fond du samedi
un livret de 24 pages
Prix de réservation: 842-2112
Renseignements: 842-2112

CORRECTIONS à l'horaire du cinéma OUTREMONT:

CE SOIR (vendredi)	DEMAIN (samedi)
7h00 le film "ABBA"	7h00 le film "ABBA"
9h30 une autre séance du film en primeur de Robert Altman "UN MARIAGE"	9h30 spectacles sur scène: Ralph Towner, John Abercrombie et Terj Rypdal trio

OUTREMONT 1248 ouest, Rue Bernard 277-4145

Les films Miu-Miu présentent

Coupable d'avoir aimé la vie. Condamnée pour l'avoir vue avec passionnement.

CORDELIA JEAN BEAUDIN
LOUISE PORTAL

DAUPHIN: Sem.: 7:20 - 9:30. Sam.-dim.: 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30.
le DAUPHIN 1 ST-JÉRÔME
BEAUDIN PRES D'IBERVILLE 721-0060 REX

VITTORIO GASSMAN POUR TOUS
ANDRÉE LACHAPPELLE
un film de DINO RISI

SÉLECTION CANNES 1979 ET GAGNANT LE PRIX DU MEILLEUR RÔLE DE COMPOSITION MASCULIN

STEFANO MADIA

CHER PAPA

avec AUREORE CLÉMENT - JULIEN GUIOMAR - MARIO VERDON - JOANNE CÔTÉ

une co-production canado-italo-française: Prospec Films (Montréal) Dean Film (Romb) A.M.F.L. (Paris) en association avec la S.D.I.C.C. et l'O.R.T.O. distribué par UNIPRO FILMS INC.

ELYSÉE 1
35 MILTON / 842-6053 (Angle rue Sherbrooke & rue St-Laurent)

Sem.: 7:30, 9:30. Sam.: 5:30, 7:30, 9:30. Dim.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

LES JOIES, LES TRISTESSES, LES ESPIRS ET LES DÉCEPTIONS Y SONT DÉPEINTS AVEC FORCE... POUR TOUS

Les orphelins

DU PLOMB DANS L'AILE

un film de NIKOLAI GOUBENKO avec IOUSAS BOUDRAÏTS

Sem.: 7:30, 9:30. Sam.: 8:30, 7:30, 9:30. Dim.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

ELYSÉE 2

UGO TOGNAZZI MARCELO MASTROIANNI ANNIE GIRARDOT PATRICK DEWAERE ALBERTO SORDI MIOU MIOU

un film de LUIGI COMENCINI 14 ANS

LE GRAND EMBOUTEILLAGE

Le témoin NOIRET/SORDI

LE TÉMOIN: Sem.: 7:30. Sam.: 7:30. Dim.: 3:45, 7:30. EMBOUTEILLAGE: Sem.: 9:15. Sam.: 5:30, 9:15. Dim.: 1:45, 5:30, 9:15.

Cinéma Van 722 0302 3180 rue BELANGER

LES CINÉMAS FRANCE FILM

LA LUTTE D'UNE FEMME POUR SE LIBÉRER DE L'ENFER DE LA PROSTITUTION 18 ANS

CESAR MIOU-MIOU MEILLEURE ACTRICE 1980

Le roman vous a emu
Le film vous bouleversera

5^e sem.

La Dérôbade DANIEL DUVAL
MIOU-MIOU MARIA SCHNEIDER

desjardins 1 commodore le paris

"UN MIRACLE S'EST PRODUIT: UN GRAND FILM QUÉBÉCOIS EST NÉ!"

—Manon Péclet, DIMANCHE MATIN

Pour une femme, la liberté commence parfois aux limites de ses émotions... 14 ANS

les Bons Débaras

un film de FRANCIS MANKIEWICZ scénario et dialogues de REJEAN DUCHARME

images de MICHEL BRAULT

avec MARIE TIFO CHARLOTTE LAURIER GERMAIN HOUDE

ROGER LEBEL - LOUISE MARLEAU - GILBERT SIGOTTE

une production de CLAUDE GOUBOUT et MARCIA COUELLE pour les PRODUCTIONS PRISMA

Cinéma du COMPLEXE desjardins 2 12:45 - 14:55 - 17:00 - 19:10 - 21:20 BASILAIRE 1 288-3141

LA PLUS AMUSANTE SATIRE DE LA SOCIÉTÉ MODERNE POUR TOUS

Mesdames et Messieurs, Bonsoir

2^e sem.

A LA HAUTEUR D'UN FELLINI

VITTORIO GASSMAN NINO MANFREDI UGO TOGNAZZI MARCELO MASTROIANNI

desjardins 3 12:40 - 14:50 - 16:55 - 19:05 - 21:10 BASILAIRE 1 288-3141

MOURIR A TUE-TÊTE L'HISTOIRE D'UN VIOL 14 ANS

desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

ERRATUM

Veillez noter que l'avis légal ayant pour titre 500-02-001824-809 - René Dornic, paru le 16 février 1980, devait se lire comme suit: René Dornic.

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

- 1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, No. 500-02-02268-793, COUR PROVINCIALE, WALTER E. HELLER CANADA LTD. demanderesse vs BOUTIQUE SENSU L'ÉTÉE, défenderesse. Le 11 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No. 519 rue Queen Mary Road en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Precisa, 1 lot de vêtements pour dames assortis, 1 récepteur stéréo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192, Montréal, le 29 février 1980.

Province de Québec, District de Roberval, COUR PROVINCIALE, No. 155-02-218-79, ROLAND TREMBLAY, demandeur vs ROBERT BLACKBURN, défendeur. Le 11 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 889 Boul. Gouin est en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois à 5 tiroirs en noyer, 1 frigidaire en bois, 1 mobilier de salon 3 mix style Anglais, 1 mobilier de salle à manger 10 mix style Anglais, 1 téléviseur Admiral portable en couleurs et table à roulettes, 1 mobilier de salon 3 mix style Anglais de couleur beige. Conditions: ARGENT COMPTANT, PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484, Montréal, le 29 février 1980.



Consumer and Corporate Affairs Canada
Corporations
Consommation et Corporations Canada
Corporations
AVIS
Avis est par la présente donné de ma décision de dissoudre les sociétés suivantes:

- ANWARD CORPORATION ATLANCHEM LTD ATLANCHEM L'ÉTÉE SIMON BECIDAN LTD BERLINER DECOR INC. BRADLEY TAYLOR ENTERPRISES INC. CANADIAN BROADLOOM (#2) LTD. TAPIS CANADIEN (#2) L'ÉTÉE RALPH LEBEL CANADA L'ÉTÉE RÉA DESAUNETS PLOMBERIE & CHAUFFAGE INC. DISTRIBUTION D'ARTISANAT C.N. L'ÉTÉE 81417 CANADA LTD. 81417 CANADA L'ÉTÉE 82475 CANADA LTD. 85306 CANADA LIMITÉE ÉLECTROLYSE CÉLINE MILLER LIMITÉE ÉQUIPEMENTS DE RESTAURANT RICARD INC. GRAPHIBEC CANADA L'ÉTÉE IMAGES FOR MEN CLOTHING INC. LES VÊTEMENTS IMAGES POUR HOMMES INC. INTEGRATED INTERIORS INC. K.T.M. CANADA LTD. K.T.M. CANADA L'ÉTÉE LABRÉQUE BISSONNETTE, LEMIEUX & ASSOCIÉS L'ÉTÉE LES COIN ST. VINCENT L'ÉTÉE LES ARCADES G.L.N. L'ÉTÉE LES ARTISANS DE LA RAQUETTE INDIENNE DU QUÉBEC INC. THE INDIAN SNOWSHOE CRAFTSMEN OF QUÉBEC INC. LES ÉDITIONS KINEMA LIMITÉE KINEMA PUBLISHING LIMITED LES ENTREPRISES HABICO L'ÉTÉE HABICO ENTERPRISES LTD. LES IMPORTATIONS DE CHAUSSURES EUCAN L'ÉTÉE EUCAN SHOE IMPORTING LTD. LES JEANS RICHARD INC. LES PISCINES GERMONT L'ÉTÉE LES RESTAURANTS DE MERIT L'ÉTÉE THE RESTAURANT OF MERIT LTD. MARTIN-LIMA TRADING LTD. MITCHELL-ARMSTRONG CO. LTD. MITCHELL-ARMSTRONG (EAST) LTD. NINO CHEESE IMPORT LIMITED PAPIER REBUT M.G. INC. PROMOTIONS E.M. CANADA L'ÉTÉE E.M. PROMOTIONS CANADA LTD. RESTAURANT LE GREBER L'ÉTÉE/LTD. SACOLUX LTD. SACOLUX L'ÉTÉE SPEEDY KEYPUNCH SERVICE LIMITED SERVICE KEYPUNCH SPEEDY LIMITED SOUTIOURS INC. TISSUS FANTASIE ST-CLAIR L'ÉTÉE ST-CLAIR DECORATIVE FABRICS LTD. UNI-CANADA GRAPHIC LTD. GRAPHIQUE UNI-CANADA L'ÉTÉE VELEM INC.

en vertu de l'article 205 de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes. En l'absence d'une opposition justifiée et reçue avant le 12 juin 1980, un certificat de dissolution sera émis prononçant la dissolution de ces sociétés ci-haut mentionnées.

F.H. Sparling Directeur Direction des Corporations

Place du Portage Ottawa/Hull K1A 0C9

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-01178-790, AUTO HAGER INC., demanderesse vs MICHELINE MARTIN ET AL., défendeurs. Le 12 mars 1980, à 11 heures de l'après-midi au domicile du défendeur MICHEL MENARD au No. 150 rue Windsor en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur MICHEL MENARD saisi en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur port. Electrohome et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192, Montréal, le 29 février 1980.

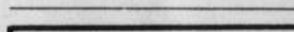
Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-06206-791, BEAVER DIVERSIFIED CORP., demanderesse vs KOSTAS GIANNAKOPOULOS, défendeur. Le 12 mars 1980, à 11 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No. 1166 rue Jules Poitras, app. F.16 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur port. Admiral et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192, Montréal, le 29 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, No. 500-02-02253-800, COUR PROVINCIALE, PASCODORÉ PAPADOGIANNIS, demandeur vs ANGELO PAPANDREOU, défendeur. Le 11 mars 1980, à 9 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No. 470 rue Jarry, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 congélateur à crème glacée, 1 trancheur Toledo, 1 caisse enregistratrice, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192, Montréal, le 29 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-04788-796, CANADIAN MARCONI COMPANY, demanderesse vs BIO MEDIC INC., défenderesse. Le 10 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No. 800 rue Jarry en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisi en cette cause, consistant en: 1 coffre fort Sentry dans cabinet de bois, 10 chaînes de bureau, 1 dactylo électrique IBM, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, MICHEL KOHLIER, huissier, 288-6111, Montréal, le 29 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, No. 500-02-02133-793, COUR PROVINCIALE, ALLSTATE INSURANCE COMPANY OF CANADA, demanderesse vs YVON ROBILLAND, défendeur. Le 11 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No. 273 rue Pincourt en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre Singer, 1 compresseur, 1 air peussure jack, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, RINO RINALDI, huissier, 842-9192, Montréal, le 29 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, No. 500-02-02133-793, COUR PROVINCIALE, LA BANQUE DE NOUVELLE EXCESS, demanderesse vs GASTON MORZADÉC, défendeur. Le 11 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 639 rue Place des Outardes, Ste-Rose en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Bayercet, 1 stéréo Bell & Howell 4 mix, et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, RINO RINALDI, huissier, 842-9192, Montréal, le 29 février 1980.

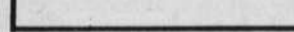


CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC PROVINCE DE QUÉBEC APPEL D'OFFRES POUR L'APPROVISIONNEMENT

de DEUX (2) CAMIONS D'ÉQUIPES (neufs - 1980) 8200 P.B.V. livres, MOTEUR DIESEL OU GAZ. 3/4 TONNES et D'UN (1) CAMION (neuf - 1980) P.B.V. 5300 livres Moteur Diesel.

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Monsieur MARC BRUNET, Acheteur, au numéro 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le mercredi 12 mars 1980. Les documents relatifs aux soumissions pour l'approvisionnement de deux (2) CAMIONS D'ÉQUIPES (neufs - 1980) 8200 P.B.V. livres, Moteur Diesel ou Gaz. 3/4 tonnes et d'un (1) CAMION (neuf - 1980) P.B.V. 5300 livres, Moteur Diesel peuvent être obtenus au bureau de l'Acheteur. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, d'une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc pour un montant égal à 10% de la soumission. Les soumissions seront ouvertes publiquement le mercredi 12 mars 1980 à deux heures de l'après-midi, dans la Salle du Conseil, 5490 avenue Westminster, Côte Saint-Luc, Québec. La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Greffier J. Habra (Mme)



CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

Appel d'offres Immeuble résidentiel de 32 appartements

La Caisse de dépôt et placement du Québec (la "Caisse") recevra jusqu'au 14 mars 1980, à MIDI, à ses bureaux de Montréal, des offres pour l'achat de l'immeuble suivant, construction de 1976:

"Un immeuble résidentiel de 32 appartements, situé au 16450 du boulevard Gouin ouest, à Sainte-Genève, construit sur le lot 117-2 du Village de Sainte-Genève".

Un dossier sommaire sera remis sur demande.

La Caisse ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune offre, et la procédure rigide de soumissions ne sera pas suivie. D'autre part, la Caisse se réserve le droit de choisir parmi les offres qui lui seront soumises, celle qui lui convient le mieux et même d'entreprendre des négociations avec tout soumissionnaire, à son choix.

Caisse de dépôt et placement du Québec La Tour de la Bourse 800, Place Victoria Montréal, Québec H4Z 1B4

M. Jean-N. Roy, (514) 873-2460, poste 260

F.H. Sparling Directeur Direction des Corporations

Place du Portage Ottawa/Hull K1A 0C9

Province de Québec, District de Montréal, No. 02-66776-797, COUR PROVINCIALE, KERLEN FACTORS LTD., demanderesse vs DR. TRIGER, défendeur. Le 11 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 175 rue Sullivan, app. 134 en la cité de Pointe-Claire et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 dactylo électrique, et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192, Montréal, le 29 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-05890-790, NIAGARA FALLS ESTATES (CANADA) LTD., demanderesse vs YVES GILMOND, défendeur. Le 12 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 1825 boul. de Maisonneuve ouest, 3e étage en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en: 1 aquarium en verre, 1 frigidaire en bois de trois tiroirs etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, CAMIL HAMEL, huissier, 842-9192, Montréal, le 29 février 1980.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE

No. 700-05-00009-799

CONSTRUCTION PERRON & JACQUES INC., Demanderesse

ALAIN FRÉCHETTE, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur est requis de comparaître dans un délai de 30 jours suivant cette publication. Une copie du bref d'assignation sera laissée au greffe de la Cour pour lui.

En défaut par le défendeur de produire une comparution dans le délai susdit, la demanderesse procédera à obtenir contre lui un jugement par défaut.

JOLIETTE, ce 18 février 1980

Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Protonotaire-Adjoint de la Cour Supérieure

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Me Ovide Pilote, Me Pierre-Louis, Me Michel Boudrias, p.a.c.s. Me Michel Boudrias, p.a.c.s.

Avis est par la présente donné que le contrat de vente en date du 24 janvier 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M.T.P. TRANSFERS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal le 15e jour de février 1980, sous le numéro 3049937. Ce 22e jour de février 1980.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PROGRESS LEASING INC.

AVIS est par les présentes donné que PROGRESS LEASING INC., une corporation constituée selon la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cités et Districts de Montréal, demandera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

SIGNÉ à Montréal, ce 22 février 1980.

CHAIY-SALOMON GELBER REIS BRONSTEIN LITVACK ECHENBERG & LIPPER

Procurers des requérants.

Prenez avis que Paul-Normand Duguay, Stéphane (Basp) s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vote O-506, 777-001 région 1, à M. Gaetan Couture, New-Richmond (Sévenanture).

Tout intéressé a ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585 est, boul. Charest, Qué. G1K 7W5.

1ère publication: 27 février 1980

2ème publication: 28 février 1980

3ème publication: 29 février 1980

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

75% des personnes touchant le salaire minimum sont des femmes

Plus de 40% des femmes sont sur le marché du travail, moins d'un tiers d'entre elles sont syndiquées. Il y a environ 300.000 travailleurs au Québec qui ne gagnent que le salaire minimum; 75% d'entre eux, ou 225.000 sont des femmes. Au bas de l'échelle, n'ayant comme seule protection que la loi sur les normes minimales d'emploi, les femmes de-

meurent concentrées dans des secteurs d'emploi et dans certaines formes de travail qui résistent particulièrement aux efforts d'emploi. Telles sont, en résumé, les grandes lignes qui se dégagent du dossier «Les travailleuses et l'accès à la syndicalisation: la situation réelle», rendu public hier par le Comité d'action des États généraux II des

travailleuses salariées québécoises à la veille de la journée internationale des femmes, le 8 mars. «Les États généraux ont adopté lors de leurs réunions du 3 mars et du 3 novembre une plate-forme de revendications minimales en 12 points afin de s'assurer que les femmes obtiennent la reconnaissance du droit au travail. La

satisfaction de ces conditions suppose que les travailleuses se donnent des moyens d'y parvenir et la syndicalisation est un des moyens privilégiés», ont déclaré hier au cours d'une conférence de presse Monique Simard, de la CSN et Judy Freeman, de l'organisme Au bas de l'échelle. Ce n'est pas par hasard ni par choix que les femmes ne

sont pas syndiquées: elles ne le sont pas parce qu'elles ont difficilement accès à la syndicalisation, ont-elles déclaré. «Les travailleuses font face à une série d'obstacles qui rendent toute tentative de syndicalisation extrêmement difficile, sinon impossible. Les formes particulières de travail, comme le travail pour des agences privées de place-

ment et le travail à domicile, les attitudes patronales, la législation, sont un ensemble de conditions qui font que les femmes sont peu syndiquées à l'exception de celles qui travaillent dans des secteurs public et parapublic». Non syndiquée, ont poursuivi ces deux porte-parole, les travailleuses sont soumises à l'arbitraire patronal et le

contenu des lois concernant les normes minimales d'emploi ne leur assure guère des conditions acceptables. Celles qui ont présenté ce dossier ont noté que le secteur des banques, dans lequel le taux de syndicalisation est de moins de 0,5%, est un exemple frappant des difficultés que rencontrent des travailleuses qui veulent se syndi-

quer. «La syndicalisation, ont-elles souligné, n'a pas de substitut. Pour pouvoir obtenir un accès égal aux emplois, pour obtenir des conditions de travail décentes, pour faire reconnaître ses droits, la syndicalisation est un moyen privilégié: c'est le premier moyen collectif qui s'offre aux travailleuses».

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte \$0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes. Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
844-3361 (pour tout autre service)
• Chaque parution coûte \$8.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

HEURES DE TOMBÉE:
10:30 heures, le jour précédent la première publication. Pour l'édition du lundi, il faut nous aviser avant.
15:30 heures, le vendredi.
Pour les annulations et les corrections les mêmes heures s'appliquent.

APPARTEMENTS À LOUER
PLACE DEGUIRE
ST-LAURENT

APPARTEMENTS À LOUER
EDOUARD-MONTPETIT/LEGARE, 3 1/2 chauffé. Poêle-réfrigérateur fournis. À sous-louer, 1er mai 1980. Jour: 744-4989. 3-3-80

CHALETS DEMANDÉS
PROFESSIONNEL cherche à louer beau chalet. 4 personnes. 2-3-4-5-6 avril. Abords très immédiats d'une pente de ski. Écrire à: dossier C-325, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 3-3-80

LOCAL À LOUER
Local commercial rue St-Denis près carré St-Louis. Spécialités: fleuriste, tailleur, nettoyeur. 522-1149 3-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE
A L'ENSEIGNE DU QUÉBEC
NOUVEAU-BORDEAUX
Split-level, 10 pièces, 5 chambres, foyer naturel, garage, jardin avec piscine VAI-MAR, \$115,000.
Thérèse Labossière
735-2761 1-3-80

VENTE DE LIQUIDATION
ARGENTERIE
PORCELAINE CHINOISE - CRISTAL
Une grande variété de marchandises à liquider. Services à café en argent finement ciselés, de marque renommée. Coutelleries en argent, services pour 12 personnes. En plus, ensembles de services de table en porcelaine, aussi de marque renommée.

AMEUBLEMENTS À VENDRE
MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaîne. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

NOUVEL EDIFICE
1 1/2, 3 1/2, 4 1/2
incluant taxe d'eau et électricité
• climatisation
• tapis mur à mur
• cuisinière et réfrigérateur
• système anti-vol
• piscine et sauna
• terrasse paysagée sur le toit
visites de 11h à 21h
fin de semaine de 11h à 18h

ARTICLES À VENDRE
ONEIDA HEURLROOM sterling — silver rose — 107 pièces. Outremont: 273-8981. 1-3-80

COMMERCE À VENDRE
MOTEL 17 unités, 3 avec cuisine, air climatisé, T.V. couleur, piscine chauffée, 2 acres de terrain, 10 milles de Niagara Falls, très bon chiffre d'affaires. Écrire à: D. Labbé, R.R.#2, Welland, Ontario, L3B 5N5 3-3-80

LOGEMENTS À LOUER
GRANDE pièces meublée avec goût, située dans quartier résidentiel sélect, à dix minutes du centre-ville. Cuisine légère, réfrigérateur, salle de bain, entrée, thermostat et téléphone privés. Idéal pour personne résidant occasionnellement à Montréal. Bureau: 722-4655, local 65. Privé: 738-9020. 3-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE
A.E. LE PAGE
Avec nous... c'est tellement plus facile
PROPRIÉTÉ CAMPAGNE
FARNHAM - COWANSVILLE. Maison-ferme âgée. Bon état. 9 pces. Grange. Étang, terrain 27 acres. partie boisée. Taxes minimales. Prix pour vendred! Carmen Greig 263-5969 (TAS) 534-3215 (soir). 1-3-80

TOUTES CES MARCHANDISES SONT À PRIX RÉDUITS (75%)
Fermé samedi. Ouverture, dimanche, de 10 à 16 heures.
Variétés AU BON MARCHÉ
79 est, St-Viateur
276-1548 276-4493
N.B.: avec l'achat d'un service de table, 6 coupes en argent sont offertes gratuitement. 3-3-80

ANIMAUX
Garderions chez-nous: chien, plantes. 671-2216. 3-3-80

APPARTEMENTS À LOUER
Beau 5 appartements, chauffé, cuisinière, réfrigérateur fournis, libre pour le 1er mai, 488-4347. 3-3-80

AUTOS À VENDRE
CADILLAC 1979, ELEGANCE, 4 portes, grise, 43.000 kilomètres \$12.500 286-1204. J.N.O.

CONDOMINIUM
STE-ADÈLE EN HAUT
Condominium: terrasse, foyer, proximité lac, ski. 4 1/2 pièces, meublé. \$35.000.
Samedi, dimanche: 229-5267, Ste-Adèle
Semaine: 522-1685, Montréal 3-3-80

LOGEMENT À PARTAGER
PERSONNE EN MUSIQUE, désire partager un beau 6 1/2, fermé, éclairé, très propre. \$125.00/mois chauffé. Près du métro Jean-Talon. 276-1465, 271-5719. 3-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE
OTTERBURN: Superbe propriété — 8 pièces — 4 chambres — salle familiale — foyer — grand terrain — beaux arbres — excellente condition — \$56.500. ALBERT SIMON 467-2156 658-8216 MLS IMM. SELECT COURTIER 1-3-80

SOCIÉTÉ-LOISIRS
NOS AMIS SONT VOS AMIS LE CLUB
Façon propice pour connaître les autres. C'est une façon sans gêne de rencontrer des gens sympathiques, des gens comme vous. Appelez-nous dès maintenant.
849-4496 — 849-2627
2015 Drummond, suite 820
H3G 1W7
861-8101 — (24 hrs) J.N.O.

ANTIQUITÉS
LA BELLE ÉPOQUE de Rigaud. Importante vente à rabais, de toutes nos antiquités. 23 février au 2 mars. Transcanadienne Montréal/Ottawa, sortie 12. Ouvert tous les jours, excepté le mercredi, de 10 à 17 heures. 1-451-4101. 3-3-80

APPARTEMENTS À LOUER
Disposables petits appartements entièrement rénovés — luxueux — pour logements ou bureaux — rue St-Denis à côté Université du Québec. Appelez Jour: 288-5227, soir: 477-0733 12-3-80

COUDOBA 1977, tout équipée, servo-direction. Air climatisé. Prix: \$3.800.00 688-7813. 3-3-80

THÉÂTRE
PRÉPARATION D'AUDITION pour écoles, compagnies de théâtre, télévision, etc.
Travail individuel et en groupe. Session de 45 heures. Possibilité de production. Début le 10 mars 1980. Prix très raisonnables. Renseignements et inscription: 849-8571 3-3-80

OFFRES D'EMPLOIS
COMPTABILITÉ
Une sérieuse société recherche une personne ayant un minimum de 5 années d'expérience en comptabilité pour travailler à ses bureaux, 2 jours par semaine, sur une base annuelle.
Doit et est en mesure d'effectuer toutes les entrées jusqu'à la vérification.
Exigences: budget, un atout. Faire parvenir C.V., références/comptabilité: B.P. 10, Succ. Place d'Armes, Montréal, H2V 3K5. 6-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE
C.D.N., spacieux duplex détaché. 7 1/2, 6 1/2 + 2. Bachelors. Garage double. Prix demandé: \$127.000.00. 737-6948. 4-3-80

TABLEAUX-PEINTURES
MAGNIFIQUE PASTEL de LOUISE SCOTT, 26 x 30. Appelez à 435-0432. 3-3-80

TRES BEL HARMONIUM, DOHERTY, datant de 1900, entièrement reconditionné. \$1.500. 461-0749. 3-3-80

ST-DENIS PRES UQUAM, entièrement rénové, chauffage électrique. Cuisinière-réfrigérateur. Studio, 850 p.c., \$300.00 au mois. Appartement 1 pièce: \$140.00/mois. 584-2204. 3-3-80

MERCEDES 240, diesel, 1975, moteur refait à neuf. Châssis, très bonne condition. \$8.500.00. 7473 18ième avenue, St-Michel. S'il vous plaît: acheteurs sérieux. 3-3-80

POUR apprendre l'art du vitrail, s'inscrire à: "L'Atelier de verre Grassroots", 406 rue Notre-Dame, Vieux Montréal. 489-9547, 842-6957. 3-3-80

RECHERCHONS jeune secrétaire dynamique avec excellent français, très bonne dactylo, initiative et sens des responsabilités. Expérience légale serait un atout. Salaire à discuter. Poste disponible à compter du 1er avril 1980. S'adresser à Huguette Lebrun, 861-4776. 5-3-80

SECRETARE JURIDIQUE, sténodactylo bilingue, avec expérience/bureau d'avocats. Madame Martin: 866-8674. 3-3-80

VOYAGES
SPECIALAU 15 jours avion-hôtel-breakfast: Mexique \$449, St-Nominingue \$460, CCF Paris \$436, Bruxelles \$432, Miami \$169, Madrid, Lisbonne \$483. Trans-Atlantique hebdomadaire: Londres \$169, US, Bruxelles, Francfort \$207, US, Euro-America 878-1085, 3163. 1-4-80

APPARTEMENTS À LOUER
C.D.N. (secteur), 1er mai, grand 3 1/2, 4 1/2 pièces, 3ème étage, balcon, \$255. \$275. Boul. St-Joseph près Papineau, 3 pièces, 2ème étage, \$200. 3 pièces sous-sol \$190. Tous chauffés, équipés, eau chaude. 739-2913 3-3-80

DECARIE MONKLAND, grand 3 1/2, ensoleillé, à louer immédiatement. Poêle-réfrigérateur. 484-1951. 481-6352. 3-3-80

BUREAUX À LOUER
Entièrement équipé. 3 pièces et salle d'attente. Bien situé. Clientèle établie depuis longtemps. Prix avantageux. Renseignements: 767-2878 3-3-80

DÉMÉNAGEMENTS
ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-8026. 18-3-80

SECRETARE BILINGUE, pour un chirurgien buccal. Centre-ville. Avec ou sans expérience. Écrire à: Dossier C-324, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 4-3-80

SECRETARE À LA DIRECTION, Orfèvre temporaire de 5 mois. Minimum: 3 ans d'expérience, en secrétariat. Expérience des livres serait appréciable. Bilinguisme requis. Salaire selon expérience. Communiquer avec Diane Bourque, librairie Flammarion, 866-6517. 3-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'ÉTRANGER
FLORIDE, Fort Lauderdale, centre-ville, directement du propriétaire, Landscaping-nursery, terrain 2 acres s'ouvrant sur 2 rues, 2 maisons, plantes, arbustes, arbres, machinerie, équipement Greenhouse, couverture. Clientèle assurée. Propriétaire Mr. Vinzco 305-731-6570. 3-3-80

APPARTEMENTS À LOUER
C.D.N. (secteur), 1er mai, grand 3 1/2, 4 1/2 pièces, 3ème étage, balcon, \$255. \$275. Boul. St-Joseph près Papineau, 3 pièces, 2ème étage, \$200. 3 pièces sous-sol \$190. Tous chauffés, équipés, eau chaude. 739-2913 3-3-80

EDOUARD-MONTPETIT, 4 1/2, rez-de-chaussée, chauffé, eau chaude, poêle-réfrigérateur. Petite conciergerie sympathique. Tranquille. Éclairé. Près parc et futur métro. Ménage en cours. Mars \$230.00. 667-6688. 3-3-80

BUREAU DE MÉDECIN À VENDRE
Entièrement équipé. 3 pièces et salle d'attente. Bien situé. Clientèle établie depuis longtemps. Prix avantageux. Renseignements: 767-2878 3-3-80

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
ABAISSEMENT 13 1/4%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rajustement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE
ST-HILAIRE: Jolie canadienne — 8 pièces — foyer — chauffage électrique — magnifique terrain boisé — 1 acre avec ruisseau — prix/occupation discutable. ALBERT SIMON 467-2156 658-8216 MLS IMM. SELECT COURTIER 1-3-80

SOLUTION D'HIER
1-3-80

LE BRIDGE
Le deux sans-atout inusité immédiat ou classique
par Charles-A. Durand

ESPACE DISPONIBLES pour MÉDECINS & DENTISTES
Au nord de Joliette, centre touristique de la région, immeuble récent, possibilité d'expansion. Excellentes conditions.
Appelez à frais vifs
Marthe Richard
1-514-886-3879 J.N.O.

BUREAUX À LOUER
STE-CATHERINE, 1er étage, 1.300 p.c. Nouvelle rénovation. Occupation immédiate. 845-1207 de 9 à 4 heures p.m. Privé. 1-3-80

FERMES À VENDRE
MAGNIFIQUE FERME LAITIÈRE, 280 arpents. Riv. Sud de Québec, 4 milles du pont Pierre-Laporte. Bâtiments propres. Ancienne maison, silos. Machinerie complètes. Quota de lait, nature et industriel: 440.000 litres. 85 têtes HOLSTEIN/45 laitières. Prix: \$550.000. Écrire à: C.P. 8911, bureau de poste de Québec, Ste-Foy, G1V 4N8. 3-3-80

RECHERCHONS jeune secrétaire dynamique avec excellent français, très bonne dactylo, initiative et sens des responsabilités. Expérience légale serait un atout. Salaire à discuter. Poste disponible à compter du 1er avril 1980. S'adresser à Huguette Lebrun, 861-4776. 5-3-80

SECRETARE BILINGUE, pour un chirurgien buccal. Centre-ville. Avec ou sans expérience. Écrire à: Dossier C-324, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 4-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE
ST-HILAIRE: Magnifique propriété — 4 papiers — spacieuse — secteur de choix — terrain boisé — clôture — piscine creusée — fait voir — téléphone. NICOLE LETARTE 467-2156 467-1587 IMM. SELECT COURTIER 1-3-80

APPARTEMENTS À LOUER
C.D.N. (secteur), 1er mai, grand 3 1/2, 4 1/2 pièces, 3ème étage, balcon, \$255. \$275. Boul. St-Joseph près Papineau, 3 pièces, 2ème étage, \$200. 3 pièces sous-sol \$190. Tous chauffés, équipés, eau chaude. 739-2913 3-3-80

EDOUARD-MONTPETIT, 4 1/2, rez-de-chaussée, chauffé, eau chaude, poêle-réfrigérateur. Petite conciergerie sympathique. Tranquille. Éclairé. Près parc et futur métro. Ménage en cours. Mars \$230.00. 667-6688. 3-3-80

BUREAUX À LOUER
Entièrement équipé. 3 pièces et salle d'attente. Bien situé. Clientèle établie depuis longtemps. Prix avantageux. Renseignements: 767-2878 3-3-80

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

RECHERCHONS jeune secrétaire dynamique avec excellent français, très bonne dactylo, initiative et sens des responsabilités. Expérience légale serait un atout. Salaire à discuter. Poste disponible à compter du 1er avril 1980. S'adresser à Huguette Lebrun, 861-4776. 5-3-80

SECRETARE BILINGUE, pour un chirurgien buccal. Centre-ville. Avec ou sans expérience. Écrire à: Dossier C-324, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 4-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE
ST-HILAIRE: Magnifique propriété — 4 papiers — spacieuse — secteur de choix — terrain boisé — clôture — piscine creusée — fait voir — téléphone. NICOLE LETARTE 467-2156 467-1587 IMM. SELECT COURTIER 1-3-80

APPARTEMENTS À LOUER
C.D.N. (secteur), 1er mai, grand 3 1/2, 4 1/2 pièces, 3ème étage, balcon, \$255. \$275. Boul. St-Joseph près Papineau, 3 pièces, 2ème étage, \$200. 3 pièces sous-sol \$190. Tous chauffés, équipés, eau chaude. 739-2913 3-3-80

EDOUARD-MONTPETIT, 4 1/2, rez-de-chaussée, chauffé, eau chaude, poêle-réfrigérateur. Petite conciergerie sympathique. Tranquille. Éclairé. Près parc et futur métro. Ménage en cours. Mars \$230.00. 667-6688. 3-3-80

BUREAUX À LOUER
Entièrement équipé. 3 pièces et salle d'attente. Bien situé. Clientèle établie depuis longtemps. Prix avantageux. Renseignements: 767-2878 3-3-80

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

RECHERCHONS jeune secrétaire dynamique avec excellent français, très bonne dactylo, initiative et sens des responsabilités. Expérience légale serait un atout. Salaire à discuter. Poste disponible à compter du 1er avril 1980. S'adresser à Huguette Lebrun, 861-4776. 5-3-80

SECRETARE BILINGUE, pour un chirurgien buccal. Centre-ville. Avec ou sans expérience. Écrire à: Dossier C-324, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 4-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE
ST-HILAIRE: Magnifique propriété — 4 papiers — spacieuse — secteur de choix — terrain boisé — clôture — piscine creusée — fait voir — téléphone. NICOLE LETARTE 467-2156 467-1587 IMM. SELECT COURTIER 1-3-80

APPARTEMENTS À LOUER
C.D.N. (secteur), 1er mai, grand 3 1/2, 4 1/2 pièces, 3ème étage, balcon, \$255. \$275. Boul. St-Joseph près Papineau, 3 pièces, 2ème étage, \$200. 3 pièces sous-sol \$190. Tous chauffés, équipés, eau chaude. 739-2913 3-3-80

EDOUARD-MONTPETIT, 4 1/2, rez-de-chaussée, chauffé, eau chaude, poêle-réfrigérateur. Petite conciergerie sympathique. Tranquille. Éclairé. Près parc et futur métro. Ménage en cours. Mars \$230.00. 667-6688. 3-3-80

BUREAUX À LOUER
Entièrement équipé. 3 pièces et salle d'attente. Bien situé. Clientèle établie depuis longtemps. Prix avantageux. Renseignements: 767-2878 3-3-80

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

RECHERCHONS jeune secrétaire dynamique avec excellent français, très bonne dactylo, initiative et sens des responsabilités. Expérience légale serait un atout. Salaire à discuter. Poste disponible à compter du 1er avril 1980. S'adresser à Huguette Lebrun, 861-4776. 5-3-80

SECRETARE BILINGUE, pour un chirurgien buccal. Centre-ville. Avec ou sans expérience. Écrire à: Dossier C-324, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 4-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE
ST-HILAIRE: Magnifique propriété — 4 papiers — spacieuse — secteur de choix — terrain boisé — clôture — piscine creusée — fait voir — téléphone. NICOLE LETARTE 467-2156 467-1587 IMM. SELECT COURTIER 1-3-80

APPARTEMENTS À LOUER
C.D.N. (secteur), 1er mai, grand 3 1/2, 4 1/2 pièces, 3ème étage, balcon, \$255. \$275. Boul. St-Joseph près Papineau, 3 pièces, 2ème étage, \$200. 3 pièces sous-sol \$190. Tous chauffés, équipés, eau chaude. 739-2913 3-3-80

EDOUARD-MONTPETIT, 4 1/2, rez-de-chaussée, chauffé, eau chaude, poêle-réfrigérateur. Petite conciergerie sympathique. Tranquille. Éclairé. Près parc et futur métro. Ménage en cours. Mars \$230.00. 667-6688. 3-3-80

BUREAUX À LOUER
Entièrement équipé. 3 pièces et salle d'attente. Bien situé. Clientèle établie depuis longtemps. Prix avantageux. Renseignements: 767-2878 3-3-80

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

RECHERCHONS jeune secrétaire dynamique avec excellent français, très bonne dactylo, initiative et sens des responsabilités. Expérience légale serait un atout. Salaire à discuter. Poste disponible à compter du 1er avril 1980. S'adresser à Huguette Lebrun, 861-4776. 5-3-80

SECRETARE BILINGUE, pour un chirurgien buccal. Centre-ville. Avec ou sans expérience. Écrire à: Dossier C-324, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 4-3-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE
ST-HILAIRE: Magnifique propriété — 4 papiers — spacieuse — secteur de choix — terrain boisé — clôture — piscine creusée — fait voir — téléphone. NICOLE LETARTE 467-2156 467-1587 IMM. SELECT COURTIER 1-3-80

SPORTS

Le Canadien vainc les North Stars 6-3

Le trio Larouche-Shutt-Napier fait oublier les blessés

De la façon dont joue le trio de Steve Shutt, Pierre Larouche et Mark Napier, l'absence de cinq joueurs et parmi les meilleurs, ne sera plus relevée après chaque rencontre. Larouche, qui connaît d'emblée l'une de ses plus belles saisons, a de nouveau fait preuve de leadership à l'attaque en marquant deux buts,

ses 39e et 40e, pour mener le Canadien de Montréal à une victoire de 6-3 sur les North Stars du Minnesota, hier soir au Forum devant 16.891 spectateurs. Larouche, de plus, a ajouté une passe à son dossier sur le but de Larry Robinson. Shutt a également porté l'épaulé à la roue avec un filet, son 34e, et deux aides, tandis que Napier, malgré une seule passe, a su manifester sa présence.

Pierre Larouche, que l'entraîneur Scotty Bowman a cloué au banc durant près de deux saisons, joue actuellement le meilleur hockey de sa carrière. Il a retrouvé sa dextérité près des filets, mais surtout, il a singulièrement amélioré son jeu défensif au point où l'entraîneur Claude Ruel ne songe plus à lui faire sauter un tour sur la patinoire. Dans le vestiaire après les rencontres, Larouche ne fait plus de blagues d'adolescents qui irritaient souverainement Scotty Bowman.

Même lorsque les journalistes lui font miroiter la possibilité d'améliorer son record personnel de 53 buts établi à Pittsburgh en 1975-1976, Larouche évite presque la question, préférant réciter des phrases connues, des clichés. «L'absence de cinq joueurs nous force à redoubler d'ardeur, dira-t-il d'un ton qui se veut convaincant. Je me rappelle, il y a deux ans, l'équipe manquait environ 10 joueurs et nous avions pourtant vaincu les Flyers 2-0 à Philadelphie. C'est fantastique tout ce qu'on peut accomplir en travaillant», d'ajouter celui qui a souvent été accusé de gaspiller un talent peu commun.

Par cette victoire, le Tricolore s'est approché à seulement trois points des Bruins de Boston au troisième rang du classement, et il a créé un écart de huit points entre les North Stars installés en cinquième position. Les North Stars sont certainement l'une des équipes de l'avenir. Hier soir cependant, ils ont donné des cheveux gris à leur entraîneur Glen Sather en présentant un jeu déordonné que le Canadien a su exploiter. Les défenseurs en particulier ont connu une soirée difficile, comme d'ailleurs le gardien Gilles Meloche, qui nous sert généralement de so-

lides performances au Forum. Meloche a été particulièrement faible sur le but du défenseur Rod Langway, réussi d'un angle difficile, et aussi sur celui de Shutt, qui a littéralement endormi l'adversaire en retenant son lancer.

L'un des intérêts de la rencontre fut la présence de Steve Christoff, l'un des grands artisans de la victoire américaine au tournoi olympique de Lake Placid. A sa première partie dans la LNII, et au Forum par surcroît, Christoff a paru assez quelconque, cependant, comme plusieurs de ses coéquipiers il est vrai.

Ce ne fut pas le cas du Canadien, même s'il a été victime d'un relâchement en fin de deuxième qui a permis aux visiteurs de provoquer l'égalité. Tim Young a d'abord déjoué Denis Herron d'un lancer inoffensif, puis Greg Smith a nivelé le compte en marquant durant un désavantage numérique. Robinson a cependant compté l'éventuel but vainqueur puis, en troisième, Langway et Yvon Lambert ont complété la marque.

Langway a été choisi la deuxième étoile de la rencontre, ce qui devient chez lui une heureuse habitude. S'il poussait l'offensive un peu plus,

Langway serait déjà un second Larry Robinson. Il a été en effet impeccable en défensive et il joue avec énormément d'assurance. Brian Engblom a mérité pour sa part la troisième étoile, un honneur qu'il n'a pas volé.

Il n'y eut finalement qu'une seule ombre au tableau du Canadien. Il s'agit de Danny Geoffroy qui n'a pas manifesté d'enthousiasme les quelques fois qu'il a joué. Son moral est au plus bas et ce n'est pas la présence de Chris Nilan qui va le lui remonter.

ÉCHOS — Voici la situation des blessés chez le Canadien: Bob Gainey a patiné pour la première fois hier et il jouera vraisemblablement demain soir contre les Capitals de Washington. Guy Lafleur chaussera les patins aujourd'hui et son retour au jeu est prévu jeudi prochain le 6 mars. Le capitaine Serge Savard recommencera à patiner ce week-end. Réjean Houle en fera autant lundi. Guy Lapointe enfin poursuit son entraînement et il pourrait jouer la semaine prochaine. Les North Stars ont également plusieurs blessés. Ainsi hier ils étaient privés de Gary Edwards, Paul Sheyr, Ron Zannussi, Mike Eaves, Glen

Canadien 6, North Stars 3

Première période

1-MONTRÉAL: Larouche (39) 6-08
Napier, Shutt 12-10

2-MINNESOTA: Payne (36) 11-26
B. Smith, Hartsburg 12-28

3-MONTRÉAL: Shutt (34) 17-05
Shutt, Engblom 17-15

4-MONTRÉAL: Larouche (40) 18-25
Pénalités: Barrett Min 6:10, Lambert MII 10:33, Maxwell Min, Geoffroy MII 12:10, Engblom MII 17:15

Deuxième période

5-MINNESOTA: Young (23) 15-49
Barrett 18-25

6-MINNESOTA: G. Smith (3) 19-09
Polis 19-09

7-MONTRÉAL: Robinson (10) 12-55
Pénalités: Robinson MII 2:46, Hartsburg Min, Tremblay MII 4:18, Barrett Min 6:14, Nilan MII 8:56, Maxwell Min 18:09

Troisième période

8-MONTRÉAL: Langway (3) 3-27
Larouche 13-25

9-MONTRÉAL: Lambert (13) 14:16
Pénalités: Riseborough MII 3:58, Nilan MII 14:16

Tirs au but

Montréal 8 8 13-29
North Stars 12 10 8-30
Gardiens: Meloche, Minnesota; Herron, Montréal A: 16,891.



Les jeunes Benoit Brière, 14 ans, et Luc Marchand, 10 ans, tenant le nouveau bâton en aluminium, avec panier en plastique et balle en caoutchouc. À l'arrière plan, le bâton traditionnel, au centre. (Photo Le Devoir)

Un nouveau bâton pour populariser la crosse

La Fédération de crosse du Québec a découvert l'outil qui révolutionnera le sport qu'elle régit: il s'agit d'un simple bâton en aluminium, avec panier en plastique et balle en caoutchouc, qui multipliera, estime-t-on, les joueurs de crosse en un temps record.

C'est du moins l'opinion du directeur technique de la Fédération québécoise, Pierre Filion, selon lequel le nouveau bâton permettra enfin la pratique de la crosse en milieu scolaire. Filion et Joe Cambria, une ancienne vedette de la Conférence de crosse junior, consacrent maintenant toutes leurs énergies à cette tâche.

Léger, facile à manier, pouvant être utilisé «sans rien briser» au gymnase, le nouveau bâton a vite conquis Filion et Cambria. Et il aurait déjà fait, disent-ils, la conquête de tous les éducateurs physiques et les conseillers pédagogiques auxquels ils ont appris la bonne nouvelle.

«Finalement la dureté et le bâton de bois pour les débutants, lance M. Filion. Le bâton en aluminium et la balle molle rendront la crosse accessible à tous. Et les joueurs n'auront plus à craindre les blessures. S'il est un mythe qu'il faut combattre, c'est bien celui de la violence à la crosse. Le nouveau bâton s'y attaque...»

Peut-être est-ce à cause du mythe de la violence qui termit le sport, mais la fédération québécoise a toujours été confrontée à un problème insoluble, ou presque. Depuis 1976, la Fédération recrute en effet autant de nouveaux qu'elle perd d'anciens membres. Les effectifs demeurent toujours les mêmes: 3.000 joueurs.

«La crosse a tous les éléments pour devenir un sport majeur, explique M. Filion. C'est un sport qui demande de la dextérité dans le maniement du bâton, un bon contrôle de soi et une excellente condition physique.

«Pour y parvenir, il ne s'agit pas d'abandonner notre sport traditionnel, mais bien de lui donner une base composée de plus d'athlètes. A cette fin, le nouveau bâton en aluminium avec panier en plastique et balle molle est l'outil rêvé, l'outil qui permettra une percée dans le secteur scolaire.»

Fabriqués aux États-Unis, le nouveau bâton le sera bientôt au Québec. La fédération a déjà entrepris des démarches en ce sens auprès de quelques fabricants. Deux entreprises seraient intéressées à la produire. La perspective d'une pénétration scolaire est un argument de poids dans les négociations.

D'ici là, Filion et Cambria se feront un devoir de courtiser les éducateurs physiques dans l'espoir que la crosse soit enfin intégrée au programme scolaire. M. Filion a même donné un cours sur la crosse à l'Université de Montréal, lors de la session d'automne, au cours duquel le nouveau bâton aurait, dit-il, conquis le cœur de tous les étudiants.

M. Cambria, quant à lui, porte la bonne nouvelle d'une polyvalente à l'autre, concentrant surtout ses efforts au niveau secondaire. Son mandat est clair: établir une relation de personne à personne, échanger sur le sujet et surtout, combattre le mythe de la violence, bâton en aluminium pour preuve.

Selon M. Filion, les efforts passés mènent à conclure que le sport traditionnel, avec bâton de bois et balle dure, ne perçera jamais le secteur scolaire, à cause de la dynamique de contact que le sport véhicule et des équipements requis pour la pratique du sport.

En réussissant à y pénétrer, la crosse fera d'une pierre deux coups, puisque qu'elle pourra enfin être pratiquée pendant toute l'année, et non plus presque uniquement l'été.

«On a une leçon à tirer de certaines fédérations, comme l'athlétisme par exemple. Ils ont compris, eux, que l'athlétisme n'irait nul part si on ne se pratiquait que l'été», ajoute M. Filion.

«Il faut nécessairement que notre sport emboîte le pas, qu'il soit possible de jouer à la crosse à l'intérieur, l'hiver, avec un nouveau bâton et de nouvelles règles.»

Kathy Kreiner prend une remarquable 10e place

Hanni Wenzel remporte le géant de Waterville Valley

WATERVILLE VALLEY (AFP) — Double championne olympique à Lake Placid, Hanni Wenzel, du Liechtenstein, a poursuivi hier sa série de succès en remportant le slalom géant de Waterville Valley, au New Hampshire, comptant pour la Coupe du monde féminine de ski alpin. Elle a devancé les Allemandes de l'Ouest Maria et Irene Epple.

Cette victoire l'assure de la Coupe du monde dans la spécialité et la met quasiment hors de portée, au classement général du Challenge international, de sa rivale autrichienne, Annemarie Moser-Proell.

«J'attendrai cependant la fin des compétitions pour célébrer ce nouveau triomphe, après celui acquis en 1978, a précisé Hanni Wenzel. Ici, je craignais surtout les deux Epple, en grande forme actuellement. Mais j'ai pu, sur le deuxième parcours, plus ouvert que le premier, compenser le handicap concédé sur le premier.»

Hanni Wenzel avait en effet terminé deuxième de la première manche, Maria Epple signant le meilleur temps, sa soeur Irene le troisième.

La Canadienne Cathy Kreiner a réussi un exploit remarquable. Avec le dossard no 30, elle termina en 10e position de la première manche pour s'assurer finalement d'une septième place très honorable, juste devant la Française Perrine Pelen, as-

sez décevante dans les deux manches. Une autre Française, Fabienne Serrat, se racheta sur le second tracé, remontant de la 15e à la 10e place.

La présence de Maria et Irene Epple aux deuxième et troisième rangs de cette étape américaine, ne représente pas une surprise. Les Allemandes avaient fait des Jeux olympiques leur véritable objectif pour la saison 1979-1980.

D'ailleurs, deux médailles, une d'argent en spécial obtenu par Christa Kinzhofer et une de bronze, gagnée par Irene Epple en slalom géant, étaient venues récompenser le sérieux et la précision de leur préparation.

Sur sa lancée, l'équipe féminine place deux de ses représentantes aux deuxième et troisième places, confirmant ainsi les résultats acquis à Lake Placid.

En revanche, la présence aux places d'honneur de trois skieuses nord-américaines est plus surprenante. La cinquième place de Christin Cooper (20 ans) et la neuvième de Tamara McKinney (17 ans) ont ramené le sourire sur les visages des responsables de l'équipe de ski des États-Unis. Ces performances sont d'autant plus méritoires que Cooper était patiné en 26e position et que McKinney s'était élançée la 20e.

Le prochain slalom aura lieu au Mont Sainte-Anne, en vallée de Québec, au cours du week-end.

Au Grand Prix d'Afrique du Sud

Les Renault dominent les premières séances d'essai

JOHANNESBURG (AFP et CP) — Les Renault ont dominé hier les premiers essais comptant pour le Grand Prix d'Afrique du Sud, la troisième épreuve de la saison du Championnat du monde des conducteurs de formule un qui aura lieu samedi.

Jean-Pierre Jabouille, sur Renault Turbo, en 1:10.00 et René Arnoux, également sur Renault Turbo en 1:10.21, ont ravi les deux premières positions sur le circuit de Kyalami, d'une longueur de 4.100 kilomètres. Le Canadien Gilles Villeneuve, sur Ferrari, a pris la huitième position, en 1:12.38.

L'altitude de Kyalami, à plus de 1.600 mètres, a moins désavantagé les turbo que les moteurs atmosphériques diminués par la raréfaction de l'air.

«Nous ne perdons qu'environ 15 pour cent de notre puissance, a déclaré Gérard Larousse, patron de l'équipe Renault, alors que les autres voient la leur diminuer d'au moins 30 pour cent. Faites le calcul: nos voitures sur un circuit normal développent 515 chevaux. Il nous en reste donc encore 450, alors que les autres n'en possèdent plus que 410.»

Les vitesses enregistrées dans la ligne droite révèlent que les Renault ont atteint le 300 km/h, alors que la Brabham de Nelson Piquet par exemple — pourtant l'une des plus rapides — n'a été chronométrée qu'à 280 km/h.

Cette première séance, qui a eu lieu par temps lourd et orageux, a d'ailleurs bien failli voir la leur diminuer d'au moins 30 pour cent. Faites le calcul: nos voitures sur un circuit normal développent 515 chevaux. Il nous en reste donc encore 450, alors que les autres n'en possèdent plus que 410.»

Ligue Nationale

Mercredi

Toronto 4, Colorado 3
Rangers NY 5, Los Angeles 4
Philadelphie 1, Buffalo 1
Boston 6, Hartford 3
Pittsburgh 3, Winnipeg 2
Edmonton 5, Chicago 2

Hier

Montréal 6, Minnesota 3
Rangers NY 5, Boston 2
Detroit 4, Washington 1

Ce soir

St-Louis à Hartford
Vancouver à Winnipeg
Buffalo à Edmonton

Samedi

Detroit à Islanders NY
Philadelphie à Toronto
Colorado à Atlanta
Washington à Montréal
Hartford à St-Louis
Los Angeles à Boston
Vancouver à Edmonton
Chicago au Minnesota

Les meneurs

Dionne, LA 45 73 118
Lafleur, MI 44 62 106

pris la huitième position, en 1:12.38.

L'altitude de Kyalami, à plus de 1.600 mètres, a moins désavantagé les turbo que les moteurs atmosphériques diminués par la raréfaction de l'air.

«Nous ne perdons qu'environ 15 pour cent de notre puissance, a déclaré Gérard Larousse, patron de l'équipe Renault, alors que les autres voient la leur diminuer d'au moins 30 pour cent. Faites le calcul: nos voitures sur un circuit normal développent 515 chevaux. Il nous en reste donc encore 450, alors que les autres n'en possèdent plus que 410.»

Les vitesses enregistrées dans la ligne droite révèlent que les Renault ont atteint le 300 km/h, alors que la Brabham de Nelson Piquet par exemple — pourtant l'une des plus rapides — n'a été chronométrée qu'à 280 km/h.

Cette première séance, qui a eu lieu par temps lourd et orageux, a d'ailleurs bien failli voir la leur diminuer d'au moins 30 pour cent. Faites le calcul: nos voitures sur un circuit normal développent 515 chevaux. Il nous en reste donc encore 450, alors que les autres n'en possèdent plus que 410.»

Cette première séance, qui a eu lieu par temps lourd et orageux, a d'ailleurs bien failli voir la leur diminuer d'au moins 30 pour cent. Faites le calcul: nos voitures sur un circuit normal développent 515 chevaux. Il nous en reste donc encore 450, alors que les autres n'en possèdent plus que 410.»

Cette première séance, qui a eu lieu par temps lourd et orageux, a d'ailleurs bien failli voir la leur diminuer d'au moins 30 pour cent. Faites le calcul: nos voitures sur un circuit normal développent 515 chevaux. Il nous en reste donc encore 450, alors que les autres n'en possèdent plus que 410.»

Cette première séance, qui a eu lieu par temps lourd et orageux, a d'ailleurs bien failli voir la leur diminuer d'au moins 30 pour cent. Faites le calcul: nos voitures sur un circuit normal développent 515 chevaux. Il nous en reste donc encore 450, alors que les autres n'en possèdent plus que 410.»

Cette première séance, qui a eu lieu par temps lourd et orageux, a d'ailleurs bien failli voir la leur diminuer d'au moins 30 pour cent. Faites le calcul: nos voitures sur un circuit normal développent 515 chevaux. Il nous en reste donc encore 450, alors que les autres n'en possèdent plus que 410.»

Cette première séance, qui a eu lieu par temps lourd et orageux, a d'ailleurs bien failli voir la leur diminuer d'au moins 30 pour cent. Faites le calcul: nos voitures sur un circuit normal développent 515 chevaux. Il nous en reste donc encore 450, alors que les autres n'en possèdent plus que 410.»

Cette première séance, qui a eu lieu par temps lourd et orageux, a d'ailleurs bien failli voir la leur diminuer d'au moins 30 pour cent. Faites le calcul: nos voitures sur un circuit normal développent 515 chevaux. Il nous en reste donc encore 450, alors que les autres n'en possèdent plus que 410.»

Cette première séance, qui a eu lieu par temps lourd et orageux, a d'ailleurs bien failli voir la leur diminuer d'au moins 30 pour cent. Faites le calcul: nos voitures sur un circuit normal développent 515 chevaux. Il nous en reste donc encore 450, alors que les autres n'en possèdent plus que 410.»

Cette première séance, qui a eu lieu par temps lourd et orageux, a d'ailleurs bien failli voir la leur diminuer d'au moins 30 pour cent. Faites le calcul: nos voitures sur un circuit normal développent 515 chevaux. Il nous en reste donc encore 450, alors que les autres n'en possèdent plus que 410.»

Quinn est suspendu pour 3 parties

Le vice-président de la Ligue nationale, Brian O'Neill, a imposé hier une amende de \$1.000 et une suspension de trois matchs à l'entraîneur Pat Quinn, des Flyers de Philadelphie, à la suite de la mêlée générale qui a marqué le match entre les Flyers et les Canucks de Vancouver, le 22 février.

Les Flyers de Philadelphie devront également verser une somme de \$5.000 puisqu'ils ont été les premiers à sauter sur la glace, pour la troisième fois cette saison. Le premier joueur à entrer dans la mêlée, le défenseur Frank Bathe, automatiquement suspendu pour un match, devra en plus purger une suspension de deux matchs. Les autres joueurs des deux clubs ont échappé d'amendes totalisant \$4.100.

O'Neill a annoncé les suspensions après qu'il eut rencontré hier après-midi, à Montréal, l'entraîneur Pat Quinn, le directeur-gérant Keith Allen, des Flyers, et l'arbitre-en-chef Scotty Morrison.

À la suite de la mêlée, l'arbitre a imposé un total de 258 minutes et pénalités. Le match a été retardé de 45 minutes, et 15 joueurs, huit du Vancouver et sept de Philadelphie, ont été chassés du match.

Selon la Ligue nationale, Quinn aurait invité trois joueurs des Flyers à quitter le banc des pénalités pour prendre part aux combats. Bathe aurait cependant quitté le banc des siens de son propre chef.

«Si ces sanctions ne suffisent pas à éliminer toute violence inutile, la Ligue nationale sévirait avec encore plus de fermeté la prochaine fois», a conclu O'Neill.

SOMMAIRES

Rangers 5, Bruins 2

Première période

1-NY RANGERS: Duguay (19) 12-24
Murdoch, Greschner 14-58
2-NY RANGERS: Ikaczk (11) 14-58
Hedberg, Davidson
Pénalités — Boston banc (purgé par MacTavish) 10:46, Vadnais NY R, mineurs, inconduite 14:00, Doak Bos. 19:41

Deuxième période

3-NY RANGERS: Don Kaloney (16) 4-38
Beck, Esposito
Pénalités — Tkaczuk NYR 2:06, Park Bos. 2:43, Vadnais NYR, Wenzel, Bos. majeures 7:37, Jonathan Bos. 11:51, Don Maloney NYR 12:53

Troisième période

4-BOSTON: O'Reilly (17) 6-22
Secord, McNab
5-BOSTON: Ratelle (25) 12-26
Redmond
6-NY RANGERS: Talafous (8) 17-13
Don Maloney, Esposito
7-NY RANGERS: Duguay (20) 17-56
Bosnell
Pénalités — Jonathan Bos. 3:01

Tirs au but

NY Rangers 9 8 8-25
Boston 2 7 8-17

Gardiens: Davidson, Rangers; Gilbert Boston. A. — 14,673.

Red Wings 4, Capitals 1

1ère période

1-DETROIT: Labarten 26 2-36
Larson, Foligno
2-DETROIT: Huber 14 10-37
Larson, Nedomansky
Pénalités: Hangeleben Wash 9:05.

2ème période

3-WASHINGTON: Sirote 7 26
4-DETROIT: Larson 16 3-38
Ojdrovnick, Long
Pénalités: Nedomansky Det 10:08, Jarvis Wash 17:08.

3ème période

5-DETROIT: Bergman 1 19-23
Huber, Thompson
Pénalités: Woods Det 2:49.

Tirs au but

Washington 5 8 9-18
Detroit 11 15 11-37
Gardiens: Stephenson, Washington; Rutherford, Detroit
Assistance: 13,106.

Mon fils se lève une heure après moi sous prétexte qu'il subit la crise de l'énergie

Un gros lot de plus de \$100,000 chaque vendredi

6/36

Salon Nautique 80

Place Bonaventure

EN VELETTE

la presse

présente en première nord-américaine

CAP HORN

90 minutes époustouflantes de cinéma épique
15 puissants voiliers dans la
COURSE AUTOUR DU MONDE 1977-78

tous les jours à 13h30, 15h30, 19h00 et 20h30

• voyez plus de 500 nouveaux voiliers, bateaux-moteurs, planches à voile, canots, bateaux-pontons, quais flottants.
• Visitez LES BOUTIQUES DE LA MER, où vous pourrez vous procurer sur place une myriade d'accessoires nautiques.

OUVERT: Tous les jours de 12h00 à 22h30
ENTRÉE: Adultes \$1,50, Enfants: Âge d'Or d'Or \$2,50
Enfants moins de 12 ans \$1,00